



La banque de demain dès aujourd'hui

SOMMAIRE

▪ Résultats financiers au 31 décembre 2024	5
▪ Rapport des commissaires aux comptes pour les comptes consolidés	29
▪ Rapport des commissaires aux comptes pour les comptes sociaux	34
▪ Rapport spécial des commissaires aux comptes	40
▪ Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes	46
▪ Rapport de gestion	49
▪ Rapport ESG	91
▪ Liste des communiqués de presse publiés au titre de l'exercice 2024	166

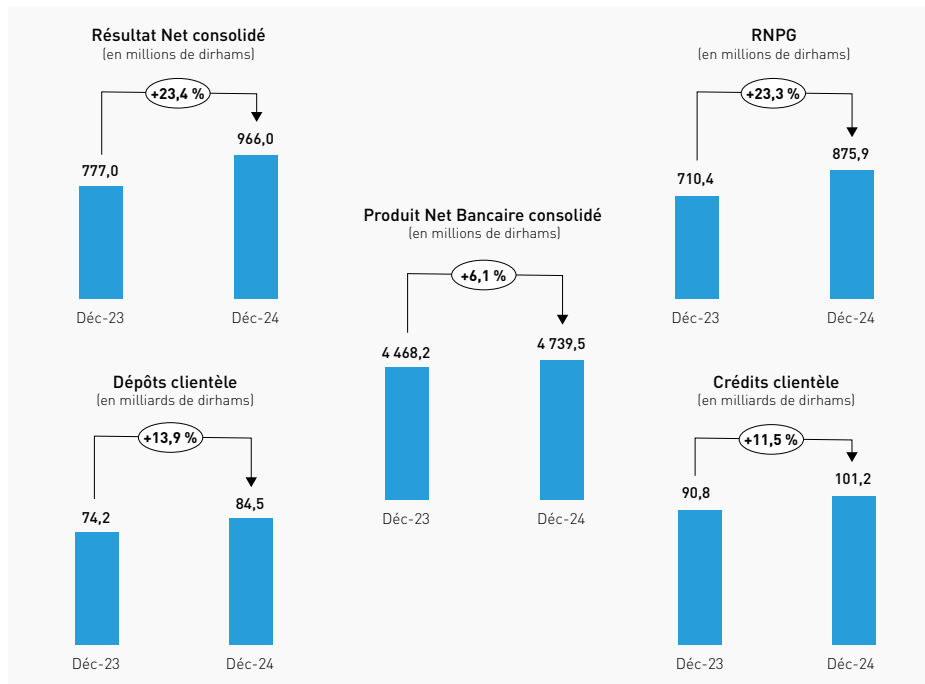


RÉSULTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024 DU GROUPE CIH BANK

Sous la présidence de M. Lotfi SEKKAT, le Conseil d'Administration de CIH BANK s'est réuni en ses deux séances, le mercredi 26 février 2025 et le mardi 11 mars 2025, afin d'examiner l'activité ainsi que les résultats sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2024, en plus des divers points inscrits à son ordre du jour.



966,0 MDH

+24,3%

Résultat Net consolidé

875,9 MDH

+23,3%

RNPNG

4 739,5 MDH

+6,1%

PNB Consolidé

+13,9%

Dépôts clientèle

+11,5%

Crédits clientèle

RÉSULTATS COMMERCIAUX (CHIFFRES CONSOLIDÉS)

• Dépôts clientèle

Les dépôts clientèle ont connu une collecte nette de 10,3 milliards de dirhams, marquant une progression de +13,9 % par rapport à décembre 2023. Ils s'élèvent à 84,5 milliards de dirhams contre 74,2 milliards de dirhams une année auparavant. Sur base individuelle, ces dépôts sont principalement répartis entre CIH BANK, qui représente 73,6 milliards de dirhams, et UMNIA BANK avec 6,3 milliards de dirhams. Les dépôts à vue constituent 84 % du total des dépôts clientèle à fin décembre 2024 en progression de 14,9 % contribuant davantage à l'optimisation des coûts des ressources.

• Crédits clientèle

Les encours crédits consolidés ont progressé de +11,5 % par rapport à décembre 2023, atteignant 101,2 milliards de dirhams. Sur une base individuelle, les crédits de CIH BANK s'établissent à 75,8 milliards de dirhams, tandis que SOFAC et UMNIA BANK y contribuent respectivement à hauteur de 16,5 et 8,8 milliards de dirhams. Le total du bilan consolidé a atteint 141,0 milliards de dirhams, en hausse de 12,4 % par rapport à décembre 2023.

• Indicateurs Résultats

À fin décembre 2024, le Produit Net Bancaire (PNB) consolidé s'établit à 4 739,5 millions de dirhams, enregistrant une croissance de 6,1 % par rapport à décembre 2023. Cette progression est principalement portée par celle de la marge nette d'intérêt, qui s'améliore de 6,8 %, ainsi que par la hausse de 17,9 % de la marge nette sur commissions. La structure du Produit Net Bancaire demeure stable, avec une contribution de 63 % pour la marge d'intérêt nette, 9 % pour la marge nette des commissions et 21 % pour l'activité de marché. En Social, CIH BANK affiche un PNB de 3 822,7 millions de dirhams, en progression de 3,3 % par rapport à l'année précédente.

Tout en maintenant une politique prudente en matière de gestion des risques, le coût du risque consolidé baisse de 16,3 % s'établissant à 1 071,6 millions de dirhams, contre 1 280,6 millions à fin 2023. Ainsi, le taux du coût du risque ressort à 0,85 %, contre 1,15 % à fin décembre 2023. En social, le taux du coût du risque s'établit à 0,94 % à fin 2024 en amélioration par rapport à fin 2023 qui affichait un taux de 1,11 %.

Le résultat net consolidé enregistre une progression de 24,3 %, s'établissant à 966,0 millions de dirhams à fin décembre 2024, contre 777,0

millions de dirhams à fin décembre 2023. Le Résultat Net Part du Groupe progresse de 23,3 % et atteint 875,9 millions de dirhams. En social, le résultat net s'élève à 750,0 millions de dirhams, marquant une croissance de 21 % par rapport à 620,0 millions de dirhams de l'année précédente. Ces performances témoignent de la solidité des fondamentaux du Groupe ainsi que sa capacité d'adaptation et d'innovation digitale, permettant une croissance soutenue et une création de valeur durable, tout en optimisant la gestion des risques.

FAITS MARQUANTS

Le Groupe CIH BANK a poursuivi sa stratégie de développement en élargissant ses activités de financement de l'économie tout en mettant l'accent sur l'inclusion financière et en consolidant son positionnement en tant que Banque Digitale. Cette dynamique s'est traduite par un renforcement de la proximité avec sa clientèle, notamment à travers l'ouverture de 19 nouvelles agences et l'installation de 228 guichets automatiques supplémentaires. Ainsi, le groupe compte désormais 427 agences et 1 072 GAB.

Les partenariats stratégiques établis par les entités du Groupe contribuent à améliorer l'accessibilité des services et à offrir un accompagnement personnalisé aux clients. Ces partenariats favorisent également l'innovation, permettent une expérience client optimisée et axée sur le digital. Ce développement continu est soutenu par une politique de sécurité des systèmes d'information aux meilleurs standards internationaux.

Dans le cadre de l'accompagnement du développement de l'activité et du renforcement des fonds propres, le Groupe CIH BANK a augmenté son capital en numéraire de 350 millions de dirhams et a procédé à des émissions obligataires subordonnées de 1 milliard de dirhams pour CIH BANK et de 250 millions de dirhams pour SOFAC.

DÉCISION DU CONSEIL

À l'issue de la présentation des résultats annuels et après avoir pris connaissance des rapports des Comités d'Audit et des Risques ainsi que des rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration a validé les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2024. Il a également décidé de soumettre à l'Assemblée Générale la proposition de distribution d'un dividende de 14 DH par action. Enfin, le Conseil d'Administration tient à féliciter l'ensemble des équipes du Groupe CIH BANK pour leur dévouement et leur mobilisation en faveur des clients et de toutes les parties prenantes.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2024

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers.

BASES DE PRÉSENTATION

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

- Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Etanchéité, électricité, précablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

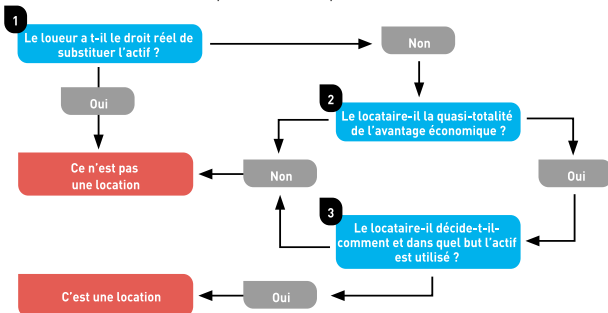
CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

Durée retenue : La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

TEST DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par le méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1^{er} janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- **La réduction du nombre de catégories d'actifs :** trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- **La classification selon deux critères :** le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :

Avant : IAS 39 5 catégories	Désormais, deux critères déterminent la classification pour les prêts et les titres de dette	Après : IFRS 9 3 catégories
Prêt et Créances (L&R)	Critère 1 : Analyse du modèle de gestion	Coût Amorti
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance (HTM)		Juste valeur par OCI • Recyclables • Non recyclables
Actif financiers disponibles à la vente (AFS)	Critère 2 : Analyse des caractéristiques du contrat	Juste valeur par résultat
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (HTF)		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option (JVRO)		

Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Test SPPI*	Modèle de gestion		
	Collecte	Collecte et vente	Autre / Vente
Satisfaisant	Coût amorti	juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
Non Satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

(* Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- Analyse des opérations de cession ;
- Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

Dépréciation des actifs sous IFRS 9

Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origine du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.

IAS 39		• Dépréciation des factoir • Nouveaux paramètres dans le calcul des provisions	IFRS9	
Sains	Provisions sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul de provisions pour les non-sensibles (sains) • ECL (Expected Credit Loss) "Point in Time" (Sur les données récentes) contrairement aux exigences baloises ("Through the cycle") plus de volatilité sur les provisions • Approche "Forward looking" : intégration de projection macro-économique future • La nécessité de "monitorer" la qualité de crédit durant toute la vie des contrats 	Risque à l'origine	ECL 1 an
Sensibles	El. comptables à maturité (Provisions collectives/filières)		Risque détérioré de manière significative	ECL à maturité
En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées)		En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées) inchangé

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- **Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.
- **Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.
- **Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement des dettes subordonnées, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- prime de fin de carrière ;
- prime d'ancienneté ;
- indemnité de départ à la retraite anticipée.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini.

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié. La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1er janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipée

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-24	31-Déc-23	31-Déc-24	31-Déc-23
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	4,2 %	5,00 %	4,3 %	5,00 %
Taux d'augmentation des salaires	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2 685	2 474	2 685	2 474
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill. Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1er janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions - Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique « frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COÛT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelières des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

GOODWILL

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPÉRATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure "Entité Structurée" : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation.

SECTEURS OPÉRATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, etc.

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur ainsi que sur une veille permanente en matière de bonnes pratiques de gestion des risques.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit :

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes structures impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ses missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle interne et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont rattachées à la Gestion Globale des Risques & Contrôle Permanent.
- La Direction des Engagements Groupe, La Direction de la Surveillance du risque de contrepartie et le Pôle Recouvrement sont rattachés au Financement et Recouvrement.
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée au Pôle Stratégie, Finances et Développement.
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.
- L'entité Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée au Pôle Système d'Information.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Groupe.

Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- Le Comité des Risques.
- Le Comité d'Audit.
- Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques Globaux ;
- Le Comité Contrôle Interne ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le comité de surveillance des risques de contreparties ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;

- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité Trésorerie et Placement ;
- Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- Le Comité risque nouveaux produits et services.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour disposer de cartographies par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, les progiciels permettent à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

CIH BANK a également lancé un projet de digitalisation de l'octroi des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

CIH BANK a lancé en 2022 un projet Excellence crédit aux entreprises qui vise à soutenir la croissance des Crédits Entreprises, en dotant CIH BANK d'une organisation et de processus performants pour absorber l'évolution des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, procédures, limites, plans d'urgence...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIH BANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés sont utilisés par la Direction Générale pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques.

C'est dans ce sens que CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion du Plan de redressement de crise interne (PRCI) qui permet à la banque d'élaborer des mesures adéquates permettant la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présente des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Fonction Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est respectivement du risque de non-conformité et des risques opérationnels. Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, d'autres directions interviennent dans le contrôle et la surveillance des risques : la Direction gestion des risques et pilotage prudentiel, la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie, la Direction de la Comptabilité dont les missions consistent à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

I. PRINCIPES DE BASE RÉGISSANT L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

L'activité de crédit au CIH BANK s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

a. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques dont une politique globale de gestion des risques et des politiques risques spécifiques.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Crédit Banque de l'Entreprise ;
- Politique Risque Crédit Banque de l'Immobilier (Promotion Immobilière) ;
- Politique Risque Crédit Banque des particuliers ;
- Politique Risque Crédit Marché des professionnels & TPE.

b. Comités traitant du risque de crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comité des Grands engagements et investissements
 - Comités des Engagements et investissements/
 - Comité de délégation DGA/Pôle
 - Comité middle market
 - Comité Banque des particuliers et professionnels
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de surveillance des risques de contreparties
 - Comité de provisionnement
 - Comité grands risques
 - Comité risques sensibles
 - Comité de pilotage risque de crédit
 - Comité Management des risques Globaux.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

c. Procédures Engagements :

Le processus d'octroi de crédit chez CIH BANK est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Analyse financière de la contrepartie
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision et respect du système de délégation des pouvoirs.,
- Respect de nos politiques risques de crédit,
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

d. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit :

De par l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIH BANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits Corporate.

e. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par :

- La Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie : Pilotage et surveillance du risque crédit, classification et provisionnement des créances.
- La Direction des Engagements Groupe : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- La Direction Gestion des risques et Pilotage Prudentiel : mise en place des modèles risques et industrialisation du suivi et des indicateurs risques liés aux engagements.
- Les banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La re-notation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit et du coût du risque ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des limites internes (concentration sectorielle, RWA, etc.), des limites groupe et des ratios prudentiels ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de Management des Risques Globaux et au comité de Pilotage des Risques de Crédit.

Système de notation de la banque :

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit. Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant notamment la solvabilité dudit client.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue annuelle. L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque mensuellement.

Modèle de notation des entreprises :

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

Modèle de notation de la promotion immobilière :

La note pour la promotion immobilière est la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une notation est conduite à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement de clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière est basée sur des indicateurs à calculer à partir des états financiers selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction de Surveillance du Risque de Contreparties lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration :

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour toutes les banques (BEI, BPP et BFI) en RWA.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).
- Limites pour certains secteurs qui sont définies dans le cadre de l'ICAAP.

Ces limites sont validées et revue annuellement par les Comités Compétents sauf événements particuliers nécessitant une revue plus fréquente.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20% des fonds propres. Au 31/12/2024, le CMDR est inférieur à 20% pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Surveillance du Risque de Contrepartie procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit sont recensés trimestriellement pour alimenter la Watch-List de la Banque. Ils font l'objet de fiches renseignées par les métiers et sont présentées au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

A partir de 2020, CIHBANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List en amont de la classe sensible. Il s'agit de contreparties détectées par le processus de suivi des risques sensibles, examinées également lors du Comité Risques Sensibles mais dont le niveau de risque, compte tenu d'autres éléments apportés à la connaissance de comité, n'atteint pas un niveau de risque justifiant leur inscription en WL. Néanmoins, elles nécessitent un suivi particulier.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité recouvrement grands comptes.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des ajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées. Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune des dites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement.

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex : incidents de paiement) ou externe (ex : Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent ;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...);

L'avis réservé ou défavorable de la Gestion globale des Risques et Recouvrement/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

II. RISQUE OPERATIONNEL

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Les catégories de Risques Opérationnels sont :

- Fraude interne,
- Fraude externe,
- Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail,
- Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale,
- Dommages aux biens physiques,
- Interruption d'activité et pannes de systèmes,
- Erreur d'exécution des opérations, livraisons et processus.

Il est à noter que les risques opérationnels de type interruption de processus, sont régis par la politique de continuité d'activité.

Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

La politique a été revue en 2024 afin d'intégrer la dimension Groupe en vue d'harmoniser le cadre de gestion des risques opérationnels au sein du Groupe CIH BANK, de s'assurer de l'adéquation de la politique avec les dispositions réglementaires et de tenir compte de la mise à jour du dispositif de gestion des risques opérationnels dont la revue de l'échelle des impacts financiers.

Procédures de Gestion des risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type Crise - interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et contrôle permanent, est en charge de la gestion du risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques qui s'articule autour des principes directeurs suivants :

- Détecter en amont les risques ou les incidents de nature opérationnelle pouvant avoir des conséquences financières et/ou d'image ;
- Analyser les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) et apprécier de façon dynamique leurs impacts ;
- Alerter et mobiliser les concernés par les incidents, qu'ils en soient à l'origine et/ou qu'ils en subissent les conséquences ;
- Engager les actions correctrices ou préventives pour réduire les impacts et limiter la probabilité de survenance des incidents ;
- Mesurer les effets de ce dispositif à travers des outils et des indicateurs de pilotage à destination des organes d'administration et de direction et plus globalement des métiers et différents acteurs du dispositif.

Identification des risques opérationnels

L'identification des risques consiste à dresser, selon une approche qui associe les acteurs opérationnels, un inventaire détaillé des risques opérationnels qui peuvent se produire dans une activité donnée et qui pourraient avoir des conséquences sur son déroulement.

Cet inventaire est construit autour d'une cartographie des processus de chacune des structures du Groupe CIH BANK. Une telle structuration est destinée à servir de support pour rattacher les risques opérationnels identifiés aux différents processus et sous processus de ces activités.

Evaluation des risques opérationnels

L'objectif de l'évaluation des risques opérationnels est d'estimer leurs niveaux de gravité compte tenu des conséquences induites. Elle consiste à mesurer la fréquence du risque, et son niveau d'impact potentiel en cas de survenance. A partir de l'analyse de ces deux mesures, la gravité du risque est alors déterminée.

Ensuite, il est procédé à l'évaluation du risque net, qui représente le risque encouru compte tenu des dispositifs de contrôle interne en vigueur mis en place par chaque structure.

Réduction des risques opérationnels

La réduction des risques opérationnels consiste en la mise en œuvre, au sein des structures opérationnelles, d'actions appropriées pour maîtriser les risques selon leur gravité. La réduction des risques peut être abordée selon deux approches : la prévention et/ou la correction.

Pilotage des risques opérationnels

Le pilotage des risques opérationnels est effectué par l'organe de direction à travers les travaux de la structure en charge de la gestion des risques opérationnels et les remontées faites aux différents comités en charge du suivi et du pilotage de ce risque. Ce pilotage prend notamment en compte les principaux incidents ou dysfonctionnements constatés, la mise en œuvre des plans d'action issus des cartographies risques opérationnels, les résultats des contrôles permanents réalisés ainsi que les constats et recommandations des audits internes et externes.

Le plan de Continuité des Activités

Les dispositions réglementaires stipulent que les établissements de crédit doivent disposer d'un plan de continuité d'activité (PCA) leur permettant d'assurer le fonctionnement continu de leurs activités et de limiter les pertes en cas de perturbations dues à des événements majeurs.

A ce titre, CIH BANK dispose d'un plan de continuité d'activité intégrant l'ensemble des solutions de secours pour neutraliser les interruptions des activités, protéger les processus métiers critiques des effets causés par les éventuelles sinistres sources d'interruption.

Le plan de continuité d'activités est testé régulièrement afin de s'assurer de son efficacité et le mettre à jour, éventuellement, en fonction des évolutions organisationnelle et technologiques mais également de l'évolution des menaces.

La stratégie de continuité, l'organisation, les rôles et responsabilité ainsi que les reporting y afférents sont détaillés au niveau d'une politique spécifique.

Gestion des risques liés aux activités externalisées

CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée.

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit les piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la Direction Patrimoine, Achat et logistiques.

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisées et du niveau de maîtrise des prestataires aux regard des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats.

Gestion des Risques Nouveaux produits

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;
- Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement.

Ce processus, coordonné par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, environnemental et social, etc.

III. RISQUE DE MARCHÉ

Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques :

a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- **Opérations Change et monétaires avec Banques locales** : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- **Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises)** : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH BANK, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- **Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme)** : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60 % EUR, 40 % USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5% contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 mars 2020.
- **Portefeuilles Compte Propre** : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al-Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Investissement :
 - Direction Salle des marchés
- Direction Stratégie, Finances Et Développement :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM
 - Direction Comptabilité et fiscalité
- Direction Services à la clientèle et Canaux Alternatifs :
 - Direction Flux et transactions (BO)
- Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel :
 - Entité Risques de marché et financiers
 - Le Middle office salle des marchés

Rôle de la Direction Salle des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fruitifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La Direction Salle des marchés a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque

Rôle de la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénari de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH BANK portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al-Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH BANK dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Salle des Marchés, revu par les différentes entités support et validé en Comité Risques Nouveaux Produits.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 31/12/2024 de :

- Un portefeuille de négociation MAD dont l'encours est de 7 003 MDH.
- Un portefeuille d'investissement MAD dont l'encours est de 3 189 MDH.
- Un portefeuille d'investissement en devises dont l'encours est de 5 705 MDH.
- Un portefeuille de placement dont l'encours global est de 1 710 MDH constitué principalement de titres obligataires, d'OPCVM et d'OPCI.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité ALM.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change du CIH BANK s'établit à 80 MDH au 31/12/2024.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché et financiers. Un Comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de d'encadrement des risques de marché reposant sur :

- Des indicateurs de mesure adaptés aux instruments et aux facteurs de risque : sensibilité, Value at Risk (VAR) et stress tests internes
- Un système de limites en cohérence avec l'appétence au risque

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénari historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VAR) au titre du 4^e trimestre 2024 affiche les résultats suivants :

- **Activité Taux** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort 6,2 Millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 5,2 Millions de dirhams à fin décembre.

- **Activité Change** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99 % ressort à 969 Mille dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 381 Mille dirhams à fin décembre.

Système de limites

L'activité de marché est encadrée par un dispositif de limites :

- Limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib sur le portefeuille de change (10 % des Fonds Propres par devises, et 20 % des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- Limites internes sur les indicateurs de risque de marché : change en nominal, tailles des portefeuilles, Value at Risk, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.
- Limites de contrepartie sur les opérations de marché : activités de change et interbancaire.

Situation des portefeuilles de marché au 31/12/2024 :

- Le portefeuille de transaction s'établit à 7 003 MDH et affiche :
 - Une sensibilité de 0,66 MDH équivalent à la perte en cas d'une hausse 1bp de la courbe des taux ;
 - Un P&L brut de 294 MDH.
- La position de change s'établit à 80 MDH avec un P&L brut de 452 MDH ;
- Le portefeuille de placement – titres s'établit à 45 MDH avec un P&L brut : 4,6 MDH ;
- Le portefeuille de placement – OPCVM MAD s'établit à 25 MDH avec un P&L brut : 97 MDH ;
- Le portefeuille de placement – OPCI s'établit à 1 613 MDH ;
- Le portefeuille d'investissement MAD s'établit à 3 189 MDH et le portefeuille d'investissement Devises s'affiche à 5 705 MDH.

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de déploiement par lots.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque de survenance, au cours du délai nécessaire au dénouement d'une opération de règlement-livraison, d'une défaillance ou d'une difficulté qui empêchent une contrepartie de livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que CIH BANK a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Ce risque couvre les opérations effectuées ou non au moyen d'un système de règlement-livraison assurant la simultanéité des échanges d'instruments financiers contre espèces.

Ce risque est encadré par un dispositif permettant de s'assurer que les différentes étapes du processus de règlement-livraison sont identifiées et sont couvertes par un cadre opérationnel permettant de mesurer et d'évaluer la survenance de ce risque et sa transformation en risque de contrepartie.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF – PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Générale Déléguée en charge de la Stratégie, Finance et Développement.

La Direction Gestion et Contrôle des Risques rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Recouvrement, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- Hausse des taux courts de +300pb ;
- Baisse des taux courts de -300pb ;
- Pentification de la courbe des taux
- Applatissement de la courbe des taux

a. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIH BANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques), de reporting portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.

La gestion des risques de taux d'intérêt au CIH BANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :

- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
 - La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an)
 - La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20 ans
 - La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;
- En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

c. Limites taux

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Contrôle et Gestion des risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité court terme (des tombées des gaps de taux fixe sur les maturités inférieures ou égales à un an) : fixée à un pourcentage du MNI prévisionnel.
- Limite de la sensibilité de l'EVE des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.

d. Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH BANK se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2024 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de -200 pb, de -439,8 MDH soit -6,46 % des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -131,4 MDH, soit -5,30 % de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de 129,6 MDH, soit 5,23 % de la MNI prévisionnel.

e. Outils de gestion du risque de taux :

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

f. Résultats des stress tests relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à fin décembre 2024 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2 %, une sensibilité de -9,91 MDH soit -0,15 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2 %, une sensibilité de -439,8 MDH soit -6,46 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3 %, une sensibilité de -25,5 MDH soit -0,37 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3 %, une sensibilité de -131,6 MDH soit -1,93 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de -50,8 MDH soit -0,75 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de -174,9 MDH soit -2,57 % des fonds propres de base T1.

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIH BANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM.

La gestion du risque de liquidité au CIH BANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement.

Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en structure jumelée à une politique adéquate de financement ;
- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en flux) ;
 - La mise en place en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;
- En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

c. Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et validées par le Comité d'audit, sont les suivantes :

- Limites du gap statique de liquidité à 1 mois.
- Limite du gap de liquidité dynamique sur l'exercice en cours.
- Limites de transformation.

d. Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 171% à fin décembre 2024 contre 157% à fin juin 2024. Il est conforme aux exigences de Bank Al-Maghrib.

Par ailleurs, le ratio LCR consolidé s'établit à 198% en décembre 2024 contre 173% en juin 2024.

e. Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

f. Stress tests liquidité

CIH BANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

À fin décembre 2022, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH BANK. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

RATIO DE SOLVABILITÉ ET ACTIFS PONDERÉS

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels de CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 31/12/2024 s'établissent à 10 749 MDH contre 9 241 MDH à fin décembre 2023, soit une augmentation de 1,5 milliards de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent à 8,475 milliards de dirhams intégrant 4,87 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 2,19 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 619 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 1,46 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels versés.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent le Goodwill pour un montant de 297 MDH, les Immobilisations Incorporées et y compris les logiciels pour un montant de 376 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 2,27 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires.

Le ratio CET1 prévisionnel en social et en consolidé se présentent comme suit :

En MDH	Déc-24 Réalisé	Juin-25 P*	Déc-25 P*	Juin-26 P*
Ratio de fonds propres CET1 (base sociale)	9,08 %	8,71 %	9,58 %	9,47 %
Ratio de fonds propres CET1 (base consolidée)	8,96 %	8,58 %	9,24 %	9,13 %

* prévisionnel

Au 31 décembre 2024, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à s'établit à 13,73 % contre 12,51 % au 31 décembre 2023.

EN KDH	Déc.-24
Fonds Propres CET1	7 013 659
Fonds Propres Additionnels	1 461 451
Fonds Propres TIER 1	8 475 111
Fonds Propres TIER 2	2 273 907
Fonds Propres Admissibles	10 749 018
Total des Actifs Pondérés	78 262 949
Risques de Crédit pondérés	69 473 798
Risques de Marché pondérés	835 593
Risques Opérationnels pondérés	7 953 558
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8 %)	8,96%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9 %)	10,83%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12 %)	13,73%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 31/12/2024 : (en milliers MAD).

Au 31/12/2024			
Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
09/01/2015	4,75 %	10	53 300
18/05/2018	4,02 %	10	82 600
09/01/2015	4,75 %	10	626 500
09/01/2015	3,99 %	10	320 200
15/12/2016	3,82 %	10	39 400
15/12/2016	3,46 %	10	960 600
18/05/2018	4,02 %	10	417 400
18/05/2018	3,73 %	10	500 000
07/06/2024	4,44 %	10	350 000
07/06/2024	3,75 %	10	650 000
28/12/2018	6,23 %	10	150 000
28/12/2018	5,19 %	10	350 000
28/07/2022	4,84 %	10	800 000

RISQUE DE CRÉDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2024 représentent 69,5 milliards de dirhams soit 89 % de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 5,56 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin décembre 2024, les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 66,8 millions de dirhams.

RISQUE OPÉRATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 7,95 milliards de dirhams au 31 décembre 2024 pour une exigence en fonds propres de 636,3 millions de dirhams.

ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES.

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base consolidé son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

À fin décembre 2024, les fonds propres réglementaires consolidés de SOFAC CREDIT s'établissent à 1,55 milliards de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élevèrent à 10,97 milliards de dirhams. Le ratio de solvabilité global en consolidé s'établit à 14,16 %.

Dispositif ICAAP :

Dans le cadre du deuxième pilier de Bâle 2, le processus ICAAP est déployé au sein de la banque afin de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque. Il est développé conformément à l'interprétation des principaux textes réglementaires de Bank Al-Maghrib et en se basant sur les pratiques observées au niveau international.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH BANK, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne. Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH BANK.

CIH BANK définit également son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2024

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

ACTIF IFRS	2024 déc.	2023 déc.
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	5 422 122	3 844 472
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10 427 090	6 956 738
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8 759 819	5 229 458
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 667 271	1 727 280
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	833 066	756 287
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 676	43 656
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	788 390	712 630
Titres au coût amorti	9 061 996	8 371 427
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 411 829	5 355 171
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	101 209 734	90 754 890
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	824 871	462 338
Actifs d'impôt différé	794 174	662 668
Comptes de régularisation et autres actifs	2 301 086	3 113 970
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	63 416	47 861
Immeubles de placement	1 922 978	1 836 139
Immobilisations corporelles	3 658 718	2 347 871
Immobilisations incorporelles	743 776	627 378
Ecart d'acquisition	296 531	296 531
TOTAL ACTIF	140 971 389	125 433 741

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ IFRS

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS	2024 déc.	2023 déc.
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	5 096 971	4 712 108
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-2 101 040	-1 906 052
MARGE D'INTERETS	2 995 931	2 806 056
Commissions (produits)	916 156	704 492
Commissions (charges)	-491 573	-344 295
MARGE SUR COMMISSIONS	424 582	360 197
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	973 840	959 996
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	303 589	304 650
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	670 251	655 346
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	34 590	36 527
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	34 590	36 527
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	643 591	615 145
Charges des autres activités	-333 028	-309 719
PRODUIT NET BANCAIRE	4 739 507	4 468 202
Charges générales d'exploitation	-1 869 866	-1 789 154
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-210 090	-202 469
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 659 550	2 476 579
Coût du risque de crédit	-1 071 601	-1 280 559
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 587 949	1 196 020
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	61 115	44 112
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-48 352	82 814
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 600 712	1 322 946
Impôts sur les bénéfices	-634 671	-545 979
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	966 041	776 967
Résultats Minoritaires	90 163	66 574
RESULTAT NET PART DU GROUPE	875 878	710 393
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	27,8	23,3
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	2,9	2,2

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

PASSIF IFRS	2024 déc.	2023 déc.
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18 864 940	17 688 066
Dettes envers la clientèle	84 466 604	74 159 350
Titres de créance émis	13 241 997	14 727 502
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	657 983	799 373
Passifs d'impôts différés	369 380	364 127
Compte de régularisation et autres passifs	8 613 057	5 025 576
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	628 012	680 141
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5 691 969	4 446 524
Capitaux propres	8 437 448	7 543 081
Capital et réserves liées	3 149 728	3 051 978
Réserves consolidées	4 094 864	3 528 568
Réserves consolidées - Part du groupe	3 392 479	2 859 842
Réserves consolidées - Part des minoritaires	702 385	668 725
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	226 815	185 568
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	226 815	185 568
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	966 041	776 967
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	875 878	710 393
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	90 163	66 574
TOTAL PASSIF	140 971 389	125 433 741

FLUX DE TRÉSORERIE IFRS

	2024 déc.	2023 déc.
Résultat avant impôts	1 600 712	1 322 946
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	265 212	253 865
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	1 074 955	989 966
+/- dotations nettes aux provisions	(48 137)	64 397
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(61 115)	(44 112)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	374 315	195 868
+/- autres mouvements	(2 198)	(251 966)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 603 032	1 208 018
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 144 533	(1 950 676)
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	(1 789 738)	(3 312 096)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(5 650 973)	4 741 598
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	3 137 431	252 121
Impôts	(746 650)	(831 720)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(1 905 397)	(1 100 773)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 298 347	1 430 191
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	(392 579)	(143 738)
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(391 855)	(447 650)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(784 434)	(591 388)
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(181 708)	(162 759)
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 245 445	(33 728)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 063 737	(196 487)
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 577 650	642 317
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 844 472	3 202 155
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	3 844 472	3 202 155
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5 422 122	3 844 472
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 422 122	3 844 472
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Variation de la trésorerie nette	1 577 650	642 317

(En milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liés au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2023. décembre	3 051 978	-	-	3 564 748	191 241	6 807 967	717 652	7 525 619
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	5 488	-5 673	-186	17 648	17 462
Capitaux propres corrigés : 2023. décembre	3 051 978	-	-	3 570 236	185 568	6 807 782	735 299	7 543 081
Opérations sur capital	-	-	-	279 252	-	279 252	-	279 252
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-427 265	-	-427 265	-33 035	-460 300
Résultat de l'exercice	-	-	-	875 878	-	875 878	90 163	966 041
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-1 098	46 592	45 494	-	45 494
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-1 098	46 592	45 494	-	45 494
Variation de périmètre	-	-	-	-113 805	-	-113 805	-	-113 805
Capitaux propres au : 2024. décembre	3 051 978	-	-	4 183 198	232 160	7 467 336	792 427	8 259 763
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	97 750	-	-	85 159	-5 345	177 564	121	177 685
Capitaux propres corrigés : 2024. décembre	3 149 728	-	-	4 268 357	226 815	7 644 900	792 548	8 437 448

ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portfeuille Créances sur les Établissements de Crédit	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total	Portfeuille Titres au Coût Amorti	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2024	3 414 732	-	-	3 414 732	Encours Bilan au 31/12/2024	9 061 996	-	-	9 061 996
Encours Hors Bilan au 31/12/2024	-	-	-	-	Encours Hors Bilan au 31/12/2024	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2024	2 903	-	-	2 903	Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2024	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2024	-	-	-	-	Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2024	-	-	-	-
Portfeuille Créances sur la Clientèle	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total	Portfeuille Titres en Juste Valeur OCI	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2024	90 120 809	7 907 944	8 880 786	106 909 539	Encours Bilan au 31/12/2024	833 066	-	-	833 066
Encours Hors Bilan au 31/12/2024	19 629 531	511 538	276 115	20 417 183	Encours Hors Bilan au 31/12/2024	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2024	530 689	1 641 348	3 527 768	5 699 805	Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2024	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2024	104 769	130 808	96 778	332 355	Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2024	-	-	-	-

NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	2024 déc.		2023 déc.	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	2 954 730	-	1 472 697	-
Banques centrales, CCP	2 467 392	-	2 371 775	-
Total	5 422 122	-	3 844 472	-

NOTE-A2-BIS - CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	2024 déc.	2023 déc.
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10 427 090	6 956 738
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8 759 819	5 229 458
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 667 271	1 727 280
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	833 066	756 287
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 676	43 656
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	788 390	712 630
Actifs financiers au coût amorti	113 683 560	104 481 487
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 411 829	5 355 171
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	101 209 734	90 754 890
Titres au coût amorti	9 061 996	8 371 427
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

NOTE-A5 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	2024 déc.	2023 déc.
A VUE	3 104 452	4 562 108
Comptes ordinaires	3 130 285	3 974 977
Prêts et comptes au jour le jour	0	611 237
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	-25 833	-24 106
A TERME	310 279	793 947
Comptes et prêts à terme	258 899	752 723
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pensions à terme	29 798	-
Créances rattachées	21 582	41 224
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	3 414 732	5 356 055
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-2 903	-884
TOTAL NET	3 411 829	5 355 171

NOTE-A6 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2024 déc.	2023 déc.
Crédit de trésorerie	1 940 533	177 131	12 963 631	139 343	15 220 639	14 949 279
Comptes à vue débiteurs	1 022 516	177 131	3 432 799	91 651	4 724 098	4 836 171
Créances commerciales sur le Maroc	69 000	-	1 557 564	-	1 626 564	1 451 284
Crédits à l'exportation	-	-	143 881	-	143 881	157 148
Autres crédits de trésorerie	849 017	-	7 829 387	47 692	8 726 096	8 504 677
Crédits à la consommation	-	-	-	18 900 072	18 900 072	16 424 398
Crédits à l'équipement	334 294	952 767	8 848 821	369 400	10 505 282	8 878 761
Crédits immobiliers	429 203	-	9 028 303	25 517 839	34 975 345	33 708 060
Autres crédits	5 378	17 007 472	14 743	44 696	17 072 288	10 598 883
Créances acquises par affacturage	753 577	8 934	268 821	527 750	1 559 083	3 288 093
Intérêts courus à recevoir	-	16 966	139 186	47 871	204 023	166 317
Créances en souffrance	-	82 636	1 587 714	6 757 829	8 428 179	7 425 663
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-	-81 620	-1 566 710	-4 051 474	-5 699 805	-4 727 331
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	4 874	-	39 755	44 629	42 768
TOTAL	3 462 985	18 169 160	31 284 507	48 293 082	101 209 734	90 754 890

NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	2024 déc.	2023 déc.
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	3 269 571	3 889 633
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	3 269 571	3 889 633
Autres titres de créance	5 792 425	4 481 794
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	5 792 425	4 481 794
Juste valeur au bilan	9 061 996	8 371 427

NOTE-A9 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2024 déc.	2023 déc.
Actifs d'impôts différés	794 174	662 668
Passifs d'impôts différés	369 380	364 127
Position nette	424 794	298 540

NOTE-A9BIS - IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	2024 déc.	2023 déc.
Impôts courants	824 871	462 338
Impôts différés	794 174	662 668
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES	1 619 045	1 125 006
Impôts courants	657 983	799 373
Impôts différés	369 380	364 127
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES	1 027 363	1 163 500

NOTE-A10 - COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2024 déc.	2023 déc.
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	395 199	278 982
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	261 859	147 080
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	706 938	590 007
Autres débiteurs et actifs divers	937 091	2 097 901
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	2 301 086	3 113 970
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	81 843	24 241
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	3 325 028	2 688 471
Autres créditeurs et passifs divers	5 206 186	2 312 865
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	8 613 057	5 025 576

NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote dans le résultat
AJARINVEST	63 416	152 787	236 147	286 538	61 115
Participations dans les sociétés mises en équivalence	63 416	152 787	236 147	286 538	61 115

NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute 2023 déc.	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute 2024 déc.
Immeubles de placements	1 836 139	347 451	-245 417	-15 195	1 922 978
TOTAL	1 836 139	347 451	-245 417	-15 195	1 922 978

NOTE-A15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024 déc.			2023 déc.		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 189 971	416 260	1 773 711	2 312 900	517 839	1 795 061
Équipement, mobilier, installations	964 803	555 257	409 546	840 494	526 651	313 842
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	2 131 631	656 170	1 475 461	807 697	568 730	238 968
TOTAL	5 286 406	1 627 688	3 658 718	3 961 091	1 613 220	2 347 871

NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2023 déc.	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraites	2024 déc.
Valeur brute	1 050 763	-	155 257	-11 902	1 194 774
Amortissement et dépréciation	-423 385	4 881	-32 529	123	-450 998
NET	627 378	4 881	122 728	-11 779	743 776

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	2023 déc.	Augmentation	Diminution	Autres flux	2024 déc.
Valeur brute	353 090	35 263	-	-	388 353
Amortissement et dépréciation	-321 571	-37 096	9 233	-	-349 434
Total immobilisations corporelles	31 519	-1 833	9 233	-	38 919
Valeur brute	493 223	-	-11 830	-	481 393
Amortissement et dépréciation	-6 732	-69 504	-	-	-76 236
Total immobilisations incorporelles	486 492	-69 504	-11 830	-	405 157
Total immobilisations	518 011	-71 337	-2 598	-	444 076

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	2024 déc.	2023 déc.
Immobilisations corporelles	3 658 718	2 347 871
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	38 919	31 519
Immobilisations incorporelles	743 776	627 378
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	405 157	486 492

PASSIFS AU TITRE DE DETTES LOCATIVES

	2024 déc.	2023 déc.
Comptes de régularisation et autres passifs	8 613 057	5 025 576
Dont: dettes locatives	73 077	74 482

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION

	2024 déc.	2023 déc.
Intérêts et charges assimilées	-2 101 040	-1 906 052
Dont: charges d'intérêts sur dettes locatives	-21 355	-17 527
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-210 090	-202 469
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-10 158	-8 281

NOTE-A17 - GOODWILL

	2023 déc.	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	2024 déc.
Valeur brute	296 531	-	-	-	296 531
SOFAC	174 884	-	-	-	174 884
CIH CAPITAL MANAGEMENT	68 900	-	-	-	68 900
BADEEL	52 747	-	-	-	52 747
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	296 531	-	-	-	296 531

(En milliers MAD)

NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Détail des charges	2024 déc.	2023 déc.
Salaires	640 797	616 251
Charges du personnel des exercices antérieurs	76	603
Cotisations sociales	220 906	207 681
Autres rémunérations du personnel	93 873	50 418
Total	955 652	874 953

(En nombre)

Effectif fin de période	2024 déc.	2023 déc.
Employés	698	641
Cadres	1 696	1 648
Total	2 394	2 289

(En milliers MAD)

Montant (Provisions)	2023 déc.
Montant (Provisions) au 1^{er} janvier 2023	(213 542)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(20 078)
Reprise pour utilisation / prestations payées	40 847
OCI	13 771
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Écart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 décembre 2023	(179 002)

Montant (Provisions)	2024 déc.		2023 déc.	
Montant (Provisions) au 1^{er} janvier 2024	(179 002)		(19 094)	
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	11 550		2 027	
Reprise pour utilisation / prestations payées	2 027		-	
OCI	-		-	
Variation de périmètre	-		-	
Business combination (seulement si significatif)	-		-	
Écart de conversion	-		-	
Montant (Provisions) au 31 décembre 2024	(184 518)		(184 518)	

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	2024 déc.	2023 déc.	2024 déc.	2023 déc.
Engagement net	64 273	64 940	100 874	94 354
Limitation de l'actif de retraite	0	0	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0	0	0	0
Actif/Provision net figurant au bilan	64 273	64 940	100 874	94 354

(En %)

SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	2024 déc.	2023 déc.	2024 déc.	2023 déc.
Sensibilité de l'engagement	-6 %	-6 %	-7 %	-7 %
Sensibilité du coût des services	-10 %	-8 %	-11 %	-11 %
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	16 %	13 %	14 %	12 %

NOTE-P4 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	2024 déc.	2023 déc.
Comptes ordinaires créditeurs	-	91 702	489 069	237 473	818 244	841 792
Valeur données en pension	8 424 073	-	1 185 242	-	9 609 315	6 953 402
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	8 424 073	-	1 185 242	-	9 609 315	6 953 402
Emprunts de trésorerie	2 281 000	3 839	4 691 571	-	6 976 409	8 065 028
- au jour le jour	-	3 839	144 261	-	148 099	144 001
- à terme	2 281 000	-	4 547 310	-	6 828 310	7 921 026
Emprunts financiers	-	-	526 240	829 398	1 355 638	1 712 347
Autres dettes	-	26 228	-	-	26 228	26 230
Intérêts courus à payer	29 223	-	48 335	1 548	79 106	89 266
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	10 734 296	121 769	6 940 456	1 068 418	18 864 940	17 688 066

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2024 déc.	2023 déc.
Comptes ordinaires créditeurs	457 126	1 019 075	9 527 358	40 940 664	51 944 222	45 073 583
Comptes d'épargne	-	-	-	11 210 284	11 210 284	10 190 497
Dépôts à terme	112 198	1 716 635	966 754	10 755 144	13 550 731	12 418 010
Autres comptes créditeurs	61 824	191 254	193 728	3 180 688	3 627 494	4 248 557
Intérêts courus à payer	290	32 281	50 893	117 150	200 615	149 140
Autres dettes envers la clientèle	247 187	83 802	779 393	2 822 875	3 933 257	2 079 564
TOTAL	878 625	3 043 047	11 518 126	69 026 805	84 466 604	74 159 350

NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

	2023 déc.	Augmentation	Diminution	2024 déc.
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	14 478 033	3 260 000	-4 722 467	13 015 567
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	197 183	-	-	120 252
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	52 285	-	-	106 178
Total	14 727 502	3 260 000	-4 722 467	13 241 997

NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2023 déc.	Augmentation	Diminution	Autres	2024 déc.
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	185 539	-	-	-	185 539
Provisions pour risques et charges	315 600	174 037	-78 988	-152 694	257 955
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	179 002	19 094	-11 550	-2 027	184 518
TOTAL	680 141	193 131	-90 538	-154 721	628 012

NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	2024 déc.	2023 déc.
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	4 276 000	3 052 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 300 000	1 300 000
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	115 969	94 524
TOTAL	5 691 969	4 446 524

RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

	Entreprises consolidées par intégration globale
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-
Prêts et créances	-2 437 459
Comptes de régularisation et autres actifs	-28 448
PASSIF	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-602 799
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-
RESULTAT	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-78 402
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	74 380
Commissions (produits)	-35 472
Commissions (charges)	13 705
Autres	27 181

SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2024 déc.
TOTAL BILAN	124 202 734	19 338 881	397 556	-2 967 782	140 971 389
Dont	-	-	-	-	-
ÉLÉMENTS D'ACTIF					
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	5 415 731	6 376	14	-	5 422 122
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4 732 393	1 457	106 373	-1 428 393	3 411 829
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	85 555 464	16 574 184	89 152	-1 009 065	101 209 734
Immobilisations corporelles	1 044 460	1 767 208	847 050	-	3 658 718
Immobilisations incorporelles	698 022	43 769	1 985	-	743 776
ÉLÉMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14 973 006	6 102 701	23 206	-2 233 973	18 864 940
Dettes envers la clientèle	80 051 464	4 535 864	10 286	-131 010	84 466 604
Titres de créance émis	7 952 152	5 289 845	-	-	13 241 997
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5 410 426	281 543	-	-	5 691 969
Capitaux propres	7 248 937	926 143	262 368	-	8 437 448
COMPTE DE RÉSULTAT					
Marges d'intérêt	2 369 227	637 665	-6 940	-4 022	2 995 931
Marge sur commissions	373 903	72 472	-25	-21 768	424 582
Produit net bancaire	3 835 222	753 509	231 041	-80 265	4 739 507
Résultat d'exploitation	1 106 910	255 595	220 031	5 413	1 587 949
Résultat net	565 179	164 061	236 801	-	966 041
Résultat net part du groupe	554 899	108 705	212 274	-	875 878

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS ET DE GARANTIE

	2024 déc.	2023 déc.
Engagements de financements et de garantie donnés	20 433 775	20 696 317
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	317 451
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12 167 941	12 429 377
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	16 592	1 027 112
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 249 242	6 922 378
Engagements de financements et de garantie reçus	15 372 527	27 126 928
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	807 685	598 015
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 564 842	26 528 914

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	2024 déc.		2023 déc.		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
TIVOLI	Maroc	-	-	89,36%	89,36%	Sortie du périmètre
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
BADEEL	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

NOTE-R1 - MARGE D'INTÉRÊTS

	2024 déc.	2023 déc.
Sur opérations avec les établissements de crédit	127 001	118 724
Sur opérations avec la clientèle	4 600 417	4 257 444
Intérêts courus et échus sur titres de créance	614	10 169
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	337 823	317 137
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	31 116	8 635
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	5 096 971	4 712 108
Sur opérations avec les établissements de crédits	200 700	208 076
Sur opérations avec la clientèle	974 055	933 318
Titres de créance	215 462	178 988
Titres au coût amorti	15 151	18 593
Sur dettes représentées par titres	476 731	376 511
Sur dettes subordonnées	218 205	186 467
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	737	4 099
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges d'intérêts	2 101 040	1 906 052
MARGE D'INTERET	2 995 931	2 806 056

NOTE-R3 - GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

	2024 déc.	2023 déc.
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JV	1 008 430	996 523
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	973 840	959 996
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	303 589	304 650
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	670 251	655 346
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	34 590	36 527
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	34 590	36 527

NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	2024 déc.			2023 déc.		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	172 265	51 104	121 161	158 046	82 382	75 664
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 534	2 500	34	-	2 242	-2 242
Sur opérations avec la clientèle	118 946	-	118 946	109 165	-	109 165
Sur opérations sur titres	1 846	1 568	278	4 510	4 252	258
Sur opérations de change	48 939	47 036	1 903	44 372	75 889	-31 517
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	743 891	440 470	303 421	546 446	261 913	284 533
Produits nets de gestions d'OPCVM	16 732	-	16 732	13 515	-	13 515
Produits nets sur moyens de paiement	522 068	-	522 068	350 398	-	350 398
Autres	205 092	440 470	-235 378	182 533	261 913	-79 380
Produits nets des commissions	916 156	491 573	424 582	704 492	344 295	360 197

(En milliers MAD)

NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	2024 déc.	2023 déc.
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	4 909	7 988
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-882	-826
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	638 682	607 156
Autres charges	-332 146	-308 893
Produits et charges des autres activités	310 563	305 426

NOTE-R5 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	2024 déc.	2023 déc.
Charges de personnel	955 652	874 953
Impôts et taxes	46 092	59 799
Services extérieurs et autres charges	868 122	854 402
Charges d'exploitation	1 869 866	1 789 154

NOTE-R6 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2024 déc.	2023 déc.
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-208 925	-202 568
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-1 165	99
Total dotations	-210 090	-202 469

NOTE-R7 - COÛT DU RISQUE

	2024 déc.	2023 déc.
Dotations aux provisions	1 515 476	1 596 020
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	1 490 800	1 483 040
Provisions pour dépréciations des titres	-	-
Provisions pour risques et charges	24 675	112 979
Reprises de provisions	591 774	377 156
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	513 156	362 236
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	78 618	14 920
Variation des provisions	923 702	1 218 864
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	168 157	88 536
Récupération sur prêts et créances amorties	-20 258	-26 841
Autres pertes	-	-
COÛT DU RISQUE	1 071 601	1 280 559

NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	2024 déc.	2023 déc.
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-39 084	-44 511
Plus value de cession	-33 860	-44 259
Moins value de cession	-5 225	-252
Titres de capitaux propres consolidés	-54 355	-
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-54 355	-
Gains ou pertes sur autres actifs	45 088	127 326
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-48 352	82 814

NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	2024 déc.	2023 déc.
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

NOTE-R10 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2024 déc.	2023 déc.
Charge d'impôts exigibles	-746 650	-831 720
Charge d'impôts différés	111 979	285 741
Charge d'impôt de la période	-634 671	-545 979
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	1 600 712	1 322 946
Taux d'impôt théorique	38,50%	37,75%
Impôt théorique	-616 274	-499 412
Écart taux mère/filiales	27 023	47 894
Effet différences permanentes	-118 541	-160 385
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	73 121	-65 925
Charge effective d'impôts	-634 671	-545 979

NOTE-R11 - ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	2024 déc.	2023 déc.
Résultat net	966 041	776 967
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	226 815	185 568
Écarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	226 815	185 568
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	1 192 856	962 535
part du groupe	1 102 693	895 961
part des minoritaires	90 163	66 574

NOTE-R12 - RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	2024 déc.	2023 déc.
Résultat net part du Groupe	875 878	710 393
Nombre d'actions ordinaires émises	31 497 283	30 519 784
Résultat par action de base et dilué en dh	27,8	23,3

**forvis
mazars**

76, Bd Abdalmoumen
Résidence Koufouba, 7^{ème} étage
Casablanca-Maroc

Deloitte

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour noire 3, 5^{ème} étage
La Marina - Casablanca

**GRUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
(Groupe CIH BANK)****ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA
SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) et ses filiales (Groupe CIH BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8.437.448, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 966.041.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CIH BANK arrêtés au 31 décembre 2024, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 11 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS


Taha Ferdaous
Associé

DELOITTE AUDIT


Hicham Belemqadem
Associé

Etat A1 : État des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêté au 31/12/2024 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURES

Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par facturation et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al-Maghrib. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses ;
 - 50 % pour les créances douteuses ;
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...);
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH-Bank retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

PORTEFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part par en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêt des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêt des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêt.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêt comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 31/12/2024 une provision pour risques généraux d'un montant de 1 835 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

(En milliers MAD)

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2024

BILAN ACTIF		
ACTIF	déc-24	déc-23
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 216 702	2 788 234
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 073 478	5 996 170
- A vue	1 497 171	2 535 242
- A terme	2 576 307	3 460 928
Créances sur la clientèle	76 925 828	69 219 086
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	17 711 388	17 260 305
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	10 739 847	9 739 331
- Crédits et financements participatifs immobiliers	28 382 046	28 586 827
- Autres crédits et financements participatifs	20 092 547	13 632 623
Créances acquises par affacturage	1 542 098	3 297 949
Titres de transaction et de placement	10 405 797	6 934 314
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 770 699	4 988 370
- Autres titres de créance	45 007	349 165
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	7 590 091	1 596 779
Autres actifs	3 914 859	3 675 501
Titres d'investissement	9 061 996	8 371 427
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 202 142	3 825 512
- Autres titres de créance	5 859 854	4 545 915
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 376 315	2 426 280
- Participation dans les entreprises liées	1 931 026	1 980 986
- Autres titres de participation et emplois assimilés	445 289	445 294
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	560 017	557 355
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	268 520	154 784
Immobilisations corporelles	1 416 450	1 324 122
TOTAL ACTIF	114 762 061	104 745 221

BILAN PASSIF		
PASSIF	déc-24	déc-23
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 531 143	11 840 652
- A vue	605 290	602 939
- A terme	12 925 853	11 237 713
Dépôts de la clientèle	73 663 349	66 121 351
- Comptes à vue créditeurs	47 924 204	42 856 885
- Comptes d'épargne	11 210 309	10 190 522
- Dépôts à terme	11 944 997	11 237 038
- Autres comptes créditeurs	2 583 839	1 836 907
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	7 952 152	11 389 883
- Titres de créance négociables	7 952 152	11 389 883
- Emprunts obligataires	-	-
- Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	5 281 006	2 754 557
Provisions pour risques et charges	2 038 765	2 035 898
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	5 410 426	4 390 369
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 028 708	1 776 513
Capital	3 149 728	3 051 978
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	956 741	764 011
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	750 043	620 007
TOTAL PASSIF	114 762 061	104 745 221

HORS BILAN		
Libellé	déc-24	déc-23
ENGAGEMENTS DONNÉS	19 925 695	20 327 124
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	317 451
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	11 659 861	12 060 183
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	16 592	1 027 112
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 249 242	6 922 378
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	15 169 134	16 430 132
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	604 450	604 450
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	14 564 684	15 825 683
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES			
Libellé	déc-24	déc-23	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 483 534	5 901 255	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	166 729	157 547	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 581 659	3 388 297	
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	340 290	323 009	
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	314 283	298 777	
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	
Commissions sur prestations de service	692 677	508 872	
Autres produits bancaires	1 387 896	1 224 752	
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 660 819	2 201 092	
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	329 945	406 007	
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 024 419	894 068	
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	326 266	290 643	
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	
Autres charges bancaires	980 189	610 375	
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-	
PRODUIT NET BANCAIRE	3 822 715	3 700 162	
Produits d'exploitation non bancaire	61 625	99 260	
Charges d'exploitation non bancaire	14 739	155 123	
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 696 768	1 607 467	
Charges de personnel	686 290	667 161	
Impôts et taxes	34 609	39 291	
Charges externes	776 201	708 535	
Autres charges générales d'exploitation	36 371	30 243	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	163 298	162 236	
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 278 682	1 512 194	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	876 500	440 596	
Pertes sur créances irrécouvrables	51 487	19 840	
Autres dotations aux provisions	350 695	1 051 758	
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	501 137	801 107	
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	270 631	269 845	
Récupérations sur créances amorties	17 303	23 788	
Autres reprises de provisions	213 202	507 475	
RESULTAT COURANT	1 395 287	1 325 746	
Produits non courants	31	13 566	
Charges non courantes	104 615	59 931	
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 290 703	1 279 382	
Impôts sur les résultats	540 660	659 375	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	750 043	620 007	

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION			
Libellé	déc-24	déc-23	
+ Intérêts et produits assimilés	4 088 677	3 868 853	
- Intérêts et charges assimilés	1 680 629	1 590 718	
MARGE D'INTERET	2 408 048	2 278 135	
+ Produits sur financements participatifs	-	-	
- Charges sur financements participatifs	-	-	
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-	
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	
Résultat des opérations d'Ijara	-	-	
+ Commissions perçues	743 284	557 667	
- Commissions servies	387 900	272 936	
Marge sur commissions	355 384	284 732	
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	303 304	312 468	
+ Résultat des opérations sur titres de placement	94 473	50 058	
+ Résultat des opérations de change	490 099	518 966	
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-1 590	-2 765	
Résultat des opérations de marché	886 287	878 726	
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
+ Divers autres produits bancaires	350 018	397 520	
- Diverses autres charges bancaires	177 022	138 951	
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-	
PRODUIT NET BANCAIRE	3 822 715	3 700 162	
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	500	-	
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	61 625	99 260	
- Autres charges d'exploitation non bancaire	14 739	155 123	
- Charges générales d'exploitation	1 696 768	1 607 467	
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 173 332	2 176 833	
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-640 053	-166 803	
- Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-137 992	-684 284	
RESULTAT COURANT	1 395 287	1 325 746	
RESULTAT NON COURANT	-104 584	-66 364	
- Impôts sur les résultats	540 660	659 375	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	750 043	620 007	

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Libellé	déc-24	déc-23
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	750 043	620 007
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	163 298	162 236
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	134 046	978 885
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	68 128	501 333
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	9 075	3 994
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 986	252
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	140 000
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	975 169	1 396 053
- Bénéfices distribués	427 277	427 277
AUTOFINANCEMENT	547 892	968 776

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Libellé	déc-24	déc-23
Produits d'exploitation bancaire perçus	6 483 534	5 901 255
Récupérations sur créances amorties	17 303	23 788
Produits d'exploitation non bancaire perçus	61 625	99 260
Charges d'exploitation bancaire versées	(2 660 819)	(2 201 092)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(14 739)	(155 123)
Charges générales d'exploitation versées	(1 696 768)	(1 607 467)
Impôts sur les résultats versés	(540 660)	(659 375)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 649 475	1 401 246
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 922 692	(2 052 879)
Créances sur la clientèle	(5 950 891)	(4 687 098)
Titres de transaction et de placement	(3 437 731)	2 197 012
Autres actifs	(239 358)	(697 097)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 690 491	(2 331 446)
Dépôts de la clientèle	7 541 998	3 443 390
Titres de créance émis	(3 437 731)	3 107 793
Autres passifs	2 526 449	465 019
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	582 166	(555 306)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2 231 641	845 941
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	432 103
Acquisition d'immobilisations financières	(1 553 934)	(484 863)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(410 323)	(353 106)
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	238 417	222 918
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(1 725 840)	(182 948)
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	1 000 000	-
Emission d'actions	349 945	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	(427 277)	(427 277)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	922 668	(427 277)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	1 428 469	235 716
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 788 234	2 552 518
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4 216 702	2 788 234

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 756 956	-	402 475	1 051 656	3 211 087	3 482 508
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	529 763	-	529 763	499 847
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	529 763	-	529 763	499 847
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	-	258 899	258 899	1 356 418
- au jour le jour	-	-	-	-	-	611 237
- à terme	-	-	-	258 899	258 899	745 181
PRÊTS FINANCIERS	-	764 860	1 026 958	-	1 791 818	2 191 368
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉANCES	-	17 309	-	-	17 309	13 152
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	9 010	12 523	25	21 557	41 200
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 756 956	791 178	1 971 719	1 310 580	5 830 434	7 584 493

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	1 940 522	177 159	13 139 666	136 425	15 393 772	14 881 075
- Comptes à vue débiteurs	1 022 505	177 159	3 432 862	88 733	4 721 259	4 948 390
- Créances commerciales sur le Maroc	69 000	-	1 621 118	-	1 690 118	1 451 284
- Crédits à l'exportation	-	-	80 114	-	80 114	157 148
- Autres crédits de trésorerie	849 017	-	8 005 572	47 692	8 902 281	8 324 253
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	-	-	-	2 258 785	2 258 785	2 326 301
- Crédits à la consommation	-	-	-	2 258 785	2 258 785	2 326 301
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	334 294	1 055 709	8 911 103	369 400	10 670 506	9 688 991
- Crédits à l'équipement	334 294	1 055 709	8 911 103	369 400	10 670 506	9 688 991
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	429 203	-	9 046 321	18 890 576	28 366 100	28 576 429
- Crédits immobiliers	429 203	-	9 046 321	18 890 576	28 366 100	28 576 429
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	170 230	16 957 304	14 291	-	17 141 825	11 021 314
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	753 577	-	788 521	-	1 542 098	3 297 949
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	16 944	138 999	5 118	161 061	130 105
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	37 012	710 452	2 186 314	2 933 778	2 594 870
- Créances pré-douteuses	-	9 080	50 384	395 197	454 661	375 349
- Créances douteuses	-	27 397	82 347	206 854	316 598	180 499
- Créances compromises	-	535	577 721	1 584 264	2 162 519	2 039 022
TOTAL	3 627 826	18 244 128	32 749 354	23 846 618	78 467 926	72 517 035

(En milliers MAD)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	1 391 423	8 065 765	8 010 851	1 873 040	19 341 079	15 198 713
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	5 942 084	-	-	5 942 084	8 771 108
Obligations	45 000	2 123 681	-	-	2 168 681	2 566 451
Autres titres de créance	1 346 423	-	420 760	1 873 040	3 640 223	2 264 401
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	7 590 091	-	7 590 091	1 596 753
ICNE	37 421	47 540	2 346	39 407	126 714	107 028
TOTAL	1 428 844	8 113 305	8 013 197	1 912 447	19 467 793	15 305 741

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

Titres	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	8 761 169	8 761 169	8 761 169	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 770 699	2 770 699	2 770 699	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	5 990 470	5 990 470	5 990 470	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1 705 962	1 644 726	45 029	225	61 334	61 334
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	45 029	45 105	45 029	76	21	21
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	1 660 934	1 599 621	-	149	61 313	61 313
TITRES D'INVESTISSEMENT	9 061 996	9 061 996	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 202 142	3 202 142	-	-	-	-
Obligations	2 251 179	2 251 179	-	-	-	-
Autres titres de créance	3 608 675	3 608 675	-	-	-	-

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels	-
Opérations diverses sur titres [débiteur]	188 989
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	188 989
Débiteurs divers	845 393
- Sommes dues par l'Etat	733 938
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-
- Sommes diverses dues par le personnel	894
- Comptes clients de prestations non bancaire	-
- Divers autres débiteurs	110 561
Valeurs et emplois divers	1 644 966
- Valeurs et emplois divers	1 644 966
Comptes d'ajustement de hors bilan [débiteur]	312 053
Comptes d'écart sur devises et titres [débiteur]	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	112 872
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc [débiteur]	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	544 848
- Produits à recevoir	493 092
- Charges constatées d'avance	51 756
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	263 331
Créances en souffrance sur opérations diverses	90 251
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	87 843
TOTAL	3 914 859

TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2024

	Capital Social	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 31 décembre 2024			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES			14 154 892		2 384 314	453 293	1 931 021		2 336 104	272 774	155 827
SOFAC	210 450 000	100	1 395 543	66,30%	521 258	-	521 258	31/12/2023	938 727	201 504	66 302
Umnia BANK	1 100 000 000	100	3 600 000	40,00%	440 000	-	440 000	31/12/2023	498 028	-17 779	-
PALM-BAY	100 000 000	1 000	85 000	85,00%	10 000	10 000	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44 462 000	100	444 609	89,36%	115 191	115 191	-	31/12/2023	-37 198	-10 091	-
LE TIVOLI CCA	-	-	-	-	74 171	74 171	-	-	-	-	-
RHOSN ENNAKHIL	400 000	100	3 200	80,00%	320	-	320	31/12/2023	28 127	23 509	-
CIH COURTAGE	1 000 000	100	10 000	100,00%	1 000	-	1 000	31/12/2023	32 078,38	30 675,02	30 800,00
SANGHO	494 000	100	4 940	100,00%	253 831	253 831	-	31/12/2023	-5 277	-6 480	-
LANA CASH	35 000 000	100	599 994	99,99%	59 999	-	59 999	31/12/2023	12 568	-7 914	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100 000	100	1 000	100,00%	100	100	-	31/12/2023	771	9	-
BMCI ASSET MANAGEMENT	1 000 000	100	10 000	100,00%	70 000	-	70 000	31/12/2023	1 743	643	-
CIH PATRIMMO	806 083 813	100	8 000 606	100,00%	838 444	-	838 444	31/12/2023	866 537	58 699	58 724
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS			6 409 091		452 125	6 833	445 293		10 454 151	316 559	82 590
ATLANTASANAD	602 835 950	10	6 028 360	9,99%	410 057	-	410 057	31/12/2023	3 855 133	442 642	34 362
AJARINVEST	7 000 000	100	28 000	40,00%	2 800	-	2 800	31/12/2021	12 253	14 918	48 000
TAKAFULIA ASSURANCES	50 300 000	100	100 600	20,00%	10 060	-	10 060	-	-	-	-
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	100	70 000	7,13%	7 000	-	7 000	31/12/2016	182 731	83 632	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 005 000	100	12 670	6,67%	1 267	-	1 267	31/12/2014	21 519	216	63
INTERBANK	11 500 000	100	6 899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12 489	140	-
SGFG	1 000 000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/2022	5 019 488	-246 492	-
SBVC CASABLANCA	387 517 900	100	116 256	3,00%	11 765	-	11 765	31/12/2023	751 607	10 891	165
MAROCLEAR	100 000 000	5 000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2022	334 068	12 559	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
SIDI IFNI	100 000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6 100 000	100	9 150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300 000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEIS C/C	2 100 000	100	3 000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37 000 000	500	7 423	10,03%	3 737	3 737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20 000 000	100	20 000	10,00%	2 000	-	2 000	31/12/2014	48 314	3 014	-
SED FES	10 000 000	100	5 000	5,00%	375	-	375	-	-	-	-
SMIT	100 000 000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216 548	-4 961	-
ADER-FES	35 000 000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUCHARAKA											
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUDARABA											
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL			20 563 983		2 836 439	460 125	2 376 314		12 790 255	589 333	238 417

CRÉANCES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	APPARENTÉS			EXERCICE 31/12/2024	EXERCICE 31/12/2023
		ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE		
Créances subordonnées	560 017	560 017	-	-	560 017	557 355
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	560 017	560 017	-	-	560 017	557 355
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions/reclassement au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits/reclassement au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	335 679	132 900	7	468 573	180 895	19 158	-	200 053	268 520
Droit au bail	77 743	-	-	77 743	100	-	-	100	77 643
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	257 936	132 900	7	390 830	180 795	19 158	-	199 953	190 876
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 559 193	277 406	41 451	2 795 148	1 235 070	144 140	513	1 378 698	1 416 450
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 061 326	146 538	1 207 864	1 207 864	330 701	34 645	-	365 345	842 519
Terrain d'exploitation	140 760	118 312	-	259 072	-	-	-	-	259 072
Immeubles d'exploitation, Bureaux	737 660	28 226	-	765 886	246 864	28 052	-	274 916	490 970
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
Immeubles d'exploitation, Logements de vacances	182 091	-	-	182 091	83 022	6 593	-	89 614	92 477
MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	555 813	41 800	-	597 613	370 397	55 761	-	426 159	171 454
Mobilier de bureau d'exploitation	77 110	6 273	-	83 383	48 507	4 699	-	53 205	30 177
Matériel de bureau d'exploitation	60 812	722	-	61 534	43 456	5 889	-	49 345	12 189
Matériel Informatique	391 268	33 679	-	424 947	257 563	43 032	-	300 596	124 352
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 295	182	-	7 477	5 002	668	-	5 670	1 807
Autres matériels d'exploitation	19 329	943	-	20 272	15 869	1 473	-	17 343	2 929
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	871 023	87 395	12 997	945 421	505 323	51 303	50	556 576	388 845
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	71 030	1 674	-	44 249	28 649	2 432	463	30 618	13 632
Terrains hors exploitation	602	-	230	372	-	-	-	-	372
Immeubles hors exploitation	2 410	-	493	2 118	1 403	-	-	463	940
Mobilier et matériel hors exploitation	39 485	1 121	-	40 606	27 179	2 404	-	29 583	11 023
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	28 333	553	27 733	1 154	67	28	-	95	1 059
TOTAL	2 894 872	410 307	41 458	3 263 721	1 415 966	163 298	513	1 578 751	1 684 969

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	-	-	131 831	237 473	369 304	372 327
VALEURS DONNÉES EN PENSION	8 424 073	-	1 185 242	-	9 609 315	6 953 402
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	8 424 073	-	1 185 242	-	9 609 315	6 953 402
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	2 281 000	-	144 261	-	2 425 261	3 072 930
- au jour le jour	-	-	144 261	-	144 261	144 261
- à terme	2 281 000	-	-	-	2 281 000	2 928 669
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	161 752	829 398	991 150	1 301 673
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	104 402	-	-	104 402	98 974
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	29 223	-	940	1 548	31 711	41 346
TOTAL	10 734 296	104 402	1 624 027	1 068 418	13 531 143	11 840 652

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	432 689	1 025 413	8 722 149	37 743 946	47 924 197	42 856 498
Comptes d'épargne	-	-	-	11 210 284	11 210 284	10 190 497
Dépôts à terme	14 580	1 716 435	844 450	9 189 491	11 765 356	11 105 460
Autres comptes créditeurs	309 011	103 582	949 850	1 205 911	2 568 354	1 836 907
Intérêts courus à payer	290	35 061	55 276	104 531	195 159	131 789
TOTAL	756 570	2 880 691	10 571 725	59 454 362	73 663 349	66 121 351

DETTES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTÉ	APPARENTÉS			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
			ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE		
Dettes subordonnées	5 300 000	-	4 300 000	1 000 000	-	5 300 000	4 300 000
Dettes subordonnées à durée déterminée	4 000 000	-	3 000 000	1 000 000	-	4 000 000	3 000 000
Titres subordonnés à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3 000 000	-	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès de la clientèle	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 300 000	-	1 300 000	-	-	1 300 000	1 300 000
Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400 000	-	400 000	-	-	400 000	400 000
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès de la clientèle	900 000	-	900 000	-	-	900 000	900 000
Intérêts courus à payer	110 426	-	110 426	-	-	110 426	90 369

(En milliers MAD)

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS (Y COMPRIS LES DETTES SUBORDONNÉES)

Nature	Date Émission	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque (en bps)	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Montant non amorti (Kdh)	ICNE (Kdh)	CRD + ICNE
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe			10	In Fine	09/01/2025	53 300	53 300	2 476	55 776
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	82 400	82 400	2 074	84 474
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe			10	In Fine	09/01/2025	626 500	626 500	29 108	655 608
Obligations subordonnées	09/01/2015	3,99	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	09/01/2025	320 200	320 200	12 705	332 905
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe			10	In Fine	15/12/2026	39 400	39 400	70	39 470
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,46	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	15/12/2026	960 400	960 400	1 570	962 170
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	417 400	417 400	10 481	427 881
Obligations subordonnées	18/05/2018	3,73	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	18/05/2028	500 000	500 000	11 812	511 812
Obligations subordonnées	07/06/2024	4,44	Taux Fixe			10	In Fine	07/06/2034	350 000	350 000	8 856	358 856
Obligations subordonnées	07/06/2024	3,75	Taux Revisable	Annuelle		10	In Fine	07/06/2034	650 000	650 000	14 083	664 083
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annuelle			Perpétuel		150 000	150 000	102	150 102
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	5,19	Taux Revisable	Annuelle			Perpétuel		350 000	350 000	202	350 202
Obligations subordonnées perpétuelles	28/07/2022	4,84	Taux Revisable	Annuelle			Perpétuel		800 000	800 000	16 886	816 886
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									5 300 000	5 300 000	110 426	5 410 426
CDN	18/05/2020	2,97	Taux Fixe			5	In Fine	18/05/2025	950 000	950 000	17 625	967 625
CDN	18/05/2020	3,51	Taux Revisable	Annuelle		5	In Fine	18/05/2025	235 000	235 000	5 224	240 224
CDN	29/07/2020	2,53	Taux Fixe			5	In Fine	01/08/2025	530 000	530 000	5 621	535 621
CDN	29/09/2020	2,59	Taux Fixe			5	In Fine	29/09/2025	556 000	556 000	3 709	559 709
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe		40	5	In Fine	01/07/2026	188 000	188 000	2 246	190 246
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe		50	7	In Fine	25/06/2028	485 000	485 000	6 589	491 589
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe		50	7	In Fine	22/11/2028	981 000	981 000	2 827	983 827
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe		40	5	In Fine	24/05/2027	50 000	50 000	827	50 827
CDN	24/05/2022	3,51	Taux Revisable	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2 045 000	2 045 000	44 264	2 089 264
CDN	29/05/2023	4,12	Taux Fixe		30	2	In Fine	01/10/2025	700 000	700 000	7 269	707 269
CDN	22/09/2023	3,85	Taux Fixe		31	3	In Fine	02/02/2026	210 000	210 000	10 316	220 316
CDN	22/09/2023	3,93	Taux Fixe		33	3	In Fine	22/09/2026	293 000	293 000	3 186	296 186
CDN	22/09/2023	4,07	Taux Fixe		37	4	In Fine	22/09/2027	345 000	345 000	3 885	348 885
CDN	21/02/2024	3,4	Taux Fixe		22	1	In Fine	19/02/2025	129 300	129 300	3 847	133 147
CDN	04/04/2024	3,3	Taux Fixe			1	In Fine	04/04/2025	70 400	70 400	1 731	72 131
CDN	04/07/2024	3,36	Taux Fixe		20	1	In Fine	03/07/2025	64 200	64 200	1 085	65 285
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DÉPÔT									7 831 900	7 831 900	120 252	7 952 152
TOTAL GÉNÉRAL									13 131 900	13 131 900	230 678	13 362 578

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'opérations sur titres	81 843
Dettes sur titres	1 758 289
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	1 019 135
- Sommes dues à l'État	766 958
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	42 390
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	252
- Sommes dues au personnel	23 454
- Fournisseurs de biens et service	68 664
- Divers autres Créditeurs	117 417
Comptes d'ajustement de hors bilan	44 251
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	48 579
Charges à payer et produits constatés d'avance	540 072
- Charges à payer	522 323
- Produits constatés d'avance	17 749
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	1 788 837
Opérations diverses sur titres	-
TOTAL	5 281 006

CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2024
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 776 513	-	252 194	2 028 707
Réserve légale	305 197	-	-	305 197
Autres réserves	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 471 317	-	252 194	1 723 510
Capital	3 051 978	-	97 750	3 149 728
Capital appelé	3 051 978	-	97 750	3 149 728
Capital appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	764 011	-764 011	956 741	956 741
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	620 007	-620 007	750 043	750 043
TOTAL GÉNÉRAL	6 212 510	-1 384 018	2 056 727	6 885 219

PROVISIONS

Provisions	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2024
PROVISIONS, DÉDUITES DE LACTIF, SUR :	2 905 198	1 003 230	262 999	28	3 645 457
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	22	2	-	-	24
Créances sur la clientèle	2 267 097	845 837	243 175	28	2 869 787
Titres de placement et d'investissement	61 598	-	264	-	61 334
Titres de participation et emplois assimilés	311 264	149 362	500	-	460 125
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	265 217	8 029	19 060	-	254 186
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 035 898	223 966	221 099	-	2 038 765
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	56 554	30 661	27 457	-	59 758
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 768 447	134 046	67 628	-	1 834 864
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	210 898	59 259	126 014	-	144 143
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	4 941 097	1 227 195	484 098	28	5 684 222

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme		
Devises à recevoir	2 395 083	-
Dirhams à livrer	2 425 942	-
Devises à livrer	8 772 916	-
Dirhams à recevoir	8 977 848	-
Dont swaps financiers de devises	5 561 480	-
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (RISQUES > 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
6	7 848 084	5 820 676	1 819 561	412 857	7 725 708

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE						
	Dé 1 mois	1 mois <Dé 3 mois	3 mois <Dé 1 an	1 an <Dé 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	302 842	103 126	702 848	963 076	508 589	2 580 481
Créances sur la clientèle	20 393 085	3 749 351	8 576 211	16 277 901	16 704 788	65 701 336
Titres de créance	8 617 076	1 795 130	2 573 273	2 602 993	3 779 346	19 367 818
Créances subordonnées	-	-	-	-	560 017	560 017
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	29 313 003	5 647 607	11 852 332	19 843 970	21 552 740	88 209 652
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	547 568	653 595	4 942 463	1 655 651	5 078 221	12 877 498
Dettes envers la clientèle	3 314 152	2 314 500	5 527 629	612 487	-	11 768 768
Titres de créance émis	-	129 300	3 105 600	4 597 000	-	7 831 900
Emprunts subordonnées	1 000 000	-	-	2 500 000	1 800 000	5 300 000
TOTAL	4 861 720	3 097 395	13 575 692	9 365 138	6 878 221	37 778 166

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	
DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	129 976
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 273 527
Créances sur la clientèle	3 083 665
Titres	5 792 425
Autres actifs	68 539
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	10 348 132
PASSIF :	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 222 718
Dépôts de la clientèle	2 017 773
Autres passifs	72 882
TOTAL PASSIF	3 313 373
HORS-BILAN :	
Engagements donnés	273 930
Engagements reçus	1 389 463

MARGE D'INTÉRÊT		
RUBRIQUE	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	166 729	157 547
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 581 659	3 388 297
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	340 290	323 009
Total intérêts et produits assimilés	4 088 677	3 868 853
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	329 945	406 007
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 024 419	894 068
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	326 266	290 643
Total intérêts et charges assimilés	1 680 629	1 590 718
MARGE D'INTÉRÊTS	2 408 048	2 278 135

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ			
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE	
Produits sur titres de placement (de propriété)	75 867		
- Dividendes sur titres OPCVM	-		
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-		
- Autres produits sur titres de propriété	75 867		
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	238 417		
- Dividendes sur titres de participation	238 417		
- Dividendes sur participations liées	-		
- Autres produits sur titres de propriété	-		

COMMISSIONS REÇUES ET VERSÉES			
RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CRÉDIT	CLIENTÈLE	
COMMISSIONS REÇUES	-	743 284	
Commissions sur fonctionnement de compte	-	49 883	
Commissions sur moyens de paiement	-	493 426	
Commissions sur opérations de titres	-	102	
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	16 732	
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	54 519	
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	7 991	
Autres produits sur prestations de service	-	70 024	
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	
Commissions sur produits dérivés	-	1 669	
Commissions sur opérations de change virement	-	48 939	
Commissions sur opérations de change billet	-	-	
COMMISSIONS VERSÉES	-	387 900	
Charges sur moyens de paiement	-	244 024	
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	
Commissions sur engagements sur titres	-	-	
Autres charges sur prestations de service	-	95 272	
Commissions sur produits dérivés	-	1 568	
Commissions sur opérations de change virement	-	47 036	
Commissions sur opérations de change billets	-	-	

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
. Gains sur titres de transaction	431 593	
. Perte sur titres de transaction	128 288	
Résultat sur titres de transaction	303 304	
. Plus-values de cession sur titres de placement	94 473	
. Moins-values de cession sur titres de placement	-	
Résultat sur titres de placement	94 473	
. Produits sur engagement sur titres	-	
. Charges sur engagement sur titres	-	
Résultat sur engagements sur titres	-	
. Produits sur engagement sur produits dérivés	2 022	
. Charges sur engagement sur produits dérivés	3 611	
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-1 590	
. Produits sur opérations de change	773 686	
. Charges sur opérations de change	283 587	
Résultat sur opérations de change	490 099	

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges de personnel	686 290	
Salaires et appointements	330 379	
Primes et Gratifications	132 586	
Autres rémunérations du personnel	75 780	
Charges d'assurances sociales	73 491	
Charges de retraite	42 757	
Charges de formation	19 823	
Autres charges de personnel	11 474	
Impôts et taxes	34 609	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	3 650	
Patente	24 516	
Taxes locales	-	
Droits d'enregistrement	-	
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	
Taxes sur les véhicules	19	
Autres impôts et taxes, droits assimilés	6 424	
Charges extérieures	411 807	
Loyers de crédit-bail	82 160	
Loyers de location simple	116 354	
Frais d'entretien et de réparation	99 771	
Rémunération du personnel intérimaire	-	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	87 380	
Primes d'assurance	10 615	
Frais d'actes et de contentieux	561	
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	14 965	
Transport et déplacement	364 394	
Transport et déplacement	31 113	
Mission et réception	2 618	
Publicité, publication et relations publiques	55 258	
Frais postaux & de télécommunication	42 961	
Frais de recherche et de documentation	10 624	
Frais de conseil et d'assemblée	-	
Dons et cotisations	54 364	
Fournitures de bureau et imprimés	5 767	
Autres charges externes	161 689	
Autres charges d'exploitation	36 371	
Frais préliminaires	21 801	
Frais d'acquisition d'immobilisation	5 844	
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	2 553	
Pénalités et délits	-	
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	
Dons libéralités et lots	-	
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	736	
Diverses autres charges générales d'exploitation	5 438	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	163 298	
Immobilisations incorporelles d'exploitation	19 158	
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Immobilisations corporelles d'exploitation	141 708	
Immobilisations corporelles hors exploitation	2 433	
Prov./immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov./immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Prov./dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov./dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	

(En milliers MAD)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	35 999	
Divers autres produits bancaires	35 735	
. Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	
. Produits des exercices antérieurs	-	
. Divers autres produits bancaires	35 735	
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	264	
Autres charges bancaires	272 294	
Divers charges sur titres de propriété	-	
Frais d'émission des emprunts	-	
Autres charges sur opérations sur titres	-	
Autres sur prestations de services	95 272	
Divers autres charges bancaires	177 022	
. Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	
. Cotisation au fonds de garantie des déposants	120 206	
. Produits rétrocédés	384	
. Charges des exercices antérieurs	2 304	
. Divers autres charges bancaires	54 127	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	
Produits d'exploitation non bancaires	61 625	
Produits sur valeurs et emplois assimilés	33 261	
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	9 075	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	
Produits accessoires	2 597	
Subventions reçues	-	
Autres produits d'exploitation non bancaires	16 691	
Charges d'exploitation non bancaires	14 739	
Charges sur valeurs et emplois assimilés	9 400	
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	4 986	
Autres charges d'exploitation non bancaire	354	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	876 500	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	2	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	845 837	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	30 661	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pertes sur créances irrécouvrables	51 487	
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	5 852	
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	45 635	
Autres dotations aux provisions	350 695	
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	342 666	
Dotations aux provisions réglementées	-	
Dotations aux autres provisions	8 029	
Reprises de provisions pour créances en souffrance	270 631	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements de crédit et assimilés	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	243 175	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	27 457	
Récupération sur créances amorties	17 303	
Autres reprises de provisions	213 202	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	500	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	
Reprises de provisions pour autres risques et charges	193 642	
Reprises de provisions réglementées	-	
Reprises des autres provisions	19 060	
Produits non courants	31	
Reprises non courantes des amortissements	-	
Reprises non courantes des provisions	-	
Autres produits non courants	31	
Charges non courantes	104 615	
Dotations non courantes aux amortissements	-	
Dotations non courantes aux provisions	-	
Autres charges non courantes	104 615	

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital Social: 3 149 728 300

Nombre d'actions ou de parts sociales : 31 497 283

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay El Hassan, RABAT	HOLDING	17 530 419	55,66%	55,66%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan, Rabat	Institution Financière	2 105 738	6,69%	6,69%
Groupe HOLMARCOM	20, Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	37 489	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	181, Bd d'Anfa, Casablanca	ASSURANCES	3 614 072	11,47%	11,47%
RCAR	Ryad Business Center, Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 Rabat	Régime de retraite	1 639 980	5,21%	5,21%
Flottant en Bourse			5 340 006	16,95%	16,95%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK			1 229 579	3,90%	3,90%
TOTAL			31 497 283	100%	100%

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PAR PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

1. Ventilation par pôle d'activité

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- Activité bancaire	3 822 715	2 173 332	1 290 703
- Autres activités	-	-	-
TOTAL			

2. Ventilation par zone géographique

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- MAROC	3 822 715	2 173 332	1 290 703
- Autres zones	-	-	-
TOTAL			

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL (Établissements financiers)

INTITULÉS	MONTANT(+)	MONTANT(-)
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	750 043	
. Perte nette		
II. RÉINTEGRATIONS FISCALES		
. Réintégrations fiscales	934 000	
RÉINTEGRATIONS FISCALES COURANTES		
. Provision pour risque généraux	275 775	
. Amortissement non déductible sur matériel roulant	1 176	
. Charges sur exercices antérieurs	765	
. IS de l'exercice	540 660	
. Pertes non déductibles	26 067	
RÉINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
. Contribution à la cohésion social	87 334	
. Pénalités et amendes fiscales	2 222	
III. DEDUCTIONS FISCALES		
. Dédutions fiscales		279 730
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		
. Revenus des titres de participation exonérés		210 039
. Reprises sur provisions pour risques généraux		67 628
. Etalement des Produits à recevoir		1 092
. Reprise de provisions sur créances		971
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
. Reprises sur provisions pour risques et charges		
TOTAL	1 684 042	279 730
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut si T1 > T2 [A]	1 404 313	
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 [B]		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal [A - C] (OU)	1 404 313	
. Déficit net fiscal [B]		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
. Cumul des amortissements fiscalement différés		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 395 287
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	303 783
. Dédutions fiscales sur opérations courantes (-)	279 730
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 419 340
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	546 446
. Résultat courant après impôts (=)	872 894

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

Néant

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A. TVA collectée	291 980	313 692	404 320	201 352
B. TVA à récupérer	29 758	234 627	250 129	14 256
. Sur charges	26 121	185 846	200 137	11 830
. Sur immobilisations	3 636	48 782	49 992	2 426
C. TVA due ou crédit de TVA [A-B]	262 222	79 065	154 191	187 097

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	
. Report à nouveau	764 011	. Réserve légale	-
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (facultative)	-
. Résultats net de l'exercice	620 007	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	427 277
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	956 741

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	déc-24	déc-23	déc-22
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	6 885 220	6 212 510	6 019 780
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	3 822 715	3 700 162	2 786 515
2- Résultat avant impôts	1 290 703	1 279 382	918 119
3- Impôts sur les résultats	540 660	659 375	325 386
4- Bénéfices distribués	427 277	427 277	396 546
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	-	-	-
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	24	20	19
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	686 290	667 161	643 120
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	45	42	24 609 249	9 169 532
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

Rubrique	31/12/2024		31/12/2023	
	Créance en souffrance ^(*)	Provisions	Créance en souffrance ^(*)	Provisions
Créances pré-douteuses	491 267	36 606	401 196	25 837
Créances douteuses	472 262	172 577	220 289	39 790
Créances compromises	4 823 123	2 660 604	4 240 482	2 201 470
TOTAL	5 786 652	2 869 787	4 861 966	2 267 097

(*) Net des agios réservés

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

Éléments	(En nombre)	
	31/12/2024	31/12/2023
Comptes courants	88 693	79 362
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	41 347	39 791
Autres comptes chèques	3 242 388	2 953 164
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	1 248 249	958 399
Comptes à terme	2 596	2 533
Bons de caisse	640	700
Autres comptes de dépôts	3 957	4 261

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

2 ^e semestre 2024	2 ^e semestre 2023	2 ^e semestre 2022
6 483 534	5 901 255	4 717 036

ÉTATS NÉANTS

CODE ETAT	APPELLATION
B08	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
	TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIONS DES IMMOBILISATIONS
	PASSIF ÉVENTUEL
	DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS PLACÉS
	DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS REÇUS
	DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA
	TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

. Date de clôture [1] : 31 décembre 2024

. Date d'établissement des états de synthèse [2] février 2024

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	. Défavorables
	Néant

EFFECTIF

EFFECTIFS (En Nombre)	(En nombre)	
	31/12/2024	31/12/2023
Effectifs rémunérés		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalant plein temps	2394	2289
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	700	705
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1694	1584
Cadres (équivalent plein temps)	1696	1648
Employés (équivalent plein temps)	698	641

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca-Maroc

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ince 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION PROVISOIRE
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 12.295.646, dont un bénéfice net de KMAD 750.043, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) arrêtés au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 11 mars 2025


Les Commissaires aux Comptes

FORVIZ MAZARS

Taha Ferdaous
Associé

DELOITTE AUDIT

Hicham Belemqadem
Associé



**Rapport des commissaires
aux comptes pour les
comptes consolidés**

Aux Actionnaires**CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)**187, avenue Hassan II,
Casablanca**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024****Audit des états financiers consolidés****Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 8.437.448, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 966.041.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans

leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2024, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à 106.910 MMAD ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 5.700 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2024 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation des états financiers consolidés exempts d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS



forvis mazars
76 Bd Abdoumoumen Rés. Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 05 22 42 34 23


Taha FERDAOUS
Associé

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd St. Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour S. La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Hicham BELEMQADEM
Associé



**Rapport des commissaires
aux comptes pour les
comptes sociaux**

Aux Actionnaires**CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)**187, avenue Hassan II,
Casablanca**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES****EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024****AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE****Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant **KMAD 12.295.646** dont un bénéfice net de **KMAD 750.043**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CIH BANK au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de

la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 «Principales méthodes comptables» de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist).</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Au 31 décembre 2024, l'encours total des créances à la clientèle s'élève à 78.467 MMAD (y compris les créances acquises par</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance

<p>affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 2.689 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des dépréciations et provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	
---	--

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable Admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce

que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS



forvis mazars
76 Bd Abdoumoumen Rés. Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 05 22 42 34 23

Taha FERDAOUS
Associé

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Si Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Inceir 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 70 / 47 59

Hicham BELEMQADEM
Associé



**Rapport spécial des
commissaires aux
comptes**

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca – Maroc.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire3, 3^{ème} étage
La Marina, Casablanca – Maroc.

Aux actionnaires de la société
Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH Bank)
187, avenue Hassan II,
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Contrat d'acquisition de l'actif immobilier LE TIVOLI

Objet de la convention : Acquisition de l'actif immobilier situé à Agadir, Le contrat a été signé le 30/12/2024 (opération ponctuelle non renouvelable dans la durée) ;

Modalités de la convention : Prix de la transaction est de 100.300.000,00 MAD, totalement réglé.

Parties concernées : CIH Bank et LE TIVOLI ;

Impact résultat en 2024 : NEANT ;

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Conventions conclues avec SOFAC (CIH actionnaire majoritaire et administrateur de SOFAC)

2.1.1. Convention de recouvrement.

Objet de la convention : Sous-traitance de la gestion par SOFAC des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égales à 4 échéances.

Modalités essentielles : SOFAC assurera la gestion des relances téléphoniques des clients mettant à la disposition du CIH son savoir-faire en matière de démarchage téléphonique dans le domaine du recouvrement.

Charges comptabilisées au 31.12.2024 : 1.918.075 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2024 : 1.676.130 MAD.

2.1.2 Convention de gestion des crédits à la consommation

Objet de la convention : Cette convention entre CIH BANK et SOFAC a pris effet le 03 juin 2014. Elle a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC. Ainsi SOFAC assurera la gestion pour compte en mettant à la disposition de CIH BANK son savoir-faire en matière des crédits à la consommation.

Modalités essentielles : CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.

Charges comptabilisées au 31.12.2024 : 25.421.057 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2024 : 26.836.578 MAD.

2.2 Conventions conclues avec l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA (CIH Bank actionnaire et administrateur de l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA)

2.2.1 Etablissement d'un contrat de bail :

Nature et objet de la convention : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour l'exercice d'une activité bancaire.

Modalités de la convention : Loyer payable semestriellement et d'avance

Date de signature du contrat : 13/01/2020

Charges comptabilisées au 31.12.2024 : 38.532.247 MAD.

Montant décaissé au 31.12.2024 : Néant.

2.2.2 Etablissement d'un contrat de bail :

Objet de la convention : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour usage de siège social de CIH Bank et à toutes activités connexes ou complémentaire.

Date de signature du contrat : 28/12/2020

Charges comptabilisées au 31.12.2024 : 21.261.428 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2024 : Néant.

2.3 Conventions conclues avec CDG (CDG Actionnaire indirect de CIH Bank)

2.3.1 Convention de prêt :

Objet de la convention : mise en place d'un contrat de prêt dans le cadre de l'article 20 de la circulaire 14/G/2013

Modalités essentielles :

- Montant du prêt : 269.261.020 MAD
- Montant du capital restant dû : 144.260.650 MAD

Ce prêt est accordé à CIH Bank, pour une durée indéterminée, au taux d'intérêt HT au taux BDT 52s + Spread de 280 Bps, révisable chaque six mois sur la base du TMP S-1 du 52s.

Les intérêts sont servis à fréquence trimestrielle.

Charges comptabilisées au 31.12.2024 : 8.659.566 MAD HT.

2.4 Conventions conclues avec les membres du conseil d'administration de CIH Bank.

2.4.1 Rémunération des administrateurs de CIH Bank :

Objet de la convention : Fixation des modalités de rémunération

Conditions et modalités de rémunération : Le Conseil d'Administration autorise la rémunération des administrateurs membres des comités suivants :

- Le Comité de Nomination, de Rémunération.
 - Le Comité Stratégique.
 - Le Comité d'Audit.
 - Le Comité des Risques
- **Eligibilité :** Tout administrateur membre d'un des 4 comités précédents ou de tout comité venant à être créé par le Conseil d'Administration et ne rentrant pas dans le champ de l'exclusion suivante.

- **Exclusion :** Ne bénéficient pas de cette rémunération les :
 - Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés de CIH Bank ;
 - Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés de l'actionnaire majoritaire
- **Montant de la rémunération :**
 - En tant que membre d'un comité : 20 000 Dirhams brut /séance de comité ;
 - En tant que Président d'un comité : 30 000 Dirhams brut /séance de comité.
- **Règle d'attribution :**
 - Participation à la réunion du comité sous forme physique, par visio-conférence ou par messagerie,
 - La participation est justifiée par feuille de présence signée.
- **Champ d'application :**
 - Application au titre de l'activité des comités de l'exercice 2012 et des années postérieures.
- **Formalisme de mise en œuvre :**
 - Le paiement se fait par la banque, à la fin de chaque semestre civil, sur la base des feuilles de présence dûment signées.
 - Cette rémunération est portée aux charges de la banque.
 - Elle donne lieu aux prélèvements fiscaux en vigueur.

Charges comptabilisées au 31.12.2024 : 1.150.000 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2024 : 805.000 MAD (Montant brut).

2.5 Conventions conclues avec Umnia Bank (CIH Bank Actionnaire de Umnia Bank)

2.5.1 Accord d'Assistance Technique « TSA » :

L'objet de la convention : CIH fournit les services requis pour que Umnia Bank puisse réaliser ses activités.

Les modalités essentielles : Les modalités de facturation varient selon les prestations.

Produits comptabilisés au 31.12.2024 : 7.967.658 MAD HT.

Montant encaissé au 31.12.2024 : 11.747.667 MAD.

2.6 Conventions conclues avec BADEEL SMARTLEASE SA (Filiale de SOFAC)

2.6.1 Convention de garantie :

L'objet de la convention : CIH Bank délivre un engagement qui servira à atténuer le report à nouveau déficitaire généré entre 2022 et 2027.

Les modalités essentielles : La Garantie fera l'objet d'un ou de plusieurs appels selon les modalités convenues. Tout paiement par le Garant réduira à due concurrence le montant de la Garantie

Montant maximum de l'engagement : 27.000.000 MAD.

Montant décaissé au 31.12.2024 : 5.000.000 MAD.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS



forvis mazars
76 Bd Abdou Moumen Rié, Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 05 22 42 34 23


Taha FERDAOUS
Associé

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Si Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Imme 3, La Marina
Casablanca
Tél: 05 22 21 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Hicham BELEMQADEM
Associé

The background features a light gray grid. A bar chart with several vertical bars is visible, with some bars having numerical labels like '800' and '400'. A line graph with a dashed line and a solid line is also present. Large, stylized chevron symbols are scattered across the page.

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES (MONTANTS HT)

	CAC1						CAC2						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année*			Montant/Année			Pourcentage/Année*			
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	650 000	650 000	1 020 000	87%	79%	81%	650 000	650 000	1 020 000	97%	79%	81%	4 640 000
Émetteur	650 000	650 000	1 020 000				650 000	650 000	1 020 000				
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	100 000	170 000	240 000	13%	21%	19%	20 000	170 000	240 000	3%	21%	19%	940 000
Émetteur	100 000	170 000	240 000				20 000	170 000	240 000				
Filiales													
Sous-total	750 000	820 000	1 260 000				670 000	820 000	1 260 000				5 580 000
Autre prestations rendues													
Autres													
Sous total													
TOTAL	750 000	820 000	1 260 000	100%	100%	100%	670 000	820 000	1 260 000	100%	100%	100%	5 580 000

(*) Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

The background of the cover features a stylized bar chart with vertical bars in shades of blue, yellow, and orange, overlaid on a grid. The chart is partially obscured by a large, curved teal shape that sweeps across the bottom right. In the background, a faint city skyline is visible.

**RAPPORT
DE GESTION -
CIH BANK
2024**

The background features a light gray grid with faint 3D bar chart elements. Some bars are labeled with numbers like 800, 500, and 400. There are also some dark gray arrow-like shapes pointing right and left.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

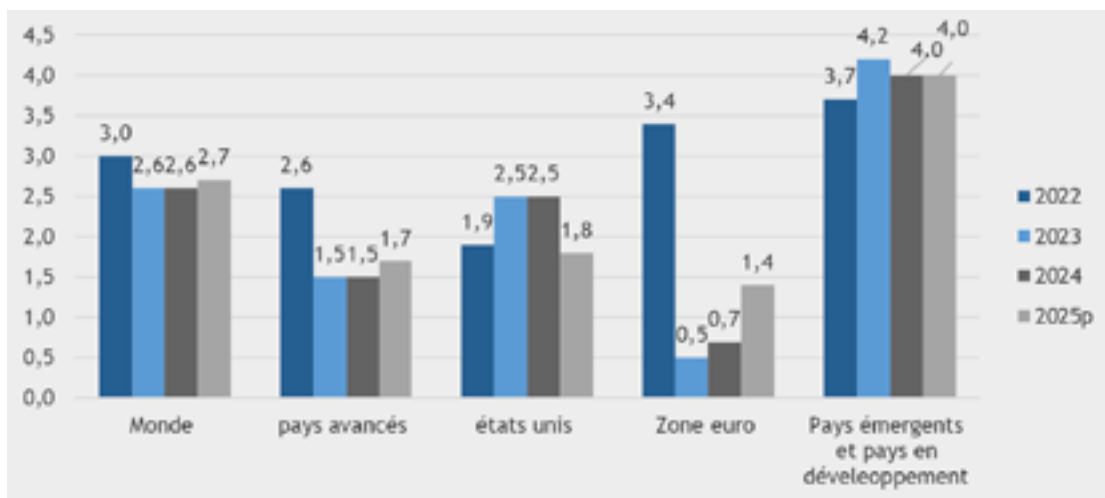
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

L'économie mondiale semble enfin se stabiliser après plusieurs années de chocs successifs. En 2024, elle se trouve à un tournant, avec une croissance qui a fait preuve de résilience. Cette dynamique est soutenue par une inflation en recul, une forte croissance des échanges commerciaux, l'amélioration des revenus réels et une politique monétaire plus accommodante dans de nombreuses économies.

La croissance mondiale devrait ainsi se maintenir à 2,6 % en 2024, avant d'augmenter légèrement le taux à 2,7 % en moyenne en 2025-2026. Bien que ces perspectives soient positives, elles restent inférieures à la moyenne de 3,1 % enregistrée au cours de la décennie précédant la pandémie de COVID-19.

Toutefois, bien que la reprise soit généralement présente dans les économies avancées, les pays en développement n'ont pas encore réussi à combler leur retard, ce qui pourrait encore plus pénaliser les pays à faible revenu.

Croissance économique annuelle¹



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

Malgré plusieurs défis, tels que le ralentissement de l'économie mondiale, un choc inflationniste et le séisme d'Al Haouz, l'économie marocaine a fait preuve de résilience et a réussi à se redresser. Cette reprise a été soutenue par la relance du secteur touristique, le développement de niches manufacturières tournées vers l'exportation, notamment dans les secteurs automobiles et aéronautique.

Selon le Haut-Commissariat au Plan, l'économie nationale devrait continuer de se redresser en 2024 pour atteindre 3 % au lieu de 3,4 % enregistré en 2023.

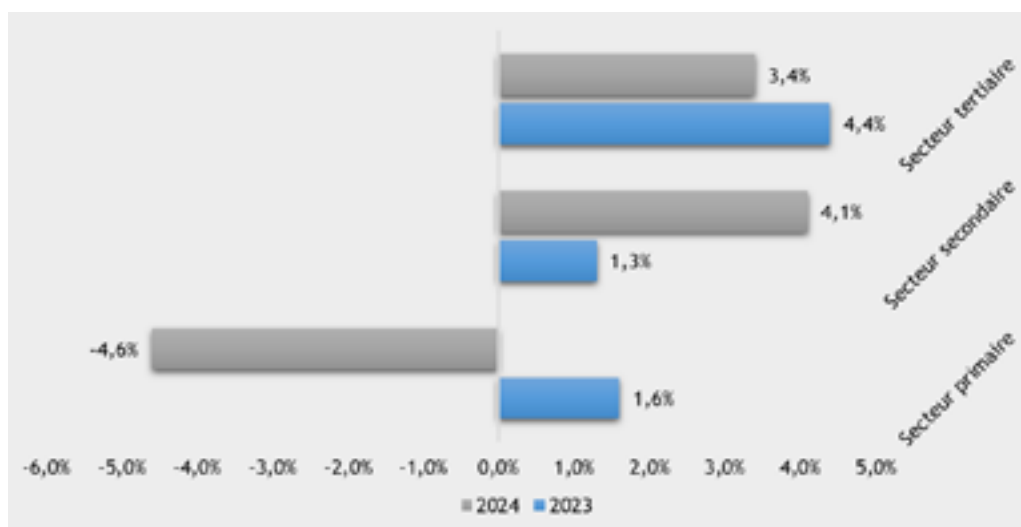
Le redressement de l'économie nationale en 2024, entraîne un allègement du déficit budgétaire, passant de 4,3 % du PIB en 2023 à 4 % en 2024. Dans ce contexte, le Trésor devrait solliciter des ressources internes et externes pour répondre à son besoin de financement. Ainsi, la dette du trésor devrait continuer à augmenter en 2024, s'élevant à environ 70,3 % du PIB au lieu de 69,5 % en 2023. Son niveau reste supérieur aux niveaux pré-pandémiques avec une part dominante de la dette intérieure qui devrait représenter 52,7 % du PIB durant l'année 2024. La dette extérieure du Trésor devrait se situer autour de 17,6 % du PIB en 2024, atteignant ainsi 25,1 % de l'endettement du Trésor.

En prenant en compte la dette extérieure garantie, qui devrait atteindre 12,7 % du PIB contre 13,1 % en 2023, la dette publique globale devrait atteindre à 83,0 % du PIB en 2024 contre 82,5 % en 2023.

¹ Banque mondiale/ Global economic prospects/ janvier 2025

Analyse sectorielle

Evolution de la croissance par secteur²



L'économie nationale devrait continuer son redressement en 2024, soutenu essentiellement par le renforcement du secteur secondaire et la persistance de la dynamique des activités tertiaires, dans un contexte où une atténuation des pressions inflationnistes est attendue.

En dépit de l'évolution de l'activité de la pêche maritime, estimée à environ 3,9 %, la valeur ajoutée du secteur primaire devrait reculer de 4,6 % en 2024, après une croissance positive de 1,6 % en 2023, cela entrainera une contribution négative de 0,5 point à la croissance du Produit Intérieur Brut, par rapport à une contribution positive de 0,2 point une année auparavant.

Pour sa part, le secteur secondaire devrait connaître une croissance soutenue de 4,1 % en 2024, après une hausse de 1,3 % en 2023, contribuant ainsi d'un point à la croissance économique nationale, contre 0,3 point l'année précédente. Ce rythme de croissance attribuable principalement à la relance du secteur du BTP qui devrait rebondir de 3,9 % en 2024 après un repli de 0,4 % en 2023, ainsi que par les activités minières avec une croissance notable de 10,9 % en 2024, après deux baisses consécutives de 2,7 % et 23 % en 2023 et 2022 respectivement.

Enfin, Les activités tertiaires devraient enregistrer une croissance positive d'environ 3,4 % en 2024, cette dynamique est renforcée par la continuation des bonnes performances du secteur du transport et du secteur touristique, soit un accroissement respectif de 5,2 % et 7,2 %.

² Haut-Commissariat au Plan : Situation économique en 2024 et ses perspectives en 2025

Perspectives économiques en 2025

L'économie nationale devrait continuer à s'améliorer en 2025, soutenue par une consolidation des activités non agricoles et d'une reprise du secteur agricole. Ces perspectives intègrent les tendances internationales, notamment la quasi-stabilisation des prix des matières premières et une augmentation de la demande mondiale pour le Maroc, estimé à 3 % en 2025, après 1,5 % enregistré pour 2024. Ces prévisions tiennent également compte de la poursuite de la politique budgétaire en application durant l'année 2024. La valeur ajoutée prévisionnelle détaillée par secteur sur la base de ces hypothèses de HCP est la suivante :

- Concernant le secteur primaire, une croissance de 8,5 % de sa valeur ajoutée est attendue, après une diminution de 4,6 % en 2024, en tenant compte d'une production céréalière moyenne ainsi que d'une consolidation des autres cultures et de l'élevage.
- Le secteur secondaire devrait enregistrer une hausse de 3,4 % de sa valeur ajoutée en 2025, grâce à la poursuite des bonnes performances dans le bâtiment et travaux publics (BTP), les industries de transformation et des mines, et principalement en raison de l'augmentation prévue de la demande extérieure.
- Quant au secteur tertiaire, principalement axé sur le marché intérieur, devrait continuer à soutenir la croissance économique en 2025, avec une valeur ajoutée de 3 % en 2025 après 3,4 % enregistré en 2024.

En tenant compte d'une progression de 3,8 % des impôts et taxes sur produits nets de subventions, le Produit Intérieur Brut devrait connaître une croissance de 3,7 % en 2025, après 3 % en 2024.

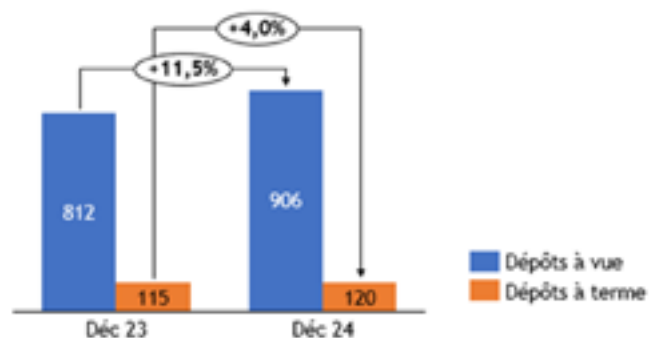
ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET MARCHES FINANCIERS

Secteur bancaire

Les dépôts de la clientèle du secteur bancaire ressortent en hausse de 9,1 % pour s'établir à 1 271,5 milliards de dirhams en 2024.

Les dépôts non rémunérés maintiennent une part majoritaire dans la structure des ressources bancaires à fin décembre 2024, avec une participation à hauteur de 71 %. Les dépôts rémunérés représentent pour leur part 24 % du total des ressources de la clientèle.

Les dépôts à vue s'élèvent quant à eux à 906 milliards de dirhams à fin 2024 au lieu de 812 milliards de dirhams l'année précédente, en hausse de 11,5 %. Par ailleurs, les dépôts à terme s'apprécient de 4,0 % pour atteindre 120 milliards de dirhams en 2024 contre 115 milliards de dirhams en 2023.



L'encours des crédits du secteur bancaire s'apprécie de 4,7 % et s'établit à 1 166 305 millions de dirhams à fin 2024 contre 1 114 477 millions de dirhams à fin 2023.

Cette variation est due principalement à l'appréciation de 5,6 % des crédits hors immobiliers notamment due à la hausse des crédits à l'équipement +22,5 % et légèrement des crédits à la consommation de 1,4 %.

Les crédits immobiliers quant à eux ont augmentés de 2,4 % par rapport à l'année dernière pour s'établir à 310 946 millions de dirhams à fin 2024 au lieu de 303 589 en 2023.



En ce qui concerne le risque de crédit, les créances en souffrance de la clientèle affichent une hausse de 4,3 % pour s'établir à 97 160 millions de dirhams en 2024 contre 93 160 millions de dirhams en 2023.

Marchés taux

Liquidité et Marché Monétaire

Sur le plan monétaire, la banque centrale a opté pour une réduction de 25 points de base du taux directeur en juin 2024, après l'avoir maintenu à 3 % depuis mars 2023, en raison d'atténuation des pressions inflationnistes. Cette décision devrait aider à stabiliser les conditions de financement, et encourager une reprise prévue du crédit bancaire au secteur non financier en 2024, soutenue par le démarrage de grands projets structurants. En conséquence, les créances sur l'économie devraient enregistrer une progression de 4,9 %, tandis que les créances nettes des institutions de dépôts sur l'administration centrale devraient se renforcer de 1,6 % après une diminution d'environ 4,7 % en 2023. Les avoirs extérieurs nets devraient croître de 6,2 % en 2024, garantissant une couverture de 5,1 mois d'importations de biens et services.

Ainsi, en prenant en compte l'évolution de ses facteurs, la masse monétaire devrait enregistrer un rythme d'évolution aux alentours de 4,8 % en 2024.

Finances Publiques et Marché Obligataire

La situation des finances publiques en 2024 devrait bénéficier du redressement attendu de l'économie nationale et des diverses mesures adoptées dans le cadre de la loi de finances 2024. Cela devrait avoir un impact positif sur les recettes ordinaires, qui devraient représenter 22,5 % du PIB, en raison de l'augmentation prévue des recettes fiscales, estimées de 18,5 % du PIB, ainsi que de la mobilisation des recettes non fiscales via des mécanismes de financement innovants. Par conséquent, les recettes non fiscales devraient atteindre environ 3,8 % du PIB.

Parallèlement, les dépenses des biens et services devraient augmenter en 2024, atteignant 16,5 % du PIB contre 15,9 % en 2023. Cette hausse est en grande partie due à l'opérationnalisation de l'augmentation des salaires convenue lors du dialogue social, ce qui devrait entraîner une progression des dépenses de personnel. D'autre part, en tenant compte de la hausse des intérêts de la dette qui devraient avoisiner 2,4 % du PIB, les dépenses ordinaires enregistrent une quasi-stagnation autour de 20 % du PIB.

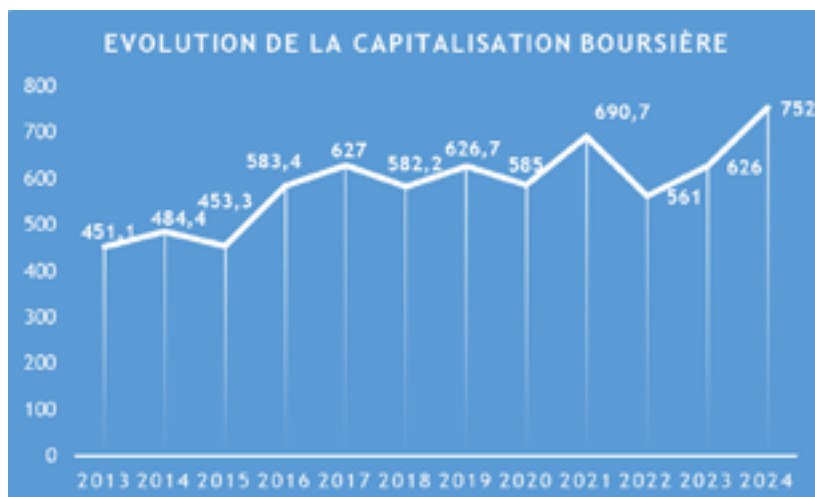
La baisse prévue du ratio des dépenses d'investissement qui devrait passer de 7,6 % en 2023 à 6,9 % du PIB, entraînera une diminution des dépenses globales, s'établissant à 26,9 % du PIB contre 27,6 % l'année précédente.

L'évolution positive des recettes ordinaires et l'allègement des dépenses globales devrait se traduire par une réduction du déficit budgétaire qui passerait de 4,3 % du PIB à 4 % en 2024.

Marché boursier

Après une année 2023 finalement favorable, le marché boursier a clôturé pareillement son année 2024 sur une note positive, Le principal indice de la bourse de Casablanca MASI a conclu l'année 2024 à 14 773,19 points, soit son plus haut niveau jamais enregistré depuis son lancement. En effet, les indices MASI et MSI20 ont enregistré des hausses respectives de 22,16 % et 20,53 %. Comparativement à des hausses annuelles de 12,80 % et 15,44 % l'année précédente.

La capitalisation globale de la place, elle s'est établie à 752 milliards de DH, soit une évolution de 126,4 milliards de DH (+20,2 %) en comparaison avec 2023 (626 MMDH).



Ci-dessous les 10 plus fortes capitalisations à fin 2024 s'accaparant plus de 65 % de la capitalisation globale du marché :

Société	Capitalisation	Part
Attijariwafa Bank	122 415 137 391	16,27 %
Maroc Telecom	72 094 608 833	9,58 %
BCP	55 910 930 075	7,43 %
LafargeHolcim Maroc	45 339 449 400	6,03 %
BANK OF AFRICA	44 236 198 265	5,88 %
SODEP-Marsa Maroc	39 340 041 600	5,23 %
MANAGEM	34 277 048 964	4,56 %
TAQA MOROCCO	31 608 646 280	4,20 %
CIMENT DU MAROC	27 139 687 520	3,61%
COSUMAR	17 952 557 710	2,39%

Concernant le volume global échangé, celui-ci atteint 99,06 milliards de dirhams, contre 65,05 milliards l'année précédente. Soit une augmentation de 34 milliards de DH (53,4 %). Cette variation résulte d'une part de l'augmentation de 8,59 milliards de dirhams des transactions réalisées sur le marché des blocs, et d'autre part de la forte progression de 82,45 % du volume échangé sur le marché central, qui s'est élevé à 61,0 milliards de dirhams.

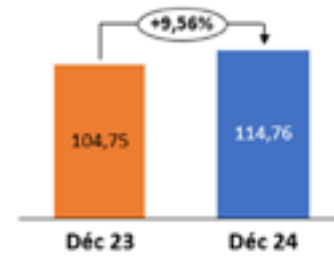
The background features a light gray grid. Overlaid on the grid are several semi-transparent, stylized bar charts and line graphs. One bar chart on the left has a value of '800' above it. Another bar chart in the upper middle has a value of '100' above it. A third bar chart on the left has a value of '400' above it. A line graph is visible in the bottom left corner. The overall aesthetic is clean and professional, typical of a financial report cover.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE CIH BANK

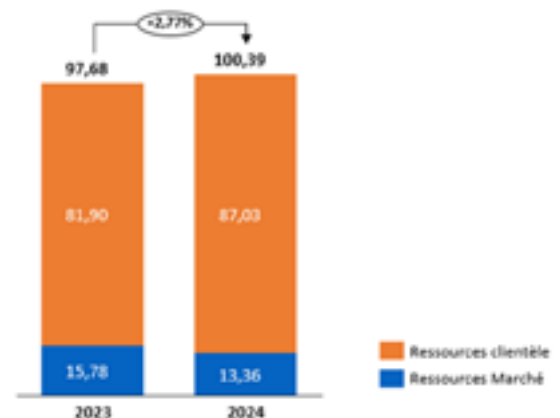
ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE CIH BANK (SUR BASE INDIVIDUELLE)

Total Bilan

Le total bilan de CIH BANK s'établit à 114,8 milliards de dirhams en progression de 10 % par rapport à fin 2023. Le total des actifs est représenté à hauteur de 68 % par les créances sur la clientèle, de 17 % par les titres d'investissement, de transaction et de placement et de 4 % par les créances sur les établissements de crédits et assimilés. Ces rubriques contribuent ensemble à 89 % du total des emplois.



En contrepartie, le total des passifs est représenté à hauteur de 64 % par les ressources Clientèle, de 12 % par les ressources Marché et de 12 % par les dettes envers les établissements de crédits et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 88 % du total des ressources.



Ressources de la banque

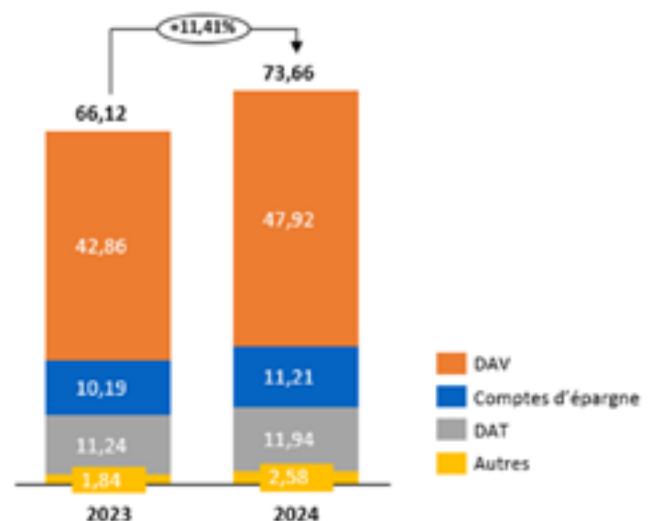
Les ressources de CIH BANK (hors les dettes envers les établissements de crédits) ont évolué de 6 % passant de 81,9 milliards de dirhams en 2023 à 87 milliards de dirhams en 2024.

Les dépôts de la clientèle de CIH BANK affichent une hausse de 11 % s'établissant à 73,7 milliards de dirhams contre 66,1 milliards de dirhams à fin 2023.

Avec une part de 69 % du total des dépôts de la clientèle, les ressources non rémunérées passent de 44,7 milliards de dirhams à 50,5 milliards de dirhams et enregistrent ainsi une hausse de 14 %. Cette progression résulte principalement de l'augmentation de 14 % à 47,8 milliards de dirhams de l'encours des comptes chèques et des comptes courants.

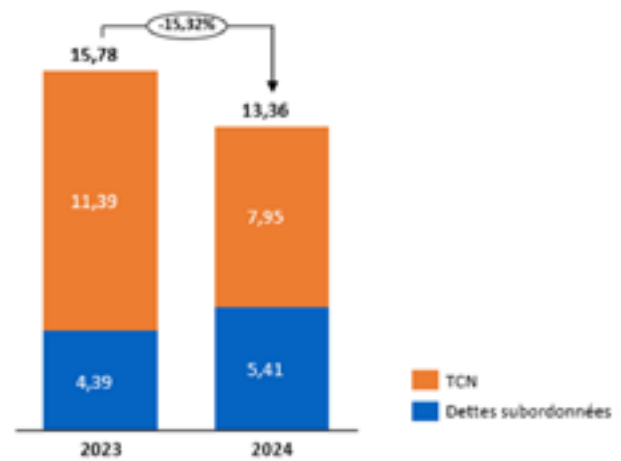
De leur part, les dépôts rémunérés participent à hauteur de 31 % des ressources de la clientèle. Augmentant de 8 % à fin 2024 pour s'établir à 23,2 milliards de dirhams, ces dépôts sont soutenus principalement par la hausse des comptes d'épargne de 10 % pour atteindre 11,2 milliards de dirhams.

Evolution par type de dépôt en millions de dirhams



Les ressources Marché enregistrent une baisse de -15 %, passant de 15,8 milliards de dirhams en 2023 à 13,4 milliards de dirhams en 2024.

L'encours des titres de créances émis s'établit à 7,9 milliards de dirhams à fin décembre 2024, en baisse de 3,4 milliards de dirhams (-30 %) par rapport à l'exercice précédent.



Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle CIH BANK s'élèvent à 78,5 milliards de dirhams en 2024 contre 72,5 milliards de dirhams en 2023, soit un bond de 8 %.

Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de 6 milliards de dirhams des valeurs reçues en pension de la clientèle.

Les créances acquises par affacturage ressortent à 1,5 milliard de dirhams en 2024, en baisse de -53 % par rapport à l'année précédente.

D'un autre côté, les créances en souffrance net des agios s'établissent à 5,8 milliards de dirhams et les provisions pour créances en souffrance à 2,9 milliards de dirhams, ce qui porte le taux de couverture à 49,6 %.

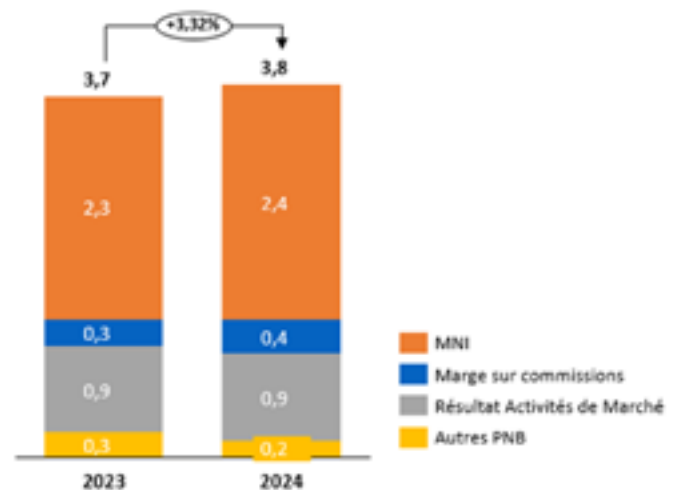
Résultats de CIH BANK-base individuelle :

Produit Net Bancaire (PNB)

Le PNB s'accroît de 3,3 % passant de 3 700,2 millions de dirhams en 2023 à 3 822,7 millions de dirhams en 2024.

Cette évolution résulte principalement de l'effet combiné de :

- La hausse de la marge d'intérêt de 129,9 millions de dirhams ;
- L'augmentation de 24,8 % pour s'établir à 355,4 millions de dirhams de la marge sur commissions ;
- L'augmentation à 886,4 millions de dirhams du résultat des opérations de marché contre 878,7 millions de dirhams à fin 2023, soit un bond de 0,9 %.



Marge d'Intérêt

Représentant 63 % du PNB, la marge d'intérêt enregistre une hausse de 5,7 % pour s'établir à 2 408 millions de dirhams à fin 2024 au lieu de 2 278,1 millions de dirhams un an auparavant.

Marge sur Commissions

La marge sur commissions s'apprécie de 24,8 % s'établissant à 355,4 millions de dirhams à fin 2024 contre 284,7 millions de dirhams un an auparavant, en raison de l'effet combiné de :

- La hausse de 157,3 millions de dirhams des commissions reçus sur moyens de paiement pour atteindre 493,4 millions de dirhams à fin 2024 ;
- La hausse de la charge sur les commissions sur opérations de change de 106 % passant de -31,5 millions de dirhams en 2023 à 1,9 millions de dirhams à fin 2024, soit un bond de 33,4 millions de dirhams ;
- La hausse de 35,6 % des autres produits sur prestations de services qui s'établissent à 70 millions de dirhams en 2024 ;
- La hausse de 33,4 % des charges sur moyens de paiement qui s'établissent à 244 millions de dirhams en 2024 ;
- La hausse de 85,4 millions de dirhams des autres charges sur prestations de services passant de 9,9 millions de dirhams en 2023 à 95,3 millions de dirhams à fin 2024.

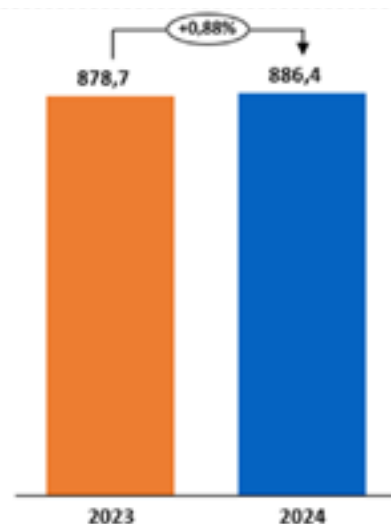
Résultat des Opérations de Marché

Le résultat des opérations de marché enregistre une hausse de 0,9 % s'établissant à 886,4 millions de dirhams en 2024 contre 878,7 millions de dirhams en 2023.

Le rendement du portefeuille de transaction se déprécie de 9 millions de dirhams atteignant 303,3 millions de dirhams à fin 2024.

Pour sa part, le rendement du portefeuille de placement a augmenté de 44,4 millions de dirhams pour s'établir à un résultat de 94,5 millions de dirhams à fin décembre 2024, contre un résultat de 50,1 millions de dirhams un an auparavant.

Résultat de marché

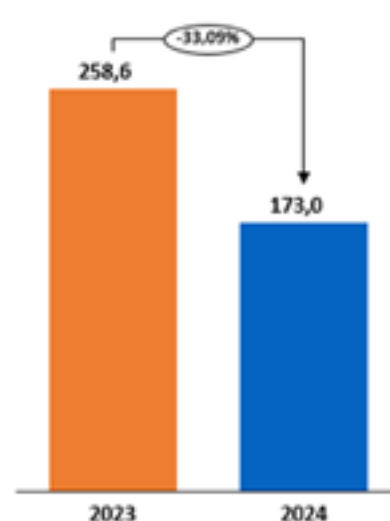


Divers Autres Produits & Charges Bancaires

Les autres produits bancaires en 2024 baissent de -11,9% passant de 397,5 millions de dirhams en 2023 à 350 millions de dirhams en 2024. Cette variation s'explique par :

- La baisse de -64 % des divers autres produits bancaires pour s'établir à 35,7 millions de dirhams à fin 2024 au lieu de 98,7 millions de dirhams à fin 2023 ;
- L'appréciation de +16,6 millions de dirhams des dividendes sur titres de participation qui passent de 221,8 millions de dirhams en 2023 à 238,4 millions de dirhams en 2024 ;

Autres produits nets



Les autres charges bancaires augmentent pour leur part de 27,4 % atteignant 177,0 millions de dirhams en 2024 contre 139 millions de dirhams en 2023. Cette variation s'explique principalement par :

- la hausse des divers autres charges bancaires de 29,7 millions de dirhams pour s'établir à 54,1 millions de dirhams à fin 2024 ;
- la hausse de la cotisation des fonds de garantie de 6 % passant de 112,9 millions de dirhams à fin décembre 2023 à 120,2 millions de dirhams à fin décembre 2024.

Frais de Gestion

Les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 5,6 % pour s'établir à 1 696,9 millions de dirhams en 2024 contre 1 607,5 millions de dirhams en 2023.

Les charges du personnel progressent de 19 millions de dirhams s'établissant à 686,3 millions de dirhams.

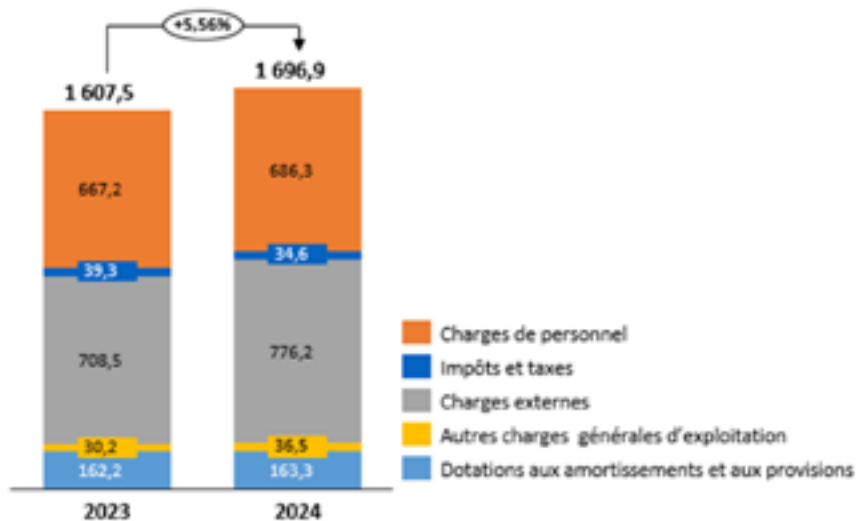
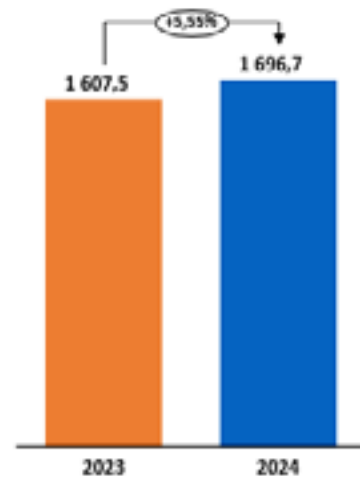
Les charges externes évoluent, quant à eux, de 67,7 millions de dirhams atteignant 776,2 millions de dirhams.

En ce qui concerne les dotations aux amortissements d'exploitation, celles-ci s'apprécient de 1% et passent de 162,2 millions de dirhams à fin 2023 à 163,3 millions de dirhams à fin 2024.

Les charges du personnel, les charges externes et les dotations aux amortissements participent à hauteur de 95,8% du total des charges générales d'exploitation.

Le coefficient d'exploitation analytique s'établit à 44,4% à fin décembre 2024 contre 43,4% l'année précédente, en hausse de 9,5 Pbs.

Charges générales d'exploitation

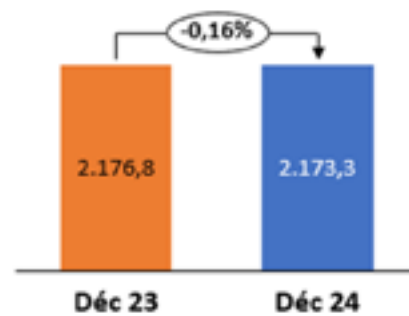


Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation affiche une baisse de -0,2 % pour s'établir à 2 173,3 millions de dirhams à fin 2024 contre 2 176,8 millions de dirhams à fin 2023, qui s'explique essentiellement de l'effet combiné des variations suivantes :

- Hausse du PNB de 3,3 % passant de 3 700,2 millions de dirhams en 2023 à 3 822,9 millions de dirhams en 2024 ;
- Augmentation des charges générales d'exploitation de 5,6 % pour s'établir à 1 696,9 millions de dirhams en 2024 contre 1 607,5 millions de dirhams en 2023.

Résultat brut d'exploitation



Coût du Risque

Le coût du risque global s'élève à 778 millions de dirhams en 2024 contre 851,1 millions de dirhams en 2023. Cette variation s'explique par :

- Baisse des dotations nettes de provisions pour autres risques et charges de 546,3 millions de dirhams ;
- Hausse des pertes sur créances irrécouvrables de 31,6 millions de dirhams ;
- Baisse des Récupérations sur créances amorties de 6,5 millions de dirhams ;
- Hausse des dotations nettes de provisions pour dépréciation des prêts et créances de 435,1 millions de dirhams et qui s'explique principalement par la hausse des dotations aux provisions de 435,9 millions de dirhams en 2024.

Resultat Net

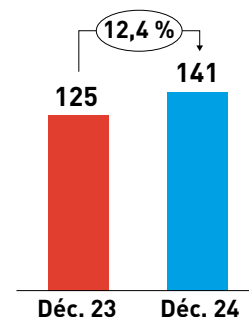
Le résultat net de CIH BANK en 2024 affiche une hausse de 130 millions de dirhams pour s'établir à 750,0 millions de dirhams contre 620,0 millions de dirhams un an auparavant.

Activité et Résultats consolidés

Total Bilan

Le total bilan du Groupe CIH BANK s'apprécie de 13% s'établissant à 140,97 milliards de dirhams à fin 2024 contre 125,43 milliards de dirhams un an auparavant.

Le total des actifs est représenté à hauteur de 72% par les prêts et créances sur la clientèle au coût amorti, de 7,4% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat et de 2,4% par les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti. Ces rubriques contribuent ensemble à 81,7% du total des emplois.



La hausse de 12,4 milliards de dirhams de l'actif entre 2023 et 2024 s'explique principalement par :

- L'augmentation de 10 454,8 millions de dirhams à 101 209,7 millions de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- La baisse respective des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti de 1 943,3 millions de dirhams, pour s'établir à 3411,8 millions de dirhams ;
- L'augmentation de 76.8 millions de dirhams et de 3 470,4 millions de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

En contrepartie, le total des passifs est représenté à hauteur de 59,9 par les dettes envers la clientèle, de 9,4% par les titres de créance émis et de 12,5%% par les dettes envers les établissements de crédit et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 82% du total des ressources.

Par conséquent, la progression des passifs est due à :

- La hausse de 10 307,25 millions de dirhams des dettes envers la clientèle qui ressortent à 84 466,60 millions de dirhams à fin 2024 contre 74159,3 millions de dirhams en 2023 ;
- La hausse de 1 176,87 millions de dirhams des dettes envers les établissements de crédit et assimilés à 18 864,94 millions de dirhams à fin 2024 au lieu de 17 688 millions de dirhams en 2023 ;
- La baisse de 1 485,50 millions de dirhams des titres de créance émis à 13 242,00 millions de dirhams à fin 2024 contre 14 727,5 millions de dirhams en 2023.

Capitaux propres Part du Groupe

Les Capitaux propres part du Groupe CIH BANK affichent une augmentation de 12,9% pour s'établir à 8 437,4 millions de dirhams à fin 2024 au lieu de 7 543,1 millions de dirhams à fin 2023.

Crédits consolidés

Les prêts et créances sur la clientèle augmentent de 12 % s'établissant à 101 209,7 millions de dirhams en 2024 contre 90 754,9 millions de dirhams en 2023. Cette évolution résulte notamment de la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation, de l'accroissement des crédits à l'équipement, de l'augmentation des valeurs reçues en pension de la clientèle de CIH BANK. En effet, et conformément à la politique de diversification des emplois clientèle de la banque, les crédits hors immobilier représentent 45,7% l'encours des crédits consolidés, et enregistrent une hausse de 6,1% par rapport à décembre 2023 s'établissant ainsi à 46 229 millions de dirhams.

Cette variation résulte également de la contribution d'UMNIA Bank et de SOFAC.

Dépôts consolidés

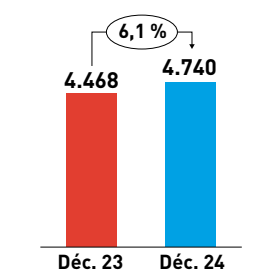
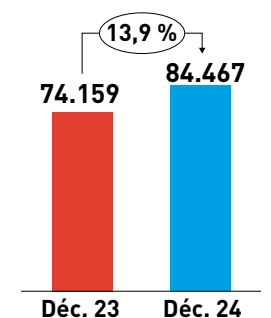
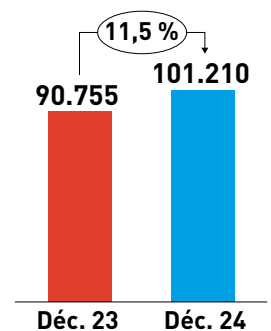
Les dettes envers la clientèle enregistrent une hausse de 14 % et passent de 74 159,3 millions de dirhams à fin décembre 2023 à 84 466,6 millions de dirhams à fin décembre 2024. Cette variation s'explique principalement par la hausse de l'encours des dépôts à vue de 9174,5 millions de dirhams et la hausse de 1132,7 millions de dirhams des dépôts à terme, ainsi que de la contribution de la filiale UMNIA BANK.

Produit Net Bancaire consolidé (PNB)

Le PNB consolidé du Groupe CIH BANK s'apprécie de 6% à 4 739,5 millions de dirhams en 2024 contre 4 468,2 millions de dirhams en 2023.

Cette progression s'explique par :

- Une augmentation de 189,9 millions de dirhams à 2995,93 millions de dirhams de la marge d'intérêts ;
- Une augmentation de 14 millions de dirhams des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat pour atteindre 974 millions de dirhams ;
- Une baisse de 2 millions de dirhams des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres pour atteindre 34,6 millions de dirhams.

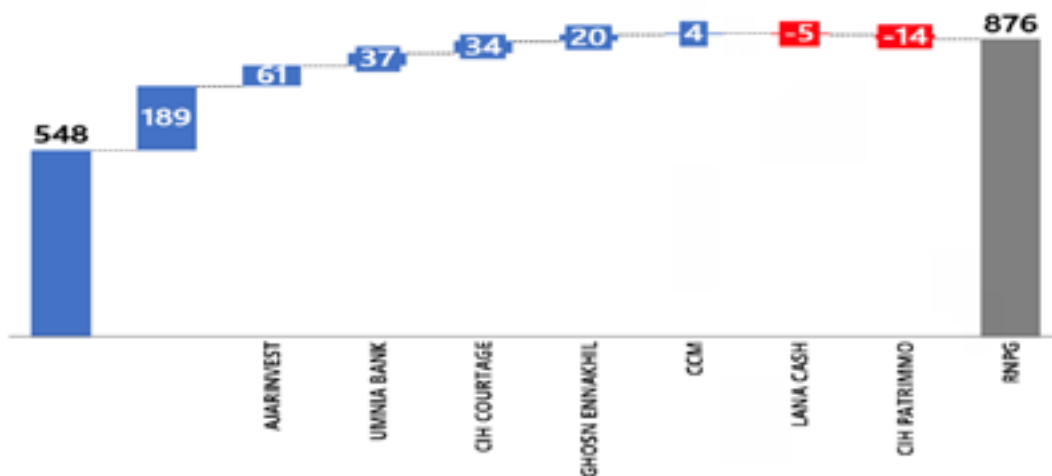


Afin 2024, la structure du PNB consolidé se présente comme suit :



Cette performance résulte des bonnes réalisations de la banque ainsi que de la contribution des différentes filiales en 2024 :

- Appréciation du PNB de l'activité bancaire de 192 millions de dirhams ;
- Accroissement de 62 millions de dirhams du PNB des SFS particulièrement la contribution SOFAC ;
- Augmentation de 20 millions de dirhams du PNB de l'activité Courtage.



Résultat brut d'exploitation consolidé (RBE)

Le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 7,4 % à 2 659,6 millions de dirhams en 2024 au lieu de 2476,6 millions de dirhams en 2023.

Les charges générales d'exploitation augmentent pour leur part de 4,5% à 1 869,9 millions de dirhams à fin 2024 contre 1 789,2 millions de dirhams à fin 2023. Les dotations aux amortissements et aux provisions affichent un accroissement de 3,8% à 210,1 millions de dirhams en 2024 contre 202,5 millions de dirhams en 2023. Ainsi, le coefficient d'exploitation s'élève à 43,9 % en 2024 en régression de 0,7 points par rapport à 2023.

Coût du risque consolidé

Le coût du risque s'élève à 1 071,6 millions de dirhams à fin 2024 contre 1 280,6 millions de dirhams en 2023. Le taux de coût de risque s'établit à 0,85% en 2024 contre 1,15% à fin 2023.

De leur côté, les créances en souffrance s'établissent à 7 425,7 millions de dirhams pour un total encours de 90,6 milliards de dirhams. Le taux de créances en souffrance diminue de 110 points à 8,3% contre 9,4% l'année dernière.

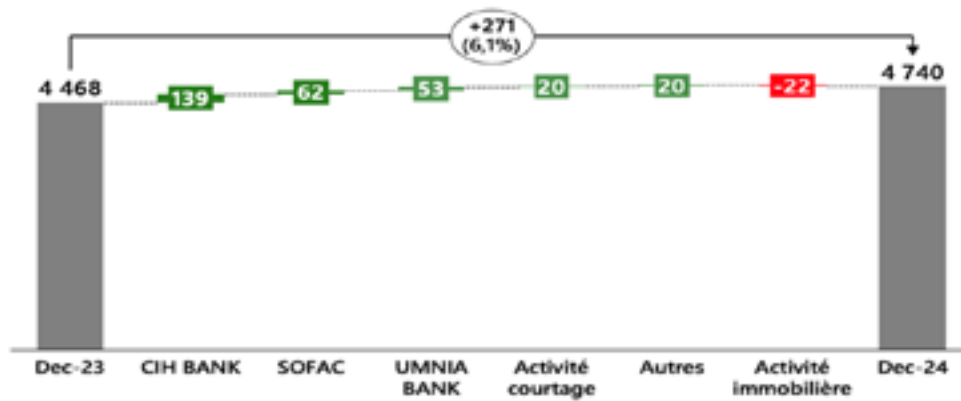
Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé du Groupe CIH BANK ressort à 966 millions de dirhams à fin 2024 contre 777,0 millions de dirhams à fin 2023.

Résultat net Part du Groupe (RNPG)

Le résultat Net Part du Groupe CIH BANK ressort à 966 millions de dirhams à fin 2024 contre 777 millions de dirhams à fin 2023.

La répartition du résultat net du groupe CIH BANK se présente comme suit :



En raison de l'amélioration du résultat net, le ROAE ressort à 13,57% en 2024 contre 11,83% en 2023. Le ROA augmente également à 0,69% en 2024 contre 0,62% en 2023.

RÉSULTATS ET CONTRIBUTIONS DES PRINCIPALES FILIALES DE CIH BANK

Activité

À fin décembre 2024, le portefeuille de participations de CIH BANK se compose de 30 entités pour un montant net de 2 836 millions de dirhams.

En 2024, CIH Bank n'a procédé à aucune acquisition de filiales, de participation ou de contrôle d'autres sociétés.

La structure du portefeuille des participations de CIH BANK à fin décembre 2024 se présente comme suit :

En Mdh	Nombre	Valeur de souscription	Part/Total	Montant Net de Provisions	Produits* inscrits au CPC
Sociétés financières	12	1 406	49,58 %	1 405	148
Sociétés hôtelières et immobilières	2	116	6,70 %	-	-
Sociétés d'aménagement	10	17	0,60 %	2	-
Filiales à 100 %	6	1 223	43,12 %	969	90
TOTAL	30	2 762	100 %	2 376	238

*Correspondent uniquement aux dividendes perçus par CIH BANK

**Hors dotations diverses de la société Ghosn Ennakhil

Le volume des participations de CIH BANK dans les sociétés financières et assimilées représente la majeure partie du portefeuille des participations avec un montant de 1 406 millions de dirhams et 49,58 % du total du portefeuille. Ces participations dont l'essentiel a été initié dans le cadre du plan stratégique 2010-2014, ont généré des produits sous forme de dividendes encaissés courant l'exercice 2024 à travers l'encaissement de 149 millions de dirhams.

Le portefeuille des filiales à 100 % de CIH BANK est de 1 223 millions de dirhams, représentant ainsi 43,12 % du portefeuille de CIH BANK.

Contribution et Résultats des Principales Filiales

SOFAC

La contribution de SOFAC dans le RNPG s'établit à 148,7 millions de dirhams à fin 2024 en amélioration de 1,4 millions de dirhams par rapport à 2023. En ce qui concerne le PNB consolidé, la contribution de SOFAC a évolué de 61,9 millions de dirhams pour atteindre 754,7 millions de dirhams en 2024 contre 692,8 millions de dirhams en 2023.

SOFASSUR

SOFASSUR, Filiale à 100 % de SOFAC, contribue au RNPG du Groupe à hauteur de 38,4 millions de dirhams à fin 2024 contre 29 millions de dirhams en 2023. De son côté, la contribution dans le PNB consolidé s'améliore de 25 % à 84,4 millions de dirhams en 2024 comparativement à 67,5 millions de dirhams l'année précédente.

CIH COURTAGE

En 2022, CIH Courtage a servi à CIH BANK un dividende de 30,8 millions de dirhams contre 27,0 millions de dirhams une année auparavant. En termes de RNPG, sa contribution s'améliore de 13,2 % à 34,4 millions de dirhams à fin 2024 contre 30,7 millions de dirhams en 2023. Sa contribution dans le PNB augmente quant à elle de 7,5 % à 51 millions de dirhams en 2024 comparativement à 47,4 millions de dirhams l'année précédente.

UMNIA BANK

La contribution d'UMNIA Bank dans le PNB consolidé s'élève à 279,1 millions de dirhams en 2024, soit un bond de 53 millions de dirhams. Sa contribution au RNPG s'établit à 37,1 millions de dirhams à fin 2024 contre 24,2 millions de dirhams en 2023.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale l'affectation du résultat suivant :

- Compte tenu du report à nouveau créateur de 956 741 023 Dirhams, le bénéfice distribuable est de 1 697 008 566 Dirhams ;
- Un montant du dividende à 14 Dirhams l'action ;
- Le montant total à distribuer à titre de dividendes pour l'exercice 2024 s'élève à 440 961 962 Dirhams ;
- Affectation du solde du bénéfice distribuable au report à nouveau, pour un montant de 1 256 046 604 Dirhams ;
- Le dividende de 14 Dirhams par action est payable à partir du 1^{er} juillet 2025.

Récapitulatif de l'affectation des résultats - exercice clos 2024	Montants en Dirhams
Bénéfice de l'exercice	750 042 533
Déduction des pertes antérieures	0
Bénéfice de l'exercice après déduction des pertes	750 042 533
Réserve légale (-)	9 774 990
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	956 741 023
Nouveau solde formant le bénéfice distribuable de l'exercice	1 697 008 566
Nombre d'actions	31 497 283
Dividende par action	14
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	440 961 962
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	1 256 046 604

PERSPECTIVES

CIH BANK n'a pas cessé d'évoluer et de se réinventer pour être une banque universelle avec une panoplie d'offres compétitives adaptées aux besoins des différents marchés (Retail, Grandes entreprises, PME & TPME) et segments. A horizon 2026 CIH BANK mise sur une stratégie axée sur l'économie d'échelle et le développement des revenus tout en maîtrisant les coûts et les risques.

Aussi, CIH BANK a comme leviers de développement :

- La qualité des services orientés clients comme un vecteur de transformation transversale « Front to Back » en assurant la fiabilité, la réactivité, l'expertise, l'empathie et les moyens ;
- L'innovation axée sur les nouvelles technologies permettant d'accompagner la croissance de la banque et l'amélioration des outils de fidélisation (sécurité et disponibilité des services SI) ;
- La diversification des sources de revenu à travers de nouvelles initiatives en proposant des solutions plus simples, rapides et abordables aux clients ;
- L'optimisation de l'allocation des ressources et de l'efficacité opérationnelle ;
- La rationalisation des dépenses en optimisant l'allocation des ressources et maîtrisant les coûts.

The background features a light gray grid with faint 3D bar chart elements. Some bars are labeled with numbers like 800, 500, and 400. There are also some dark gray arrow-like shapes pointing right and left.

GOVERNANCE

STRUCTURE ET ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2024

Le cadre de gouvernance établi est conforme aux principes fondamentaux de la gouvernance d'entreprise. Il s'articule autour d'organes de contrôle et de direction, émanant du Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit les stratégies de l'entreprise et assure le suivi de leur exécution. Sous réserve des compétences expressément réservées aux Assemblées d'actionnaires et dans les limites de l'objet social, il aborde toutes les questions pertinentes pour le bon fonctionnement de l'entreprise et prend les décisions nécessaires concernant les affaires de celle-ci.

Le Conseil est en droit de créer en son sein, avec l'aide de tiers, actionnaires ou non, si cela est jugé nécessaire, des comités techniques destinés à examiner les sujets qu'il leur confie pour consultation. Les activités de ces comités, ainsi que leurs avis ou recommandations, sont régulièrement présentés lors des réunions du Conseil.

La composition et les missions de ces comités sont déterminées par le Conseil, qui en assure la supervision, garantissant ainsi que leurs actions s'inscrivent dans le cadre de sa responsabilité globale.

La rémunération brute destinées aux membres du Conseil d'Administration de CIH BANK pour l'exercice 2024 s'élève à 1 150 KDH.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2024

Fonction	Nom et fonction	Date de nomination ou de cooptation par le Conseil d'Administration	Fin du Mandat
Président	M. Lotfi SEKKAT Président Directeur Général de CIH BANK	25/07/2019	AGO statuant sur les comptes 2024
Administrateurs	M. Khalid SAFIR Directeur Général de la CDG	13/09/2022	AGO statuant sur les comptes 2026
	Massira Capital Management représenté par M. Mahmoud BERRICHI Représentant Permanent de Massira Capital Management	21/02/2024	AGO statuant sur les comptes 2026
	Mme Houda CHAFIL Directeur du Pôle Finances et Ressources de la CDG	27/06/2024	AGO statuant sur les comptes 2026
	Mme Laila MAMOU Directrice de l'engagement citoyen du groupe CACF et Présidente du fonds de dotation for Youth, Administratrice indépendante dans le Groupe CDG	16/05/2024	AGO statuant sur les comptes 2026
	HOLMARCOM représentée par M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	08/05/2006	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Ali BENSOUDA, Directeur Général de la Branche Epargne et Prévoyance de la CDG	16/11/2023	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Khalid CHEDDADI Président Directeur Général de la CIMR	15/06/2023	AGO statuant sur les comptes 2028
	M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM	20/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2025
	Administrateurs Indépendants	M. Ahmed Reda CHAMI Président du Conseil Économique, Social et Environnemental	13/11/2019
Mme Dayae OUDGHIRI Présidente de la Société FULGURANS		13/11/2019	AGO statuant sur les comptes 2024
Mme Myriem TAZI Consultante indépendante en stratégie		16/11/2022	AGO statuant sur les comptes 2027
M. Lhassane BENHALIMA Consultant indépendant		19/05/2023	AGO statuant sur les comptes 2028

Liste des Mandats des Administrateurs CIH dans d'autres Conseils d'Administrations des sociétés

Par application des dispositions de loi 20-19 complétant et modifiant la loi 17-95 sur la Société anonyme au niveau de l'article 142, la liste des mandats des administrateurs CIH dans d'autres Conseils d'Administration est présentée comme suit :

Mandats de Monsieur Lotfi SEKKAT

Entreprise	Type Mandat
CIH BANK	Président du Conseil d'Administration
SOFAC	Président du Conseil d'Administration
UMNIA BANK	Vice-Président du Conseil de Surveillance
LANA CASH	Président du Conseil d'Administration
ATLANTASANAD	Administrateur
CGEM	Président de la Fédération des Secteurs Bancaire et Financier (FSBF)
AL AKHAWAYN UNIVERSITY	Administrateur
ISCAE	Administrateur

Mandats de Monsieur Khalid SAFIR

Entreprise	Type Mandat*
CIH BANK	Administrateur
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Représentant permanent CDG
BANK OF AFRICA (BOA)	Représentant permanent CDG
AL BARID BANK (ABB)	Représentant permanent CDG
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE (SCR)	Président du Conseil
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY (CFCA)	Représentant permanent CDG
BARID AL MAGHRIB (BAM)	Représentant permanent CDG
CDG CAPITAL	Président du Conseil
CDG INVEST	Président du Conseil
ORANGE	Administrateur
FOND MAROCAIN DE PLACEMENT (FMP)	Administrateur
MADAEF	Président du Conseil
SOCIETE MAROCAINE DE VALORISATION DES KASBAHS (SMVK)	Vice-Président
UNIVERSITE INTERNATIONALE DE RABAT (UIR)	Administrateur
FONDATION CDG	Président du Conseil
FONDATION AHLY	Président du Conseil
TANGER MED SPECIAL AGENCY (TMSA)	Administrateur
CDG DEVELOPPEMENT	Président du Conseil de Surveillance
SONADAC	Vice-Président
AL AKHAWAYN UNIVERSITY (AUI)	Administrateur
AL OMRANE	Administrateur
UNIVERSITE EURO-MEDITERRANENNE DE FES	Administrateur
GPBM	Administrateur
L'AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN SOLIDAIRE	Administrateur

Mandats de Monsieur Mahmoud BERRICHI

Entreprise	Type Mandat*
CIH BANK	Représentant permanent de Massira Capital Management (MCM)
CDG DVELOPPEMENT	Représentant permanent CDG
MADEF	Administrateur
NAMA HOLDING	Administrateur
FIPAR HOLDING	Administrateur

Mandats de Madame Houda CHAFIL

Entreprise	Type Mandat*
CIH BANK	Administrateur
INEE	Administrateur
JAIDA	Administrateur
FINEA	Administrateur
MADEF	Administrateur
CKRE	Administrateur

Mandats de Monsieur Ali BENSOUDA

Entreprise	Type Mandat*
CIH BANK	Administrateur
SCR	Administrateur
UIR	Représentant permanent Prev Invest
FONCIERE UIR	Administrateur
COSUMAR	Représentant permanent RCAR
DXC TECHNOLOGY	Administrateur
FONDATION CDG	Représentant permanent CNRA
FONDATION AHLY	Administrateur

Mandats de Monsieur Hassan BENSALAH

Entreprise	Type Mandat
HOLMARCOM S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Président Directeur Général
MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Président du Conseil d'Administration
CREDIT DU MAROC S.A	Président du Conseil de Surveillance
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Président du Conseil d'Administration
LES TOURS BALZAC S.A	Président du Conseil d'Administration
CPA S.A	Président Directeur Général
JNP S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
YELLOWROCK S.A	Président Directeur Général
YELLOWROCK GENEVE	Président Directeur Général
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI S.A	Président Directeur Général
SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHE-PAR S.A	Président Directeur Général
JAWHARAT CHAMAL S.A	Président Directeur Général
MERIMA S.A	Président Directeur Général
BERDIL CAPITAL S.A	Administrateur
REGIONAL AIR LINES S.A	Président du Conseil d'Administration
SOMATHES S.A	Président Directeur Général
JET-SET FLY - J.S.F S.A	Président Directeur Général
LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Président Directeur Général
LES EAUX MINERALES D'OULMES S.A	Président Directeur Général
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
SENEGAL WATER&BEVERAGES COMPANY S.A	Administrateur
EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E S.A	Administrateur
MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Président Directeur Général
DENIA HOLDING S.A	Président du Conseil d'Administration
SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
ATLANTASANAD S.A	Président Directeur Général
TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Président Directeur Général
AIR ARABIA MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
SOCIETE AGRICOLE MIMONA S.A	Administrateur
BISCOLAND S.A	Président Directeur Général
GLOBAL FLY S.A	Président Directeur Général
CORPORATE VENTURE DEVELOPMENT S.A	Président du Conseil d'Administration
AKWA AFRICA	Administrateur
CIH BANK	Administrateur
CIMR	Administrateur
CGEM	Administrateur
FONDATION MOHAMMED VI POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Administrateur
FONDATION MOHAMMED V POUR LA SOLIDARITE	Administrateur
CASA FINANCE CITY	Administrateur
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	Administrateur
FEDERATION MAROCAINE DE L'ASSURANCE	Président
FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Vice-Président

Mandats de Monsieur Ali CHIOUAR

Entreprise	Type Mandat
HOLMARCOM S.A	Directeur Général Délégué
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Administrateur
HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Administrateur
SOCIETE AGRICOLE MIMONA S.A	Président du Conseil d'Administration
JNP S.A	Président du Conseil d'Administration
RADIO PLUS S.A	Président du Conseil d'Administration
SNACK FOOD MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
LES TOURS BALZAC S.A	Directeur Général & Représentant permanent
d'HOLMARCOM S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
REGIONAL AIR LINES S.A	Directeur Général & Représentant permanent
d'HOLMARCOM S.A	Président Directeur Général
SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Administrateur
MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Administrateur
JAWHARAT CHAMAL S.A	Administrateur
SOMATHES S.A	Administrateur
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
DENIA HOLDING S.A	Administrateur
SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Administrateur
ATLANTASANAD S.A	Administrateur
NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur
PEACOCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
YELLOWROCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
CPA S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
ATLANTA NON VIE CI S.A	Administrateur
AIR ARABIA MAROC S.A	Représentant permanent de
REGIONAL AIR LINES S.A	Administrateur
MERIMA S.A	Administrateur
CREDIT DU MAROC S.A	Membre du Conseil de Surveillance
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Administrateur
LES EAUX MINERALES D'OULMES S.A	Représentant permanent de la société
OMI S.A	Président Directeur Général
BISCOLAND S.A	Administrateur
DENIA IVOIRE S.A	Président du Conseil d'Administration
MASS CEREALES SENEGAL S.A	Président du Conseil d'Administration
SENEGAL WATER & BEVERAGES COMPANY	Administrateur
TAKAFULIA ASSURANCES	Administrateur
BERDIL CAPITAL S.A	Président du Conseil d'Administration
GLOBAL FLY S.A	Administrateur
SCANDIMAR S.A	Administrateur
CORPORATE VENTURE DEVELOPMENT S.A	Administrateur
COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN – CMM S.A	Administrateur
CIH BANK	Administrateur
NEBETOU FUND	Membre du Conseil de Surveillance

Mandats de Monsieur Khalid CHEDDADI

Entreprise	Type Mandat
AUTO HALL	Administrateur
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur
CIH BANK	Administrateur

Mandats de Monsieur Lhassane BENHALIMA

Monsieur Lhassane BENHALIMA ne détient aucun mandat dans d'autres sociétés autres que celui qu'il détient au sein du CIH en tant qu'administrateur indépendant.

Mandats de Madame Dayae OUDGHIRI

Entreprise	Type Mandat*
CIH BANK	Administrateur Indépendant
MUTANDIS	Administrateur Indépendant
ARADEI CAPITAL	Administrateur Indépendant
ADM	Administrateur Indépendant
SONASID	Administrateur Indépendant
SBM	Administrateur Indépendant
OPCI	Membre indépendant
HIA	Administrateur
XLINKS MOROCCO	Présidente

Mandats de Monsieur Ahmed Réda CHAMI

Entreprise	Type Mandat*
CIH BANK	Administrateur indépendant
Zalar Holding	Administrateur
NEXANS	Administrateur
Immorente Invest	Administrateur indépendant
Disty Technologies	Administrateur

Mandats de Madame Laila MAMOU

Entreprise	Type Mandat*
CIH BANK	Administrateur
MADAEF	Administrateur indépendant
CGI	Administrateur indépendant
Crédit Agricole Paiement Services (CAPS) (en France)	Administrateur
BFORBANK (en France)	Administrateur
UNI MEDIA en France	Membre du Conseil en gestion
For Youth Fonds de dotation CAPFM	Présidente de la Fondation

Mandats de Madame Myriem TAZI

Entreprise	Type Mandat*
Disty technologie	Administrateur indépendant
CIH BANK	Administrateur indépendant
Crédit du Maroc Leasing et factoring	Administrateur indépendant
CMGP	Administrateur indépendant
Zalar holding	Administrateur indépendant

Activité du Conseil d'Administration au 31 décembre 2024 :

Le Conseil d'Administration a tenu 9 réunions, au cours desquelles il a traité notamment les points suivants :

- Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration ;
- Arrêtés trimestriels et semestriels ;
- Rapport d'activités du comité des engagements et des investissements ;
- Rapports du Comité d'audit ;
- Rapports du Comité des risques ;
- Rapport de gestion ;
- Présentation ICAAP -PRCI;
- Affectation des résultats ;
- Démissions et cooptations d'administrateurs ;
- Proposition de Nomination d'administrateurs ;
- Demande d'autorisation pour l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1 Milliard de dirhams ;
- Demande d'autorisation de l'opération de titrisation synthétique ;
- Modalités de l'augmentation de capital du CIH BANK d'un montant maximum de trois cent cinquante millions (350 000 000) de dirhams, prime d'émission comprise par émission d'actions nouvelles à libérer par des apports en numéraire ;
- Constatation de la réalisation de l'opération d'augmentation de capital ;
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire ;
- Programme de Certificats de dépôt structurés ;
- Point sur la veille concurrentielle du secteur bancaire ;
- Proposition de nomination d'un nouveau collègue des commissaires aux comptes ;
- Budget 2025.

COMITÉS ÉMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance

D'une périodicité annuelle, le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance émet des recommandations concernant le recrutement, la nomination, la révocation, ainsi que la rémunération du Président du Conseil d'Administration, de ses membres, des dirigeants et des salariés de la société.

Membre*	Fonction
M. Khalid SAFIR	Président du Comité - Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Ahmed Reda CHAMI	Membre du comité - Président du Conseil Économique, Social et Environnemental

* Au 31 décembre 2024

Comité des grands Engagements et investissements

Sous la présidence du Président Directeur Général, le Comité des Grands Engagements et Investissements se réunit de façon mensuelle et aussi souvent que nécessaire. Ce comité est chargé de statuer sur les engagements significatifs et les investissements stratégiques de la banque.

Une partie des prérogatives du Conseil d'Administration a été déléguée à ce comité, lui conférant l'autorité de décider sur des opérations majeures telles que l'octroi de crédits, l'acquisition ou la cession d'actifs, et d'autres questions de gestion jugées cruciales par le Conseil d'Administration.

Pour éclairer le Conseil d'Administration dans ses décisions, le Comité des Grands Engagements et Investissements fournit des avis consultatifs sur diverses stratégies, notamment :

- Politique de gestion du Patrimoine Hors Exploitation ;
- Politique d'investissement en activités connexes ;
- Politique d'investissement du portefeuille de placements ;
- Politique d'Investissements en participations.

Membre*	Fonction
M. Lotfi SEKKAT	Président du Comité - Président Directeur Général de CIH BANK
Mme Myriem TAZI	Consultante indépendante en stratégie
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR
M. Ali BENSOUDA	Directeur Général de la Branche Epargne et Prévoyance de la CDG
M. Mohammed Hassan BENSALAH	Membre du Comité - Président Directeur Général de HOLMARCOM
M. Mahmoud BERRICHI	Directeur du pôle Risk Management et représentant de Massira Capital Management

* Au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, le Comité a organisé 15 réunions, durant lesquelles il a examiné et approuvé des dossiers importants, notamment ceux relatifs à l'octroi de crédits.

Comité d'audit

Le Comité d'Audit, qui se réunit au moins quatre fois par an, a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Il joue également un rôle crucial dans la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Membre*	Fonction
Mme Dayae OUDGHIRI	Présidente du comité - Présidente de la Société FULGURANS
M. Karim CHIOUAR	Directeur général Délégué HOLMARCOM
M. Lhassane BENHALIMA	Consultant indépendant
Mme Houda CHAFIL	Directeur du Pôle Ressource et Finance Groupe CDG
Mme. Laila MAMOU	Présidente de la Fondation «Fonds de dotation for Youth» Administratrice indépendante au groupe de la CDG

* Au 31 décembre 2024

Activité du comité d'audit au 31 décembre 2024 :

Au 31 décembre 2024, le Comité d'Audit s'est réuni à 11 reprises. Durant ces réunions, le comité a abordé les points suivants :

- Arrêté des comptes
- Point sur les recommandations du Comité d'Audit
- Synthèse d'avancement de la mise en œuvre des recommandations
- Synthèse des réclamations de la clientèle ;

- Synthèse des missions d'Audit antérieures ;
- Point audit et inspection ;
- Point Mission BAM et clôture des comptes;
- Rapport annuel sur le contrôle interne ;
- Dispositif de Communication Financière ;
- Point Sécurité Système Information ;
- Activités de la conformité ;
- Activités du contrôle permanent.

Comité des Risques

Le Comité des Risques, qui se réunit au minimum quatre fois par an, joue un rôle crucial en soutenant le Conseil d'Administration dans l'élaboration de la stratégie globale de gestion des risques et la définition du niveau d'appétence pour les risques, en tenant compte de la capacité de CIH BANK à gérer ces risques. Il contribue également à la supervision de la mise en œuvre de cette stratégie, ainsi qu'à la gestion et la surveillance des risques auxquels CIH BANK est exposée.

Membre*	Fonction
M. Ahmed Reda CHAMI	Président du Comité - Président du Conseil Économique, Social et Environnemental
Mme Houda CHAFIL	Directrice du Pôle Ressource et Finance CDG
M. Lhassane BENHALIMA	Consultant indépendant
M. Mahmoud BERRICHI	Directeur du pôle Management des risques CDG

* Au 31 décembre 2024

Activité du Comité des Risques au 31 décembre 2024 :

Au 31 décembre 2024, Le Comité des Risques a tenu 05 réunions au cours desquelles il a traité notamment des sujets suivants :

- Politique de sécurité Cloud.
- Plan d'actions pour la gestion des risques.
- Surveillance et gestion du risque de crédit.
- Risques Informatiques et Sécurité
- Risques opérationnels
- Risque crédit
- Risque marché
- Risque ALM (taux et liquidité)
- Risque de solvabilité
- Surveillance de risque de contrepartie
- ICAAP et PRCI
- Arrêté du coût du risque pour le trimestre 4 de 2024.
- Tableau de bord des risques et suivi de l'évolution des engagements.
- Risque de conformité.
- Stratégies de gestion et de contrôle des risques.
- Indicateurs de risque corporate.

- Analyse et gestion des risques opérationnels.
- Risques financiers.
- Sécurité du système d'information.
- Présentation de la Banque Entreprise et Immobilier
 - Présentation des activités/risques liés par les responsables métiers
 - Présentation de la cartographie des applicatifs utilisés par la BEI par la fonction IT
 - Présentation des risques opérationnels significatifs par la fonction risques opérationnels
- Présentation du dispositif de cadrage des opportunités d'investissement de la salle de marché
- Présentation de la stratégie OPCVM

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose d'organes de contrôle et de gestion, issus du conseil d'administration.

MÉDIATION INTERNE : BILAN DE L'ANNÉE 2024

La Médiation Interne joue un rôle central dans le dispositif de traitement des réclamations de la clientèle, agissant comme l'interlocuteur privilégié des organismes externes tels que Bank Al-Maghrib et le Centre Marocain de Médiation Bancaire (CMMB). Son intervention s'inscrit après l'épuisement des voies de recours internes, garantissant un traitement impartial et rigoureux des réclamations tout en œuvrant à l'amélioration continue des processus bancaires.

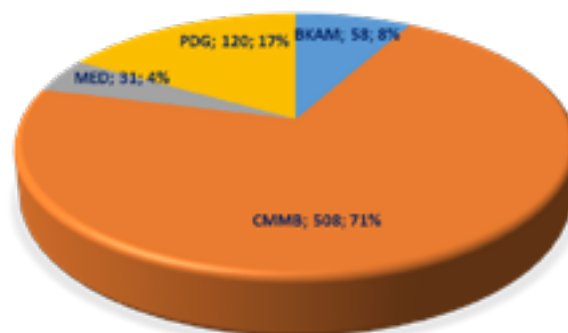
Le Médiateur agit non seulement comme un facilitateur de dialogue, cherchant à rapprocher les positions des parties prenantes, mais aussi comme un acteur de proposition, en identifiant des pistes d'optimisation pour renforcer l'efficacité et la transparence du traitement des plaintes.

Activité de la Médiation Interne en 2024

Répartition des réclamations reçues par origine

En 2024, la Médiation Interne a traité un volume significatif de 717 réclamations, réparties comme suit :

- Centre Marocain de Médiation Bancaire (CMMB) : 508 réclamations (71 %)
- Direction Générale : 120 réclamations (17 %)
- Bank Al-Maghrib : 58 réclamations (8 %)
- Réclamations directes de la clientèle : 31 réclamations (4 %)



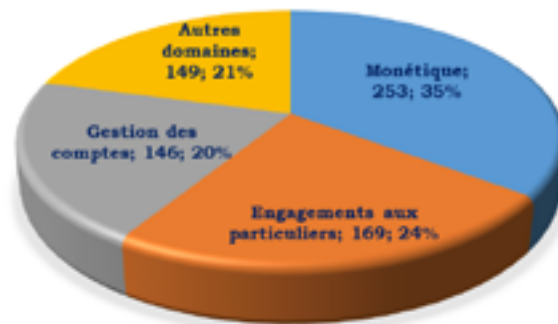
Au-delà du flux de l'année, un effort particulier a été consacré au traitement des réclamations en stock des années précédentes. Sur un total de 233 dossiers résiduels des exercices 2022 et 2023, 221 réclamations ont été clôturées en 2024, représentant un taux de résolution de 95 %.

En matière de performance, 648 réclamations sur les 717 reçues en 2024 ont été traitées au cours de l'exercice, représentant 90 % du volume global.

Répartition par domaines d'activité

L'analyse des réclamations met en évidence quatre grands axes représentant 87 % des dossiers traités :

- Monétique (35 %) : contestations d'opérations frauduleuses (phishing), retraits GAB non servis, transactions e-commerce non autorisées, etc.
- Engagements aux particuliers (24 %) : modifications contractuelles de prêts, prélèvements erronés, mainlevées, contestations d'impayés, etc.
- Gestion des comptes (20 %) : clôtures de comptes, contestation de frais, écarts de solde, etc.
- Autres domaines (21 %) : moyens de paiement, entrée en relation, multicanal, commerce international, bancassurance, gestion des titres et bourse.



Conclusion et perspectives

L'année 2024 marque une progression significative dans la capacité de la Médiation Interne à assurer une gestion efficace et transparente des réclamations, avec une amélioration notable des taux de traitement. L'engagement continu dans l'optimisation des délais et l'alignement avec les exigences réglementaires demeure une priorité stratégique pour renforcer la satisfaction et la confiance des clients.

The background features a 3D bar chart with several bars of varying heights. The leftmost bar is labeled '800' and the second bar is also labeled '800'. The rightmost bar is labeled '100'. Below the bars, there is a line graph with a grid. The line graph has a peak on the left and a trough on the right. The word 'GESTION' is faintly visible in the background, centered horizontally.

GESTION GLOBALE DES RISQUES

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour disposer d'une cartographie par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propres requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

CIH BANK a également lancé un projet de digitalisation de l'octroi des crédits Corporate, notamment pour les segments entreprises, promotion immobilière et la clientèle professionnelle et TPE. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

Et afin d'accompagner la croissance des Crédits Corporate, la banque a lancé le projet « Excellence Crédit Entreprises » – ECE –, en dotant CIH BANK d'une organisation et de processus performants pour absorber la croissance des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Maitrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, procédures, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIH BANK, couvre différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés sont utilisés par la Direction Générale pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI) qui permet à la Banque d'élaborer des mesures adéquates afin de garantir une viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la Banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Fonction Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est respectivement du risque de non-conformité et des risques opérationnels. Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, d'autres directions interviennent dans le contrôle et la surveillance des risques : la Direction gestion des risques et pilotage prudentiel, la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie, la Direction de la Comptabilité dont les missions consistent à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit de CIH BANK s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

Surveillance et pilotage du risque de crédit

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction de Surveillance du Risque de Contrepartie, la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et la Direction des Engagements.

Des reporting sont régulièrement adressés aux comités compétents.

Analyse du portefeuille des engagements

L'encours au 31 décembre 2024 est marqué par les évolutions suivantes :

- Banque de l'Entreprise : Hausse de +2,9 % par rapport à décembre 2023.
- Banque de l'Immobilier : baisse de -1,24 % par rapport à décembre 2023. Le portefeuille de la banque de l'Immobilier inclut les dossiers de la promotion immobilière ainsi que les dossiers du secteur de l'Hôtellerie et Immobiliers Locatifs.
- Banque des Particuliers et professionnels : Une légère hausse de +1 % par rapport à décembre 2023.

Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et pouvant impacter la tarification.

Aussi, la dégradation des notes est un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Ces modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Un outil intégrant à la fois les différents modèles de notation des entreprises, de la promotion immobilière, des professionnels ainsi que des Banques et assurances a été déployé en 2021.

Qualité du portefeuille de crédit

Le taux de CES en social s'établit à 5,91 % en décembre 2024 contre 5,29 % en décembre 2023.

Le taux de CES en consolidé s'établit à 5,87 % en décembre 2024 contre 6,10 % en décembre 2023.

Risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Les catégories de Risques Opérationnels sont :

- Fraude interne,
- Fraude externe,
- Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail,
- Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale,
- Dommages aux biens physiques,
- Interruption d'activité et pannes de systèmes,
- Erreur d'exécution des opérations, livraisons et processus.

Il est à noter que les risques opérationnels de type interruption de processus, sont régis par la politique de continuité d'activité.

Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et contrôle permanent, est en charge de la gestion du risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- Détecter en amont les risques ou les incidents de nature opérationnelle pouvant avoir des conséquences financières et/ou d'image ;
- Analyser les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) et apprécier de façon dynamique leurs impacts ;
- Alerter et mobiliser les concernés par les incidents, qu'ils en soient à l'origine et/ou qu'ils en subissent les conséquences ;

- Engager les actions correctrices ou préventives pour réduire les impacts et limiter la probabilité de survenance des incidents ;
- Mesurer les effets de ce dispositif à travers des outils et des indicateurs de pilotage à destination des organes d'administration et de direction et plus globalement des métiers et différents acteurs du dispositif.

Un Reporting est adressé régulièrement au Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent et au Comité Management des Risques Globaux ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

Le plan de continuité des activités (PCA)

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH BANK. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Gestion des risques liés aux activités externalisées

Depuis 2021, CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

Gestion des risques nouveaux produits

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement.

Ce processus, coordonné par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, environnemental et social, etc.

Risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Investissement :
 - Direction Salle des marchés
- Direction Stratégie, Finances Et Développement :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM
 - Direction Comptabilité et fiscalité
- Direction Services à la clientèle et Canaux Alternatifs :
 - Direction Flux et transactions (BO)
- Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel :
 - Entité Risques de marché et financiers
 - Le Middle office salle des marchés

Rôle de la Salle des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction Salle des marchés a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque

Rôle de la direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel

La direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel a notamment pour rôle le contrôle et l'encadrement des activités de marché, à travers :

- L'entité Risques de Marché et Financiers pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Dispositif risques de marché

Les activités de marchés chez CIH BANK portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose de :

- Un portefeuille de négociation : ayant pour objectif réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.
- Un portefeuille de placement : ayant pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.
- Un portefeuille d'investissement MAD et devises : ayant pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité ALM.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, CIH BANK détient une position de change.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

D'autre part, CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VAR) et un système de limites.

GESTION ACTIF-PASSIF

Évaluation des risques de taux d'intérêt et de liquidité

Évaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH BANK se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2024 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux de -200 pb, de -439,8 MDH soit -6,46 % des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -131,4 MDH, soit -5,30 % de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de 129,6 MDH, soit 5,23 % de la MNI prévisionnel.

Évaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH BANK. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

RATIO DE SOLVABILITÉ ET ACTIFS PONDÉRÉS

Sur base individuelle

Au 31 décembre 2024, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres réglementaires de CIH BANK s'établissent à 9 622 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 14,48 %.

Les fonds propres de catégorie 1 s'établissent 7,49 milliards de dirhams intégrant 4,87 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1 et de 1,57 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués. Les déductions opérées sur les fonds propres de base concernent les immobilisations incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 224 millions de dirhams et les participations pour un montant global de 188 millions de dirhams.

Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 11,28 %.

Les fonds propres de catégorie 2 s'établissent à 2,1 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires subordonnés pour un montant de 1,94 milliards de dirhams.

Risque de crédit

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2024 s'élèvent à 59,17 Milliards de dirhams, soit une augmentation de 3,9 Milliards de dirhams par rapport à décembre 2023.

Risque de marché

Les risques pondérés au titre du risque de marché s'établissent à 836 millions de dirhams au 31 décembre 2024.

Risque opérationnel

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 6,44 milliards de dirhams

Sur base consolidée

Au 31 décembre 2024, les fonds propres réglementaires de CIH BANK s'établissent à 10,7549 milliards de dirhams intégrant 8,475 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 1 et 2,27 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 2. Le ratio de fonds propre Tier 1 ressort à 10.83% et le ratio de solvabilité s'établit à 13,73 %.

A fin décembre 2024, les risques pondérés s'élèvent à 78,26 Mrds de DH, soit une augmentation de 4,4 Mrds de DH par rapport à décembre 2023.

Risque de crédit

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2024 s'élèvent à 69,5 milliards de dirhams, soit une augmentation de 3,8 milliards de dirhams par rapport à décembre 2023.

Risque de marché

Les risques pondérés au titre du risque de marché s'établissent à 836 millions de dirhams au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 107 millions de dirhams par rapport à décembre 2023.

Risque opérationnel

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 7,95 milliards de dirhams contre 6,93 milliards de dirhams à fin décembre 2023.



La banque de demain dès aujourd'hui



RAPPORT ESG 2024

S O M M A I R E

92 **MESSAGE DU PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

95 **PRÉSENTATION
DE CIH BANK**

96 Positionnement stratégique et évolution

97 Actionnariat

98 Modèle de Création de valeur
pour CIH BANK



101 **DÉMARCHE DE
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE**

102 Dialogue avec les parties prenantes

103 Étude de matérialité

106 Stratégie RSE de CIH BANK

106 Comment CIH BANK identifie-t-elle
ses risques et opportunités ?

108 Articulation entre enjeux ESG,
méga-tendances et stratégie RSE

110 Gouvernance RSE

112 Contribution aux Objectifs de
Développement Durable (ODD)



117 NOTRE STRATÉGIE ESG DÉCLINÉE EN 4 PILIERS

121 Pilier 1 :
Faciliter l'accès aux services bancaires

129 Pilier 2 :
Orienter ses financements pour
préparer le futur

139 Pilier 3 :
Avoir des processus internes modernes

147 Pilier 4 :
Être un employeur citoyen

159 NOTRE À PROPOS DE CE RAPPORT

163 LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2024



LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2024 s'inscrit dans un contexte de transformation profonde, marqué par des mutations économiques, sociales, technologiques et climatiques qui redéfinissent les priorités des institutions financières. Dans cet environnement en constante évolution, CIH BANK réaffirme son rôle d'acteur engagé au service du développement durable et inclusif du Maroc.

Fidèle à sa mission, le Groupe a poursuivi une trajectoire de croissance responsable, en mettant l'accent sur l'innovation, la proximité client, la performance durable et l'impact sociétal. L'année a été jalonnée par des avancées concrètes, tant sur le plan financier qu'organisationnel : le Produit Net Bancaire a progressé de 6,1 % pour atteindre 4,7 milliards de dirhams, et le résultat net consolidé a connu une hausse remarquable de 24,3 %, s'établissant à 966 millions de dirhams.

Cette dynamique a été soutenue par le développement continu de notre réseau, avec l'ouverture de 12 nouvelles agences et l'installation de 141 nouveaux guichets automatiques, renforçant notre présence territoriale tout en poursuivant la digitalisation de nos services. Nous avons enrichi nos plateformes numériques pour offrir à notre clientèle – jeune, connectée et exigeante – des solutions innovantes, accessibles et sécurisées, tout en préservant une relation humaine de proximité dans nos agences.

L'inclusion bancaire demeure un levier central de notre engagement. En 2024, nous avons poursuivi la gratuité des comptes en ligne, élargi l'usage du paiement mobile, et œuvré à simplifier l'accès aux services bancaires pour le plus grand nombre.

Notre ambition d'aligner performance économique et responsabilité sociétale se traduit également dans nos engagements RSE. À travers la ligne de financement verte GEFF (Green Economy Financing Facility), soutenue par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, nous avons renforcé notre appui aux projets d'efficacité énergétique et de transition bas carbone, accompagnant les entreprises vers un avenir plus durable.

Sur le plan de la gouvernance, l'année a été marquée par l'obtention de la certification ISO 37001 relative au Système de Management Anti-Corruption, attestant de notre volonté ferme de renforcer l'éthique, la transparence et la conformité. Par ailleurs, la signature d'une charte interne pour la diversité et l'égalité des chances vient conforter notre volonté de promouvoir un environnement de travail équitable et inclusif.

Nous avons également procédé à une augmentation de capital de 350 millions de dirhams et à l'émission d'obligations subordonnées pour un montant global de 1,25 milliard de dirhams (y compris SOFAC), afin de consolider nos fonds propres et accompagner durablement notre développement.

Le bien-être de nos collaborateurs reste au cœur de notre stratégie, et se traduit notamment par un investissement renforcé dans la formation, avec des programmes ciblés et innovants, soutenus par un dialogue social actif structuré autour d'instances régulières de concertation.

À travers ce rapport ESG 2024, nous partageons nos avancées, nos engagements et notre vision d'avenir. En bâtissant dès aujourd'hui la **banque de demain**, nous avons la conviction que la création de valeur ne peut être dissociée de l'impact positif que nous générons pour nos clients, nos collaborateurs, notre environnement et notre pays.

Lotfi SEKKAT,
Président Directeur Général





PRÉSENTATION DE CIH BANK

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE ET ÉVOLUTION

En 2024, CIH BANK confirme son repositionnement en tant que groupe financier universel, ancré dans l'innovation, la digitalisation et la diversification de ses métiers. Historiquement tourné vers les secteurs de l'immobilier et de la promotion hôtelière, le Groupe a su évoluer vers une offre complète de services bancaires, financiers et technologiques, au service d'une clientèle variée et connectée.

Ce positionnement est renforcé par un écosystème de filiales spécialisées couvrant les domaines du crédit à la consommation, de l'assurance, du digital, et désormais de la gestion d'actifs financiers, à travers l'intégration stratégique de CIH CAPITAL MANAGEMENT. Cette opération permet au Groupe d'élargir son périmètre d'expertise et de consolider sa présence sur un marché en pleine croissance.



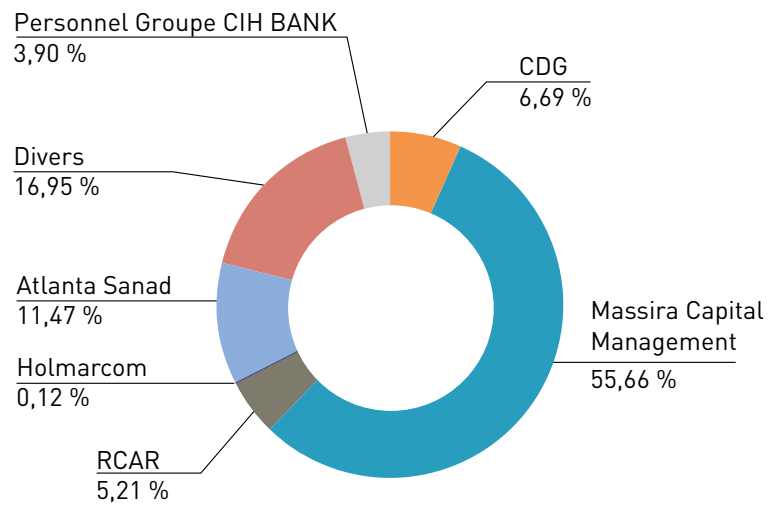
ACTIONNARIAT

En 2024, CIH BANK a renforcé sa structure financière en réalisant une augmentation de capital de 349 944 642 dirhams, portant ainsi son capital social à 3 149 728 300 dirhams.

Cette opération a consolidé la répartition de son actionnariat, composé de partenaires économiques de premier plan :



Répartition du capital de CIH BANK



MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR POUR CIH BANK

Capitaux (Inputs)	Activités clés	Outputs
Capital financier	Collecte de ressources (dépôts, épargne)	3,9 M de clients particuliers
Capital humain	Distribution de crédit (logement, consommation, entreprises, projets verts)	<ul style="list-style-type: none"> Financement du Projet de l'Autoroute de l'eau Financement d'une usine de désalement
Capital naturel	Services bancaires digitaux et physiques	2,3 M de comptes digitaux
Capital industriel	Développement de produits innovants et responsables	11,8 M MAD consacrés aux œuvres sociales
Capital intellectuel	Accompagnement des clients (fintechs, PME, jeunes, femmes...)	Lancement de startups via Founders 212
Capital social & relationnel	Actions RSE et mécénat via la Fondation CIH BANK	Certification ISO 37001 anti-corruption
Capital intellectuel + Capital social & relationnel	Gouvernance et gestion des risques intégrant les dimensions ESG	Réalisation du Bilan Carbone Scope 1, Scope 2 et Scope 3 (hors financements)

Outcomes (Impacts à long terme)

Accès élargi aux services financiers ; stabilité financière renforcée

Amélioration des conditions de vie ; empowerment des jeunes et des femmes

Réduction de l'empreinte carbone ; résilience climatique

Amélioration de la qualité de vie des collaborateurs et des communautés

Dynamisation de l'écosystème entrepreneurial ; transfert d'innovation

Renforcement de la transparence, de l'éthique et de la confiance

Intégration durable des risques ESG dans les décisions stratégiques

Impacts







DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ

L'étude de matérialité a constitué un levier essentiel pour approfondir le dialogue avec nos parties prenantes et mieux cerner leurs attentes à l'égard de CIH BANK. Elle nous a également permis d'évaluer la portée de nos impacts sur les dimensions économiques, sociales et environnementales.

Une méthodologie rigoureuse et participative

Cette démarche s'est appuyée sur une double approche : l'analyse des meilleures pratiques observées chez six banques locales et africaines, et la tenue d'entretiens ciblés, notamment avec le Président et le Secrétaire Général du Groupe. Ce travail préliminaire a permis d'identifier 30 enjeux jugés potentiellement significatifs pour la Banque, structurés autour de cinq grandes thématiques.

Ces enjeux ont ensuite fait l'objet d'une évaluation interne, mobilisant les membres du Comité de Direction et les administrateurs de CIH BANK, qui se sont prononcés sur les niveaux de performance, les risques

associés et les opportunités. Cette étape a permis de mesurer la maturité de la Banque sur chacun des sujets, ainsi que leur importance stratégique. Parallèlement, une consultation en ligne a été menée auprès des collaborateurs et des parties prenantes externes, afin de recueillir leur perception des enjeux les plus prioritaires. Les collaborateurs ont également évalué le niveau de performance atteint sur chaque enjeu. Enfin, des entretiens qualitatifs avec des parties prenantes expertes sont venus enrichir cette démarche, apportant un éclairage complémentaire aux résultats quantitatifs.

Catégorie	Intitulé court sur la matrice	Intitulé complet
Éthiques et procédures internes	Gouvernance RSE	Mettre en place une gouvernance de la RSE
	Éthique des affaires	Respecter l'éthique des affaires et la déontologie
	Processus internes digitalisés	Améliorer les processus internes par le digital
	Empreinte environnementale	Limiter son empreinte environnementale directe
	Principes ESG	Intégrer les principes ESG dans les financements
	Risques systémiques	Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques
Capital Humain	Développement des collaborateurs	Développer les collaborateurs et leurs carrières
	Santé et bien-être des collaborateurs	Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs
	Parité H/F	Favoriser la parité femme/homme
	Diversité et inclusion	Favoriser la diversité et l'inclusion
	Dialogue social	Assurer un dialogue social continu et équilibré
	Rémunération équitable	Garantir une rémunération équitable corrélée à la performance réelle
	Culture d'écoute	Créer un climat favorable à l'expression et à l'engagement de tous
Clients	Données clients	Veiller à la protection des données clients et à la cybersécurité
	Éducation financière et numérique	Promouvoir l'éducation financière et numérique
	Relation clients	Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité
Produits	Gratuité services de base	Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
	Logement social	Favoriser l'accès au logement social
	Inclusion bancaire	Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité
	Accès digitalisé au crédit	Faciliter l'accès au crédit grâce au digital
	Financement du changement climatique	Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
	Produits à impact social	Promouvoir des financements et produits à impact de développement social
Écosystème	Résilience économique locale	Contribuer à la vitalité et à la résilience économique locale
	Système financier formel	Favoriser le développement d'un système financier formel
	Promoteurs immobiliers	Encourager la conduite responsable des promoteurs immobiliers
	Soutien des communautés	Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés
	Innovation	Accélérer et libérer l'innovation
	Achats responsables	Promouvoir des achats responsables et des relations équilibrées avec les fournisseurs et sous-traitants
	Achats locaux	Privilégier les achats locaux et auprès des TPME et start-ups
	Culture de responsabilité	Promouvoir une culture de la responsabilité auprès de ses parties prenantes

LE TRAITEMENT DES DONNÉES



Les données issues de la consultation des parties prenantes ont été analysées selon une méthodologie en quatre étapes rigoureuses.

1

Contrôle de la qualité des données

- Analyse des profils des clients répondants (genre, tranche d'âge, niveau de revenu, région).
- Analyse des profils des collaborateurs répondants (genre, ancienneté, tranche d'âge, catégorie professionnelle).
- Vérification de la stabilité statistique des résultats afin de confirmer l'absence de biais nécessitant un redressement.
- Analyse spécifique des résultats issus des autres catégories de parties prenantes, en lien avec leur représentativité et leur pertinence.
- Réalisation d'entretiens qualitatifs avec des parties prenantes expertes pour enrichir les résultats.

3

Analyse et hiérarchisation

- Positionnement des 30 enjeux sur la matrice de matérialité, croisant leur importance pour les parties prenantes et pour la Banque.
- Identification de quatre grandes familles d'enjeux :
 1. Très importants à la fois pour le business et les parties prenantes
 2. Importants pour les deux
 3. Prioritaires pour les parties prenantes
 4. Prioritaires pour la Banque
- Croisement de ces résultats avec les performances internes et les analyses issues des entretiens d'experts.

2

Traitement quantitatif

- Pondération équilibrée des réponses selon les quatre grandes catégories de parties prenantes consultées.
- Consolidation des notations relatives à la matérialité « business » des enjeux (opportunités, risques, performance).
- Agrégation des évaluations de performance pour chaque enjeu.

4

Validation stratégique

- Présentation de la matrice de matérialité au Comité de Direction, avec les enseignements clés par catégorie d'enjeux.
- Sélection finale et validation des enjeux prioritaires retenus, dans le cadre de la stratégie RSE et ESG de la Banque.



LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ



Les 15 enjeux validés par le Comité de Direction sont mis en évidence en gras.

Le Comité a retenu en priorité les enjeux jugés très ou assez importants à la fois pour le business et pour les parties prenantes. Il a également intégré l'enjeu « Gouvernance RSE », en réponse aux fortes attentes exprimées par les parties prenantes sur ce sujet.

Par ailleurs, deux enjeux ont été sélectionnés de manière complémentaire : « Soutien des communautés » et « Financement du changement climatique ». Bien que ceux-ci aient été jugés moins prioritaires en termes de double matérialité, leur inclusion repose sur les avis d'experts et leur caractère stratégique pour le développement durable du Royaume.

Plan d'action RSE/ESG	Lien avec ODD	Fonctions concernées	Horizon	Exposition (matérialité)
Mécanisme de gestion des risques climatiques, financement innovant		RSE, Risques, Financement, Développement Durable	Moyen / Long terme 	Élevée 
Renforcement de la cyber-résilience, roadmap Security Boostup		IT, Risques, Conformité, Communication	Court / Moyen terme 	Élevée 
Positionnement fort sur Trade Finance, financements en devises		Risques, Direction financière, International	Court / Moyen terme 	Moyenne 
Scoring avancé, intégration des critères ESG		Conformité, Direction financière, Engagements	Moyen terme 	Moyenne 
Croissance de la base clientèle, mécénat de compétences		Retail, Inclusion financière, RSE	Court / Moyen terme 	Élevée 
Nouveaux crédits jeunes, soutien aux jeunes défavorisés		RH, Marketing, Engagement	Moyen / Long terme 	Moyenne 
Programme d'innovation sociale		Innovation, IT, Marketing	Court / Moyen terme 	Moyenne 
1 agence mobile/région, libre-service supervisé		Distribution, Marketing, RH	Court / Moyen terme 	Faible / Moyenne 

Articulation entre enjeux ESG, mégatendances et stratégie RSE

Face à un environnement en mutation rapide, marqué par des méga-tendances globales (climat, digitalisation, inégalités, risques géopolitiques...), CIH BANK a réalisé un diagnostic approfondi de ses risques et opportunités à court, moyen et long terme.

Ce diagnostic a permis de structurer une réponse stratégique cohérente autour de quatre axes RSE, chacun adressant des défis clés identifiés dans les grandes transformations à l'œuvre. Ce tableau présente de manière synthétique comment chaque axe stratégique contribue à la création de valeur durable, en alignement avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les fonctions internes concernées.

Axes stratégiques RSE de CIH BANK	Mégatendances principales adressées	Risques adressés	Opportunités exploitées	ODD concernés
Faciliter l'accès aux services bancaires	<ul style="list-style-type: none"> - Inégalités sociales croissantes - Évolution démographique et quête de sens - Équilibre digital / humain 	<ul style="list-style-type: none"> - Débancairisation - Exclusion numérique - Désengagement des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Inclusion financière - Accompagnement des jeunes - Expansion du digital 	
Orienter ses financements pour préparer le futur	<ul style="list-style-type: none"> - Changement climatique et raréfaction des ressources - Incertitudes géopolitiques et économiques - Interventionnisme des États 	<ul style="list-style-type: none"> - Stress hydrique - Fragilisation des secteurs sensibles (tourisme, agriculture) - Déficit de financement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets d'adaptation & transition énergétique - Financement de l'eau - Innovation via les Fintechs 	
Moderniser ses processus internes	<ul style="list-style-type: none"> - Désinformation et cybercriminalité - Interventionnisme des États - Fragilisation du modèle bancaire traditionnel - Changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Cyberattaques - Complexité réglementaire accrue - Perte d'agilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la gouvernance - Intégration ESG - Innovation process 	
Être un employeur exemplaire	<ul style="list-style-type: none"> - Inégalités sociales - Évolution démographique - Fragilisation du modèle bancaire traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à fidéliser les talents - Inégalités professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Attractivité employeur - Bien-être au travail - Représentativité femmes 	

GOVERNANCE RSE

CIH BANK s'engage depuis plusieurs années dans une démarche continue de consolidation de sa gouvernance, avec pour objectif de renforcer la transparence, la responsabilité et le dialogue avec ses parties prenantes. Son dispositif de gouvernance s'inscrit dans le respect des exigences réglementaires de Bank Al-Maghrib et de l'AMMC, tout en intégrant les meilleures pratiques du secteur bancaire en matière de gouvernance responsable.

Membres de l'organe de gouvernance et comités stratégiques

Nom des administrateurs	Date de début de mandat	Ancienneté	Âge	Date d'expiration de mandat	Nombre de mandats	Partie prenante représentée	Indépendant (oui / non)	Taux de présence aux réunions du CA
M. Lotfi SEKKAT	11/6/2019	5	60	2025	1	Président (Président du Conseil d'Administration)	Non	100%
M. Khalid SAFIR	13/9/2022	2	57	2027	1	Administrateur	Non	88%
M. Khalid CHEDDADI	15/6/2023	1	67	2029	2	Administrateur	Non	100%
M. Mahmoud BERRICHI	26/4/2006	18	40	2027	3	Administrateur	Non	88%
Mme Houda CHAFIL	27/6/2024	0	50	2027	1	Administrateur	Non	75%
M. Mohamed ALI BENSOUA	16/11/2023	1	51	2029	1	Administrateur	Non	100%
M. Mohamed Hassan BENSALAH	11/3/2015	10	54	2027	2	Administrateur	Non	100%
M. Karim CHIOUAR	19/2/2020	5	62	2026	2	Administrateur	Non	63%
Mme LAILA MAMOU	16/5/2024	0	61	2030	1	Administrateur	Non	40%
M. Ahmed Reda CHAMI	13/11/2019	5	63	2025	1	Administrateur indépendant	Oui	63%
M. Lhassane BENHALIMA	19/5/2023	1	65	2029	1	Administrateur indépendant	Oui	100%
Mme Dayae OUDGHIRI	13/11/2019	5	47	2025	1	Administrateur indépendant	Oui	38%
Mme Myriem TAZI	16/11/2022	2	51	2028	1	Administrateur indépendant	Oui	100%

Les comités spécialisés



Comité d'audit

11 réunions

- Assister le Conseil d'Administration et assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne
- Veiller à l'intégrité de l'information financière diffusée par la Banque en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés.



Comité des risques

5 réunions

- Assister le Conseil d'Administration en matière de définition de la stratégie globale des risques et du niveau d'appétence au risque
- Assister le Conseil d'Administration dans le suivi de la stratégie des risques, la gestion et surveillance des risques et des niveaux auxquels CIH BANK est exposée.



Comité des grands engagements et investissements

15 réunions

- Statuer sur les Grands Engagements et Investissements de la Banque.



Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

1 réunion

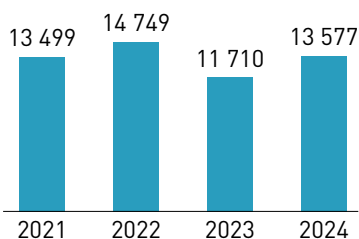
- Donner un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et des membres du Conseil d'Administration, ainsi que des dirigeants de la Banque.

Rémunération des dirigeants¹

L'enveloppe globale de rémunération annuelle des administrateurs s'élève à 1 150 KDHS hors taxes. Les dirigeants de CIH BANK, définis comme les 21 membres de son Comité de Direction, ont perçu une rémunération globale de 13 577 KDHS brut en 2024.

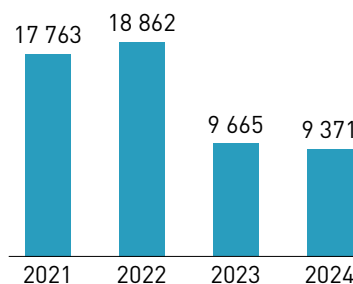
Évolution de la rémunération annuelle brute attribuée aux principaux dirigeants de CIH Bank

(En KDH)



Montant encours des prêts accordés aux membres de direction^[1]

(En KDH)



Intéressement et participation du personnel

En 2023 CIH Bank a réalisé une Augmentation de Capital spécifiquement réservée à ses employés.

Au 2 avril 2024, 1 205 des collaborateurs sont détenteurs d'actions CIH, grâce à cette Augmentation de Capital spécialement conçue pour le personnel, représentant un total de 1 367 638 actions.

Le nombre total des actions détenues par les principaux dirigeants est de 36 832 actions.

¹ Correspond à la rémunération attribuée à 7 dirigeants pour l'année 2021, 2022 et à 4 dirigeants pour l'année 2023 et 2024.

[1] Correspond aux Encours des prêts accordés à 7 dirigeants pour l'année 2021, 2022 et à 4 dirigeants pour l'année 2023 et 2024.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Dès 2020, CIH BANK a pris part à l'auto-évaluation « SDG Action Plan Manager », élaborée par B Lab et le Pacte Mondial des Nations Unies, en collaboration avec des partenaires tels que le Global Reporting Initiative. Cette première étape a été complétée par une cartographie détaillée des ODD et de leurs cibles, en lien avec nos engagements stratégiques. Plus récemment, nous avons approfondi cette démarche en mettant en lumière nos réalisations concrètes, en objectivant nos contributions chiffrées et en formulant nos ambitions pour chacun des cinq ODD jugés prioritaires



1 PAS DE PAUVRETÉ



Quels engagements stratégiques ?

- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
- Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité
- Faciliter l'accès au crédit grâce au digital

Quelles réalisations phares ?

- Lancement du CODE 212, service dédié aux Marocains du Monde
- Lancement du CODE MAALEM, service dédié aux artisans
- Gratuité des services bancaires de base pour tous les particuliers ouvrant un compte en ligne

AMBITIONS

3 millions de clients particuliers, auto-entrepreneurs et TPE actifs
(dont **70 %** dans les régions hors Casablanca)

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Quels engagements stratégiques ?

- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
- Développer les collaborateurs et leurs carrières

Quelles réalisations phares ?

- Campagne de communication SAYIDATI PRO prix Tilila pour l'égalité des Genres.
- Mise en place d'une feuille de route en faveur de l'équité professionnelle
- Mise en place de la Charte CIH BANK pour l'égalité des Genres

AMBITIONS

- Poursuivre la **féminisation des instances dirigeantes**
- Partenaire de référence pour le financement et l'incubation des **femmes entrepreneurs**
- Déploiement de la politique **équité des genres** dans nos effectifs

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



Quels engagements stratégiques ?

- Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Quelles réalisations phares ?

- Réalisation du bilan carbone scope 1,2 et 3 (hors financement) et définition de la trajectoire de décarbonation
- Financement de station de dessalement d'eau de mer.
- Financement du Projet de l'Autoroute de l'eau

AMBITIONS

- Mettre en place un **mécanisme innovant de financement** en faveur du climat et des communautés
- Réalisation du **Bilan carbone de la Banque** et mise en place d'un plan d'action de réduction des émissions de GES



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Quels engagements stratégiques ?

- Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés
- Développer les collaborateurs et leurs carrières
- Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs

Quelles réalisations phares ?

- Lancement du projet « CIH KNOWLEDGE » pour le renforcement du dispositif de formation de la CIH ACADEMY
- Instauration de «Peoples Review» qui visent à conduire une évaluation approfondie de la situation individuelle de chaque collaborateur
- Lancement d'expériences pilote du mode de travail hybride (présentiel / télétravail)
- Ouverture de la crèche CIH BANK dédiée aux collaborateurs
- Signature du Partenariat entre la Fondation CIH BANK et la Fondation Jadara pour l'octroi de bourses aux étudiants méritants issus de milieux à opportunité réduite, ainsi que la mise en place d'un programme de mentorat en leur faveur par les Collaborateur de CIH BANK

AMBITIONS

- Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés
- **90 % taux de satisfaction** relatif à l'équilibre vie privée/vie professionnelle



Quels engagements stratégiques ?

- Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité
- Respecter l'éthique des affaires et la déontologie
- Mettre en place une gouvernance de la RSE
- Améliorer les processus internes par le digital
- Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques

Quelles réalisations phares ?

- Lancement de « Customer voice » mesurant la satisfaction à l'événement
- Mis à jour du Code d'Éthique et de Déontologie pour y intégrer spécifiquement la politique des cadeaux, de lutte contre la corruption et du devoir d'alerte
- Nouvelle politique de lutte contre la corruption et certification ISO 37 0001
- Recrutement d'un responsable dédié à la RSE
- Mise en place d'un comité RSE présidé par le Président Directeur Général de la Banque
- Mise à jour de la politique de sécurité des systèmes d'information
- Nouvelle politique de lutte contre la fraude

AMBITIONS

- **100 %** du réseau et des fonctions concernées formées à la lutte contre la corruption
- **100 %** des collaborateurs sensibilisés à la RSE
- Politique de risques ESG





NOTRE STRATÉGIE ESG DÉCLINÉE EN 4 PILIERS

NOTRE STRATÉGIE ESG DÉCLINÉE EN 4 PILIERS

Depuis 2020, CIH BANK s'appuie sur une stratégie RSE structurée autour de 15 enjeux matériels, regroupés en 4 axes d'engagement reflétant nos valeurs et notre signature : « La Banque de demain dès aujourd'hui ».

Cette stratégie s'est traduite par l'élaboration d'une feuille de route RSE, déclinée en actions concrètes associées à chacun des enjeux.

Afin d'assurer un pilotage efficace, une fonction dédiée à la RSE a été mise en place en 2021. Cette dernière est chargée du suivi des indicateurs et de la mise en œuvre des actions, et relève, depuis 2022, d'un Comité de Direction spécifiquement dédié à la RSE.

Facilité l'accès aux services bancaires

- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence.
- Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité.
- Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité

Orienter ses financements pour préparer le futur

- Accélérer et libérer l'innovation.
- Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés.
- Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Avoir des processus internes modernes

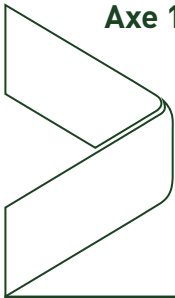
- Mettre en place une gouvernance de la RSE.
- Respecter l'éthique des affaires et la déontologie.
- Améliorer les processus internes par le digital.
- Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques.
- Veiller à la protection des données clients et à la cybersécurité.

Être un employeur exemplaire

- Développer les collaborateurs et leurs carrières.
- Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs.
- Garantir une rémunération équitable corrélée à la performance réelle.

LA STRATÉGIE ESG EN BREF

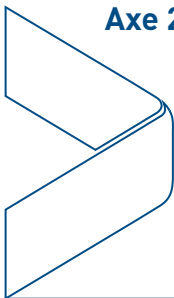
Axe 1



Faciliter l'accès aux services bancaires

CIH BANK poursuit sa dynamique d'inclusion avec une forte croissance du nombre de clients, l'élargissement de l'accès gratuit aux services de base, le développement des canaux digitaux et le renforcement de son réseau d'agences.

Axe 2



Orienter ses financements pour préparer le futur

La Banque finance des projets à fort impact environnemental et sociétal, soutient l'innovation via Founder 212, développe le mécénat, et s'engage pour l'entrepreneuriat des jeunes en partenariat avec des institutions internationales.

Axe 3



Moderniser ses processus internes

CIH BANK renforce sa performance interne par l'adoption d'une nouvelle charte cybersécurité, l'intégration de la RSE à la gouvernance, et le déploiement d'un système de gestion des risques climatiques.

Axe 4



Être un employeur exemplaire

La Banque affirme son engagement en matière d'égalité professionnelle et de qualité de vie au travail, avec une forte présence féminine et une augmentation du budget consacré au bien-être des collaborateurs.





**PILIER 1 :
FACILITER
L'ACCÈS AUX
SERVICES
BANCAIRES**

PILIER 1 : FACILITER L'INCLUSION BANCAIRE PAR LA DIGITALISATION, L'ACCESSIBILITÉ ET LA PROXIMITÉ

Depuis sa création, CIH BANK s'est illustrée par son engagement en faveur de l'inclusion financière, notamment à travers la facilitation de l'accès au logement pour les populations à revenus modestes. Aujourd'hui, la Banque poursuit cette mission en accélérant la bancarisation digitale, en mettant la technologie au service de tous et en proposant une offre complète, accessible et innovante.

UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION SOUTENUE EN 2024

Dans le cadre de sa stratégie de diversification et d'amélioration continue de l'expérience client, CIH BANK a lancé en 2024 plusieurs produits et services à forte valeur ajoutée, couvrant l'ensemble des besoins bancaires de ses différentes clientèles.

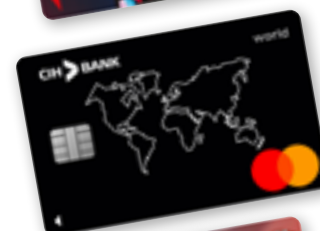
Banque au quotidien

- **CIH Tadamoune** : Offre gratuite dédiée aux bénéficiaires des allocations familiales, favorisant l'inclusion financière des ménages modestes.
- **CIH Santé Pro** : Offre globale pour les professionnels de santé, combinant services bancaires, financement et accompagnement personnalisé.



Monétique & Paiements

- **Carte CODE GAMER** : Carte virtuelle innovante pour les passionnés de gaming, avec avantages exclusifs.
- **Carte WORLD** : Carte premium avec de nombreux privilèges (voyages, assurances, lifestyle).
- **Carte DEPOVITE** : Carte de dépôt d'espèces via automates.
- **Google Pay** : Intégration du service de paiement mobile sécurisé de Google, après Apple Pay.



Financement & PME

- **Cap Access** : Solution de cofinancement avec Tamwilcom, pour soutenir les investissements des PME.

Bancassurance & Assistance

- **Avenir Santé Internationale** : Assurance santé complète, au Maroc et à l'international (partenariat ATLANTA SANAD).
- **Secours Monde Santé PRO** : Offre d'assistance dédiée aux professionnels de santé (partenariat Africa First Assist).

UNE COMMUNICATION PORTEUSE DE SENS

En 2024, CIH BANK a déployé plusieurs campagnes impactantes, à la fois produits et institutionnelles, pour renforcer son positionnement et promouvoir ses engagements.

Campagne « Sayidati »



Lancée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la campagne Sayidati Pro met en lumière l'engagement de la Banque en faveur de l'autonomisation économique des femmes. Elle incite les entrepreneures à concrétiser leurs ambitions en leur offrant des solutions adaptées à leurs besoins.

Campagne institutionnelle « Equity »

Inspirée de l'ADN audacieux de CIH BANK, la campagne Equity – Pourquoi pas / علاش لا reflète l'esprit d'innovation qui guide les actions de la Banque. Elle illustre la capacité de CIH BANK à transformer les idées ambitieuses en solutions concrètes : suppression des dates de valeur, lancement d'Apple Pay et Google Pay, élargissement de la gratuité des services bancaires...

Equity est plus qu'une campagne : c'est une invitation à dépasser les barrières, à croire en ses projets, et à construire un avenir plus inclusif.



AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Dans le prolongement de son engagement en faveur d'une banque inclusive, CIH BANK a initié dès 2023 une démarche structurée visant à améliorer l'accessibilité de ses services aux personnes en situation de handicap. Cette initiative couvre à la fois les infrastructures physiques, les outils numériques, ainsi que les dispositifs d'accueil.

Un diagnostic global d'accessibilité a été conduit sur l'ensemble du réseau d'agences et des bâtiments administratifs, afin d'évaluer la conformité des installations aux besoins des clients à mobilité réduite, malvoyants ou malentendants. En parallèle, une refonte complète des canaux digitaux (site internet, application mobile, outils transactionnels) a été engagée dans une logique d'accessibilité universelle, avec pour objectif de garantir l'autonomie de navigation aux personnes malvoyantes.

Consciente que l'inclusion repose également sur la qualité de la relation humaine, CIH BANK a amorcé une évolution de ses protocoles d'accueil, intégrant un programme de formation dédié à ses collaborateurs en front-office. L'ambition est de garantir un accompagnement adapté, respectueux et équitable à tous les clients, quelles que soient leurs capacités.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie RSE de la Banque, en écho aux Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 10 – Réduction des inégalités, et traduit concrètement la volonté de CIH BANK de faire de l'accessibilité un levier de progrès et d'inclusion pour tous.

2024 EN CHIFFRES



Cartographie et amorçage des travaux d'accessibilité des agences aux Clients à mobilité réduite



12

Nouvelles agences en 2024



411,04 M

de connexion à CIH ONLINE & CIH MOBILE



3,9 Millions
de clients particuliers

Ambition 2025

Objectif	3 millions de clients particuliers
Action	Extension de la gratuité vers de nouvelles catégories de clients

PERFORMANCES

	2022	2023	2024
Nombre de connexions à CIH ONLINE & CIH MOBILE	–	205 900 000	411 047 474

Réseau d'agences

Nombre d'agences par région	316	328	330
CASA	118	122	120
Rabat-Kenitra	49	51	51
NORD	28	28	28
ORIENTAL	24	25	27
SAISS	32	34	34
Centre-SUD	36	37	39
SUD	29	31	31
Nombre d'agences avec accès aux personnes à mobilité réduite	43	104	179 (Hors GAB)





DIGITALISATION INCLUSIVE DES PROCESSUS DE CRÉDIT

Dans le cadre de sa stratégie de transformation digitale et de son engagement pour une finance accessible au plus grand nombre, CIH BANK poursuit l'élargissement de son offre en intégrant des parcours de crédit entièrement numérisés. Cette démarche vise à simplifier l'ensemble du processus, depuis l'entrée en relation jusqu'au remboursement, tout en garantissant une expérience client fluide et équitable.

L'année 2024 a ainsi été marquée par le déploiement de nouveaux dispositifs digitaux permettant aux clients d'initier leur demande de crédit en ligne, de suivre son

avancement en temps réel, et de finaliser leur dossier avec une seule visite en agence pour la signature du contrat. Ce modèle hybride, combinant innovation technologique et accompagnement humain, contribue à renforcer l'inclusion financière, notamment pour les populations éloignées des grands centres urbains.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des engagements ESG de la Banque, en particulier en faveur de l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure) et de l'ODD 10 (Réduction des inégalités).

ACCESSIBILITÉ BANCAIRE ET POLITIQUE TARIFAIRE ÉQUITABLE

Fidèle à sa mission de démocratisation des services financiers, CIH BANK poursuit son engagement en faveur d'une bancarisation inclusive, en garantissant la gratuité des services de base à un nombre croissant de catégories de clients. Cette politique repose sur une tarification claire, juste et différenciée, où les services à forte valeur ajoutée sont proposés à des prix équitables, dans un souci constant de transparence et de lisibilité.

Lancée dès 2015 avec l'offre « Banque gratuite à vie » pour les jeunes, cette stratégie a progressivement été étendue aux femmes (2018), aux fonctionnaires (2019), puis à l'ensemble des particuliers ouvrant un compte en ligne depuis juin 2021. Grâce à un parcours totalement digitalisé et sécurisé via l'application CIH Mobile, l'ouverture de compte à distance est facilitée, tout en garantissant la conformité aux exigences réglementaires de Bank Al-Maghrib et à la législation sur la protection des données personnelles.

L'approche tarifaire de CIH BANK s'appuie sur des mécanismes rigoureux de validation et de diffusion. Chaque nouveau produit ou service fait l'objet d'un

2024 EN CHIFFRES

- 38 %** Part des femmes dans la clientèle de la Banque
- 43 %** Part de la clientèle jeune (Moins de 30 ou disposant d'un compte Code 30)
- 74 %** de la clientèle bénéficie de la gratuité

contrôle par le Pôle Conformité, suivi d'un affichage systématique sur les canaux de communication de la Banque. Par ailleurs, des études de satisfaction et des focus groupes sont régulièrement menés pour ajuster l'offre aux attentes exprimées par la clientèle. Cette démarche contribue directement à l'atteinte des ODD 1 (Pas de pauvreté), ODD 5 (Égalité entre les sexes) et ODD 10 (Réduction des inégalités), en favorisant une inclusion financière plus large et équitable.

Ambition 2025	
Objectif	100 % des services à valeur ajoutée faisant l'objet d'une communication transparente

RELATIONS CLIENTS BIENVEILLANTES, INCLUSIVES ET CENTRÉES SUR L'EXPÉRIENCE

CIH BANK place la relation client au cœur de sa stratégie de développement durable, convaincue qu'une croissance responsable passe par une écoute active, une proximité renforcée et une prise en compte des vulnérabilités de ses clients. Cette approche s'appuie sur une digitalisation maîtrisée des parcours, tout en préservant un lien humain et bienveillant à chaque étape clé de la relation.

La Banque mène tous les deux ans une enquête de satisfaction globale et s'appuie au quotidien sur son centre de relation client et son dispositif de traitement des réclamations pour répondre avec réactivité aux attentes de ses usagers. Un programme de mesure en temps réel, baptisé Customer Voice, complète ce dispositif : il recueille des retours ciblés à l'issue d'événements-clés (octroi de crédit, ouverture de compte, réclamation...) afin d'identifier les points d'amélioration concrets dans le parcours client.

CIH BANK s'engage également dans la prévention du surendettement, à travers une politique de risque prudente et une analyse rigoureuse de la solvabilité. Cette démarche vise à protéger les clients en prenant en compte leurs aléas de vie, tout en assurant un financement responsable et adapté.

Enfin, à travers son modèle de distribution, CIH BANK repense l'organisation de son réseau pour répondre à quatre enjeux :

- Une gestion optimisée des flux en agence,
- L'adéquation entre offres et besoins,
- La satisfaction durable,
- Et l'harmonisation entre les canaux physiques et digitaux.

Ce positionnement, à la croisée des ODD 10 (Réduction des inégalités), ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et ODD 12 (Consommation responsable), témoigne de l'engagement de CIH BANK à offrir une expérience bancaire humaine, éthique et centrée sur la confiance

2024 EN CHIFFRES

La réalisation d'une étude clients mystère auprès de tout le réseau d'agences qui révèle un score de satisfaction global de **8,9** sur 10 en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent

Ambition 2025	
Objectif	98 % de taux de clôture des réclamations clients dans les délais
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des collaborateurs du réseau en matière de satisfaction clients, • Mise en place d'un Chatbot pour le service client.





**PILIER 2 :
ORIENTER SES
FINANCEMENTS
POUR PRÉPARER
LE FUTUR**

ACCÉLÉRER ET LIBÉRER L'INNOVATION

CIH BANK affirme son positionnement de banque engagée en faveur de l'innovation en soutenant activement les dynamiques entrepreneuriales à fort impact. Sa démarche repose sur deux leviers complémentaires : l'encouragement de l'innovation en interne auprès de ses collaborateurs, et le soutien à l'écosystème des startups à travers des partenariats ciblés.

Dans ce cadre, la Banque participe au programme 212Founders, un dispositif d'accompagnement et de financement porté par CDG Invest, qui vise à faire émerger des startups innovantes en lien avec le Maroc et l'Afrique. Ce programme, structuré en deux phases (accélération et scale), offre aux entrepreneurs un accompagnement stratégique, ainsi qu'un accès à des financements pouvant atteindre jusqu'à 10 millions de dirhams.

Implanté à Casablanca et Paris (Station F), le programme favorise les synergies entre les écosystèmes marocains, africains et européens. En soutenant cette initiative, CIH BANK contribue à créer un environnement propice à l'émergence de solutions innovantes, alignées avec les grands enjeux de développement durable et d'inclusion économique.

CIH BANK & MINK : SOUTENIR L'INNOVATION AU SERVICE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

CIH BANK affirme son engagement pour le développement de l'innovation financière à impact à travers des collaborations structurantes avec l'écosystème entrepreneurial.

En tant que partenaire du programme 212Founders porté par CDG Invest, CIH BANK soutient l'émergence de startups à fort potentiel en mobilisant plusieurs leviers :

- **Soutien à l'investissement** : la Banque accompagne certaines startups sélectionnées dans leur phase de développement, en leur facilitant l'accès à des solutions de financement adaptées.
- **Partage d'expertise** : des collaborateurs de CIH BANK interviennent ponctuellement pour appuyer les porteurs de projets dans les domaines clés de la gestion financière, de la bancarisation et de la stratégie commerciale.
- **Accès au marché** : en mettant à disposition son réseau institutionnel et son ancrage sectoriel, la Banque facilite la mise en relation entre startups, clients potentiels et partenaires stratégiques.

Cette démarche traduit une volonté de favoriser l'innovation utile et d'amplifier la contribution de la Banque à un écosystème entrepreneurial dynamique et responsable.



**MINK :
PROMOUVOIR L'INCLUSION
VIA L'INNOVATION DIGITALE**

CIH BANK soutient également le développement de MINK, une solution de services financiers digitaux développée en partenariat avec la startup LANA CASH, incubée dans le cadre de 212 Founders. Proposée en marque blanche, MINK vise à élargir l'accès aux services de paiement et à promouvoir une inclusion financière renforcée, notamment auprès des populations peu ou non bancarisées.

Ce partenariat incarne la volonté de CIH BANK de réinventer les usages bancaires au bénéfice de l'autonomie économique et de la transformation digitale inclusive.

Ambition 2025

Objectif	Déployer au moins 1 programme d'innovation interne et 1 programme d'innovation externe au bénéfice des start-ups chaque année
Action	<ul style="list-style-type: none">. Test des capacités d'Open Banking par l'accompagnement de fintechs incubées. Mise en place d'un Programme pour l'innovation verte et sociale. Intégration du programme Founders 212. Mise en place d'un mécanisme de suivi de l'impact des actions innovation

SOUTENIR LA CULTURE, LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES COMMUNAUTÉS

En tant qu'acteur engagé de la société marocaine, CIH BANK met en œuvre une politique de mécénat responsable, en soutenant des initiatives à fort impact social dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, du sport et de la solidarité.



LA FONDATION CIH BANK : UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL STRUCTURANT DEPUIS 2021

Créée en 2021, la Fondation CIH BANK incarne l'engagement de CIH BANK en faveur du développement socio-économique du Maroc. Convaincue que la responsabilité sociétale des entreprises constitue un levier fondamental pour un impact durable, la banque a initié cette fondation afin d'apporter des réponses concrètes aux défis sociaux et d'accompagner les dynamiques de transformation positive à travers des initiatives stratégiques et structurées.

Une Mission Axée sur l'Impact Social

Dès sa création, la Fondation CIH BANK s'est donnée pour mission de contribuer activement à plusieurs domaines clés : l'éducation, l'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat, l'éducation financière et l'innovation sociale. Son ambition est de promouvoir l'égalité des chances, de soutenir les jeunes talents issus de milieux à opportunités réduites et de favoriser l'autonomisation des communautés.

Grâce à une approche fondée sur des partenariats stratégiques avec des acteurs institutionnels, académiques et associatifs, la Fondation CIH BANK met en œuvre des programmes à fort impact. Parmi ses engagements majeurs figurent des initiatives de mentorat, des bourses d'études ainsi que des actions de soutien qui contribuent à l'ascension sociale.

En menant ses actions, la Fondation CIH BANK s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par la Banque Mondiale, en ciblant particulièrement les objectifs suivants :



- ODD 4 : Assurer une éducation de qualité, inclusive et équitable,



- ODD 5 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes,



- ODD 8 : Favoriser une croissance économique soutenue et le travail décent,



- ODD 10 : Réduire les inégalités sociales et économiques,



- ODD 17 : Renforcer les partenariats pour la réalisation des objectifs.

Des Initiatives Structurantes en 2024

En 2024, la Fondation CIH BANK a renforcé son engagement sociétal à travers le soutien de trois initiatives majeures :

- **SOS Villages d'Enfants** : un partenariat historique initié en 2006, assurant la prise en charge de bourses destinées aux bénéficiaires du village qui poursuivent un parcours dans les écoles militaires.



- **Fondation Academia** : un programme facilitant l'accès aux études supérieures à l'international grâce à l'octroi de prêts d'honneur aux étudiants méritants issus de milieux modestes.



- **Jadara Foundation** : une convention signée en juin 2023 pour la prise en charge de jeunes bacheliers brillants issus de milieux défavorisés. Ce programme d'accompagnement sur cinq ans comprend une bourse de vie mensuelle, une dotation en matériel informatique, un mentorat assuré par un cadre du CIH, un accès à une plateforme d'apprentissage linguistique ainsi qu'un programme de formation en soft skills et en life skills, adapté à chaque domaine et filière.



2025, UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE

En novembre 2024, la Fondation CIH BANK a tenu son Assemblée Générale Ordinaire, au cours de laquelle une feuille de route ambitieuse a été présentée et validée par les membres du conseil. Cette feuille de route prévoit l'établissement de nouveaux partenariats institutionnels et associatifs porteurs de sens et d'impact, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'insertion par l'art et le digital ainsi que de la formation aux métiers des médias. L'insertion professionnelle constitue également un axe fondamental, avec une réflexion approfondie menée en collaboration avec des institutions de renom sur les problématiques majeures du Maroc notamment les Droits de l'Homme. L'objectif est de générer des synergies et de positionner la Fondation en tant que force de proposition incontournable au sein de l'écosystème national.

Le Programme Mentorat by CIH BANK

Le programme de mentorat, initiative portée par la Fondation CIH BANK et du Pôle de la Direction du Capital Humain, illustre la volonté de dépasser le modèle du mécénat financier. Il favorise une implication active des collaborateurs souhaitant partager leur temps, savoir, expérience et leur réseau avec les bénéficiaires. Cette démarche vise à enrichir le parcours des étudiants en leur apportant un accompagnement humain et professionnel encadré. Une première cohorte de mentors a d'ores et déjà été formée, incarnant ainsi l'engagement durable et participatif du CIH BANK dans l'accompagnement des communautés.





Un Renforcement de la Gouvernance

En septembre 2024, la Fondation CIH BANK a franchi une nouvelle étape décisive avec le recrutement de sa Directrice Exécutive. Cette nomination stratégique a permis de renforcer la gouvernance de la Fondation en dotant l'organisation d'une vision structurée et d'une approche optimisée pour l'exécution de ses actions. Forte d'une expertise avérée en gestion de projets et en développement social, la nouvelle Directrice Exécutive insufflé une dynamique novatrice, favorisant une synergie des initiatives et un impact accru sur le terrain.

Un Engagement Durable et Visionnaire

Porteuse des valeurs d'engagement, d'innovation et de solidarité, la Fondation CIH BANK s'affirme aujourd'hui comme un acteur clé de la responsabilité sociale au Maroc. À travers ses initiatives structurantes, elle traduit la vision d'une banque citoyenne, soucieuse de son environnement et résolument tournée vers l'avenir.



L'ENTREPRENARIAT FÉMININ

CIH BANK a renforcé son engagement en faveur de l'autonomisation économique des femmes à travers la poursuite du partenariat stratégique avec l'Association des Femmes Cheffes d'Entreprises du Maroc (AFEM), organisation de référence dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Maroc.



Un engagement financier ciblé

Dans le cadre de cet accord, CIH BANK est devenue partenaire financier officiel de l'AFEM. À ce titre, la Banque propose des solutions de financement adaptées aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures, qu'il s'agisse de la création ou du développement de leurs projets. Des dispositifs comme le programme INTELAKA sont mis à disposition, avec des conditions avantageuses.

Un accompagnement dédié

Au-delà du financement, ce partenariat prévoit un accompagnement structuré des porteuses de projets, en mettant l'accent sur le développement des compétences managériales, techniques et stratégiques. Des sessions de formation, du mentorat et des actions d'incubation sont organisés conjointement avec l'AFEM pour favoriser la pérennité et la réussite des initiatives entrepreneuriales féminines.

En collaborant avec l'AFEM – association pionnière fondée en 2000 et présente sur l'ensemble du territoire – CIH BANK réaffirme sa volonté de contribuer activement à l'égalité des chances, à l'inclusion économique des femmes et au renforcement du tissu entrepreneurial national. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable liés à l'égalité des genres (ODD 5) et à la croissance inclusive (ODD 8).



FINANCER L'ATTÉNUATION ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face aux défis croissants posés par le changement climatique, en particulier ceux liés à la raréfaction des ressources en eau, le Maroc s'est engagé dans une transition vers un modèle de développement résilient et à faibles émissions. CIH BANK s'inscrit pleinement dans cette dynamique en accompagnant les efforts d'atténuation et d'adaptation, à travers le financement de projets à impact environnemental et la réduction de son empreinte carbone opérationnelle.



RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE NOS ACTIVITÉS

CIH BANK a franchi une étape structurante en réalisant son tout premier Bilan Carbone selon les standards du GHG Protocol, couvrant les Scopes 1, 2 et 3 (hors portefeuille de financement). Cette démarche a permis d'identifier les postes d'émissions les plus significatifs, et de poser les fondations d'une stratégie climat ambitieuse et progressive.

Résultats du Bilan Carbone

	Émissions (tCO2e)	Part relative
Scope 1 (carburant, réfrigérants, etc.)	46%	46%
Scope 2 (électricité, énergie)	61%	56%
Scope 3 (achats, déplacements, immobilisations, etc.)	88%	78%
Total	27 597	100 %

- Ratio par collaborateur : 9 tCO2e / ETP
- Ratio par chiffre d'affaires : 0,0075 tCO2e / 1 000 MAD

92 % des émissions proviennent de 4 sources majeures : les achats (services), l'électricité, les déplacements et les immobilisations.

UNE STRATÉGIE ALIGNÉE AVEC LES ENGAGEMENTS CLIMATIQUES DU MAROC

CIH BANK a défini une trajectoire de réduction des émissions alignée sur la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Maroc. Pour les Scopes 1 et 2, représentant 27 % des émissions, l'objectif est une baisse de 27 % d'ici 2030, soit un passage de 7 421 tCO₂e à 5 386 tCO₂e.

Feuille de route climat (2024–2025)

Étapes	Objectifs
1. Bilan Carbone 2023	Diagnostiquer l'empreinte environnementale
2. Stratégie climat	Définir les priorités de réduction
3. Plan d'action	Identifier les leviers opérationnels
4. Déploiement	Impliquer les fonctions internes et suivre les résultats

Nos actions concrètes pour réduire nos impacts

CIH BANK a déployé plusieurs mesures pour maîtriser ses consommations et intégrer l'environnement dans ses opérations :

Politique environnementale interne

- Matériaux durables pour la construction
- Éclairage LED dans 68 % des agences
- Digitalisation des processus métiers et suppression des imprimés
- Politique «zéro archive» en agences
- Rationalisation du parc automobile
- Remplacement progressif des serveurs pour limiter le refroidissement

Indicateurs de performance environnementale

Indicateurs	2023	2024
Consommation d'eau (siège)	5 227 m ³	8 394 m ³
Électricité (siège)	2 011 516 kWh	2 053 504 kWh
Électricité (centre de backup)	106 987 kWh	85 818 kWh
Carburant (litres)	26 670 L	30 140 L
Papier (kg)	91 834	91 149
Taux de papier recyclé	14 %	14 %
Toners utilisés	21 unités	41 unités
Nombre de voitures	20	28



Objectifs 2025

- Définir une trajectoire de réduction conforme aux objectifs 1,5°C
- Déployer un plan de réduction des émissions post-diagnostic
- Finaliser l'équipement LED à 100 % des agences
- Élargir la sensibilisation environnementale à toutes les fonctions



FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ADAPTATION CLIMATIQUE

Dans un contexte marqué par l'urgence climatique et la raréfaction des ressources naturelles, CIH BANK poursuit son engagement pour une économie bas-carbone et résiliente. À travers le financement de projets verts et structurants, la Banque contribue à la transition énergétique nationale tout en accompagnant les acteurs économiques dans leurs efforts d'atténuation et d'adaptation.

SOUTENIR LES INFRASTRUCTURES D'ADAPTATION : LE CAS DU PROJET HYDRAULIQUE INTER-BARRAGES

CIH BANK s'est positionnée comme un acteur de référence dans le financement de projets d'adaptation au changement climatique, en particulier ceux liés à la gestion durable de l'eau. En 2024, la Banque a participé au financement du projet de transfert d'eau entre les barrages Garde Sebou et Sidi Mohammed Ben Abdellah, un projet structurant pour la sécurité hydrique du pays.

Projet financé	Transfert d'eau Garde Sebou - SMBA
Montant du projet	6 milliards MAD
Objectif	Sécurisation de l'eau potable
Zones bénéficiaires	Rabat, Casablanca
Population bénéficiaire estimée	12 millions de personnes
Volume de transfert ciblé	300 à 400 Mm ³
Rôle de CIH BANK	Financement de marché

Ce projet constitue un levier important d'adaptation aux effets du changement climatique et illustre l'engagement de CIH BANK en faveur de la résilience hydrique et du bien-être collectif.

GREEN DEV : ACCOMPAGNER LA DÉCARBONATION DES ENTREPRISES

Dans le cadre de son partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), CIH BANK propose GREEN DEV, une solution de financement dédiée aux investissements en efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Cette offre s'inscrit dans l'initiative GEFF – Green Economy Financing Facility, et intègre un accompagnement technique renforcé, une approche sur mesure, et une incitation financière.



Composantes de l'offre GREEN DEV

Élément	Description
Type de financement	Crédit d'investissement
Public cible	Entreprises industrielles et commerciales
Partenaire	BERD (dans le cadre du programme GEFF)
Assistance technique	Audit énergétique gratuit
Subvention	Prime de 10 % à 15 % du montant financé
Objectifs principaux	Réduction de la consommation énergétique, production d'énergie propre

Cette solution permet d'allier performance économique et transition énergétique, en aidant les entreprises à moderniser leurs équipements et à réduire leur empreinte carbone, tout en bénéficiant d'un appui technique et financier structuré.

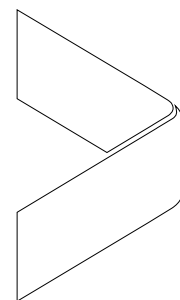
UNE CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉCARBONATION

En soutenant des projets d'envergure et en développant des offres sur mesure à impact environnemental, CIH BANK renforce son positionnement en tant que partenaire stratégique de la transition écologique. Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans les objectifs du Pacte National pour l'Investissement Vert et contribuent à l'atteinte des ODD 6, 7, 13 et 15.

Ambition 2025

Mettre en place un Système de gestion de Risques Environnementaux et Sociaux

Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés







**PILIER 3 :
AVOIR DES
PROCESSUS
INTERNES
MODERNES**

INSTAURER UNE GOUVERNANCE STRUCTURÉE DE LA RSE

CIH BANK a mis en place une gouvernance dédiée à la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), articulée autour de quatre leviers complémentaires garantissant une coordination efficace et une intégration stratégique de la démarche.

. Le Conseil d'Administration

Valide les grandes orientations stratégiques en matière de RSE, assurant leur alignement avec la vision globale de la Banque.

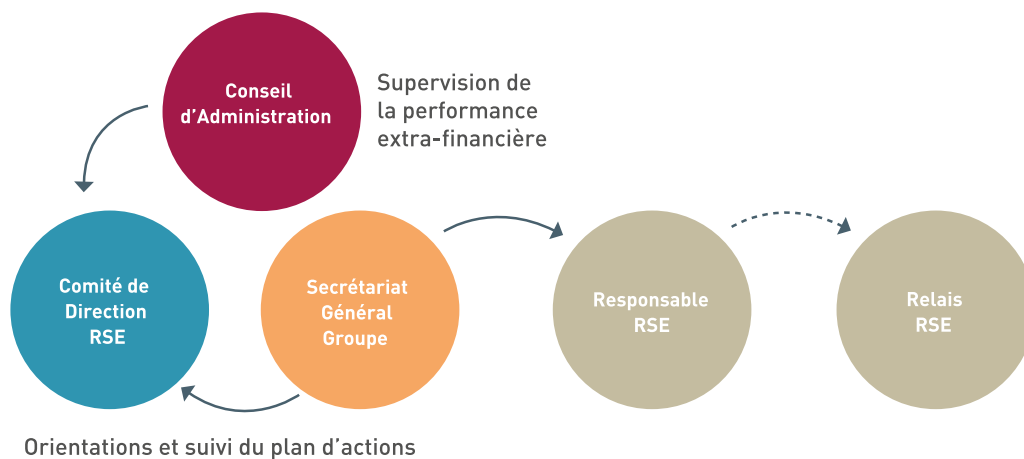
. Le Comité de Direction RSE

Instance de pilotage stratégique, il se réunit deux fois par an pour orienter la mise en œuvre de la stratégie RSE, évaluer les avancées et proposer des axes d'amélioration.

. La Fonction RSE

En charge de la coordination opérationnelle, elle pilote l'exécution de la feuille de route RSE, assure le suivi des indicateurs de performance et mobilise les relais RSE au sein des différentes directions.

Cette organisation favorise une approche transversale et intégrée de la RSE, contribuant à renforcer la durabilité du modèle de CIH BANK tout en répondant aux attentes de ses parties prenantes.



2024 EN CHIFFRES

- 2** Réunions du Conseil d'administration avec la RSE à l'ordre du jour
- 1** séminaire de Formation aux enjeux de la Durabilité et à l'impact Financier du Changement Climatique dédié au Conseil d'administration et du Comité Executif de la Banque
- 2** Comités de Direction dédiés à la RSE
- 1** Responsable RSE
- 100** relais RSE formés aux exigences réglementaires ESG et Impacts financiers des changements Climatiques
- 100 %** des Directeurs centraux formés aux évolutions réglementaires ESG et Impacts financiers des changements Climatiques
- 2** E-learning dédiés à la Stratégie RSE et aux éco-gestes
- 1** Campagne dédiée à la sensibilisation aux Eco-gestes et à l'impact environnemental des collaborateurs au quotidien
- Lancement du système dématérialisé de collecte des indicateurs ESG

Ambition 2025	
Objectif	100 % des collaborateurs sensibilisés à la RSE
Action	Recrutement d'une ressource dédiée à la RSE
	Points RSE réguliers en Conseil d'Administration
	Intégration de critères de performance liés aux objectifs RSE dans la rémunération variable des dirigeants
	Système dématérialisé de reporting RSE (collecte des indicateurs et informations qualitatives)
	Dispositif de contrôle interne RSE à intégrer à l'audit interne ou à l'audit permanent (au sujet des risques significatifs en termes de RSE)

PROMOUVOIR UNE CULTURE D'INTÉGRITÉ, DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITÉ

ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET DÉONTOLOGIE

CIH BANK place le respect de l'éthique et de la déontologie au cœur de sa stratégie d'entreprise.

La conformité aux lois et réglementations nationales et internationales constitue un fondement de l'ensemble de ses activités.

Cet engagement se traduit par des relations fondées sur l'intégrité avec ses clients, collaborateurs, partenaires et fournisseurs.

Les risques liés à la corruption, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, inhérents au secteur bancaire, font l'objet d'une vigilance constante. La Banque déploie les moyens nécessaires pour prévenir, détecter et sanctionner toute dérive, en s'appuyant sur des dispositifs robustes de contrôle et de gouvernance.

RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Système de management anticorruption (SMAC)

CIH BANK a franchi une étape décisive en matière d'intégrité en mettant en place un système de management anticorruption conforme au référentiel ISO 37001, pour lequel elle a obtenu la certification officielle. Ce système vise à encadrer les pratiques internes et les relations avec les partenaires externes, garantissant l'absence de toute tolérance à la corruption.

- Politique de tolérance zéro à l'égard de tout acte de corruption.
- Intégration de clauses anticorruption dans les contrats et conventions avec les partenaires.
- Procédure de sanctions disciplinaires en cas de manquement, en conformité avec le Code du Travail.
- Mécanisme d'alerte éthique renforcé, intégré dans le Code d'Éthique mis à jour en 2021.

SÉCURITÉ DES DONNÉES ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Dans un contexte d'accélération de la digitalisation, CIH BANK a renforcé sa politique de sécurité des systèmes d'information pour assurer la protection des données à caractère personnel et prévenir les risques cyber. Cette démarche accompagne le développement des services digitaux dans un cadre de confiance.

DES ACHATS RESPONSABLES AU SERVICE DE L'IMPACT

Politique d'achats responsables

CIH BANK intègre des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans sa politique d'approvisionnement, guidée par cinq principes structurants :

1. Redevabilité
2. Transparence et éthique
3. Respect des parties prenantes
4. Intégration des critères RSE
5. Conformité légale et réglementaire

Pratiques mises en œuvre :

- Sélection rigoureuse des fournisseurs sur la base de leur conformité fiscale, sociale et réglementaire.
- Mise en concurrence systématique via des appels d'offres formalisés (CPS) pour tout marché > 200 000 MAD.
- Préférence nationale : priorité aux entreprises marocaines ou implantées localement.
- Encouragement à l'ancrage territorial : recrutement local pour les prestations de sécurité et d'entretien.
- Soutien aux PME et startups, sauf pour les achats nécessitant d'importants investissements.
- Vérification continue des fournisseurs critiques, notamment les prestataires de sécurité via les déclarations CNSS.

Digitalisation et intégration RSE :

- Intégration des critères RSE dans la plateforme digitale N@chтары, avec vérification de l'existence d'une politique RSE pour chaque soumissionnaire.
- Exigences environnementales spécifiques pour les équipements énergivores (efficacité, reprise du matériel, etc.).
- Adhésion obligatoire à la Charte des prestataires comme condition de référencement, engageant les fournisseurs au respect de l'éthique, de la législation et de l'environnement.

2024 EN CHIFFRES

Aucune sanction ou allégation liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme
93 % des achats en valeur réalisés auprès de prestataire locaux

Ambition 2025	
Objectif	100 % des collaborateurs sensibilisés à la RSE
Action	Ligne d'alerte anonyme de déontologie (plateforme permettant aux collaborateurs de faire part de leurs inquiétudes éventuelles concernant tout dysfonctionnement ou infraction à la législation, aux règlements et aux politiques et procédures internes, dès lors que les canaux habituels d'expression des préoccupations sont indisponibles ou inappropriés, sans crainte de représailles) Dématérialisation complète du circuit de paiement des fournisseurs

DIGITALISER LES PROCESSUS INTERNES POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET D'INCLUSION

CIH BANK poursuit la modernisation de ses processus internes par la digitalisation, dans la continuité de sa transformation engagée depuis 2014 avec sa nouvelle identité visuelle et sa signature « La Banque de demain dès aujourd'hui ». Précurseur au Maroc en matière de digitalisation bancaire, la Banque renforce chaque année son positionnement en tant qu'acteur innovant, agile et orienté client.

Cette démarche se déploie progressivement, processus par processus, dans une logique d'amélioration continue et de performance opérationnelle, tout en garantissant une meilleure inclusion bancaire.

UNE DIGITALISATION AU SERVICE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Dans une logique d'accessibilité pour tous, CIH BANK place la digitalisation au cœur de sa stratégie d'inclusion financière. L'élargissement du réseau d'agences, combiné au développement de parcours clients 100 % digitaux, permet de toucher des segments historiquement éloignés des services financiers classiques.

Les parcours de souscription de produits, notamment de crédits, sont de plus en plus simplifiés et digitalisés, permettant aux clients de :

- Initier leur demande à distance,
- Suivre en temps réel leur traitement,
- Se rendre en agence une seule fois pour la signature finale.

UNE POLITIQUE TARIFAIRE TRANSPARENTE ET ÉQUITABLE

L'automatisation des services de base permet aujourd'hui à CIH BANK de proposer leur gratuité à une part croissante de sa clientèle. Cette approche s'inscrit dans une logique d'équité tarifaire, où seuls les services à valeur ajoutée font l'objet d'une facturation, en toute transparence. Cette démarche favorise la confiance et renforce la lisibilité des offres proposées.

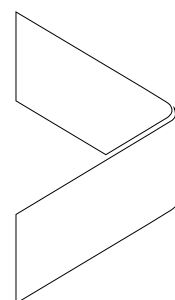
UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE DANS LA TRANSFORMATION DIGITALE

CIH BANK a investi plus de 500 millions de dirhams sur six ans pour consolider sa transformation digitale. Ce projet ambitieux, fondé sur une vision à long terme, positionne aujourd'hui la Banque comme référence continentale en matière d'innovation technologique et de performance digitale.

2024 EN CHIFFRES

100 % des nouvelles offres sont digitalisées

Ambition 2025	
Objectif	100 % du réseau couvert par la politique zéro archive
Action	Améliorer les applications internes et externes par le digital
	Repenser et alléger les processus internes (signature électronique, GMAO, etc.)
	Digitaliser l'instruction des crédits pour l'entreprise



ANTICIPER ET GÉRER LES RISQUES SYSTÉMIQUES



Face à l'émergence de risques économiques, sociaux et environnementaux susceptibles d'affecter la stabilité du système financier, CIH BANK place la gestion des risques au cœur de sa stratégie de résilience. L'anticipation proactive de ces risques constitue un levier essentiel pour garantir la pérennité de ses activités, tout en renforçant sa capacité à réagir face aux crises systémiques.

Dans cette perspective, la Banque a mis en place un dispositif structuré de cartographie des risques opérationnels à impact financier, déployé à deux niveaux :

- Une cartographie des risques métiers, couvrant les activités opérationnelles,
- Une cartographie des fonctions supports, intégrant les fonctions transversales et stratégiques.

Ces cartographies sont actualisées annuellement pour intégrer l'évolution des expositions, l'apparition de nouveaux risques, et l'ajustement des cotations.

Elles font l'objet d'un examen approfondi et sont présentées au Comité des Risques, organe émanant du Conseil d'Administration.

Les risques sont qualifiés et évalués selon un processus rigoureux combinant :

- L'identification des risques émergents,
- L'analyse de leur fréquence et de leur gravité potentielle,
- La priorisation des plans d'action à mettre en œuvre,
- Et le suivi de leur évolution dans le temps.

Cette approche intégrée permet à CIH BANK de renforcer sa vigilance face aux signaux faibles et de consolider sa capacité d'adaptation dans un environnement en constante mutation.

Ambition 2025

Mise en place d'un Dispositif de Gestion des Risques Climatique.



VEILLER À LA PROTECTION DES DONNÉES CLIENTS ET À LA CYBERSÉCURITÉ

Dans un contexte marqué par l'accélération de la digitalisation et l'ouverture croissante des systèmes d'information, CIH BANK place la cybersécurité et la protection des données personnelles au cœur de sa stratégie de résilience et de confiance. La Banque veille à garantir la sécurité des données clients et à renforcer la robustesse de ses infrastructures numériques, tout en promouvant une culture d'intégrité et de responsabilité.

UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE DE LA CYBERSÉCURITÉ

CIH BANK a franchi une étape clé avec l'adoption de la stratégie « Security Boostup 2023-2025 », destinée à structurer et à renforcer la posture globale de sécurité de la Banque. Cette stratégie repose sur plusieurs avancées majeures :

- **Organisation dédiée** : L'activité « Sécurité des Systèmes d'Information » a été érigée en direction autonome, indépendante de la DSI, avec une gouvernance et des responsabilités clairement définies.
- **Nouvelle charte informatique** : Une Charte d'Usage des Ressources Informatiques et des Règles Générales de Sécurité a été intégrée au Code d'éthique et de déontologie. L'approche « Security by Design » est désormais systématisée.
- **Détection et réponse** : Mise en place d'un SOC (Security Operations Center) en mode SaaS, certifié PASSI, pour renforcer la surveillance continue et la réaction aux cybermenaces. Un service de Threat Intelligence vient compléter ce dispositif pour une défense proactive.



LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

CIH BANK a déployé une **politique de sécurité Cloud** fondée sur une analyse de risque détaillée des fournisseurs et des types de données externalisées, assurant ainsi la conformité réglementaire et la sécurité technique. Par ailleurs, une gouvernance des accès renforcée a été instaurée :

- Mise en place d'un annuaire centralisé et d'un nouveau système de gestion du cycle de vie des habilitations,
- Adoption d'un accès sécurisé à double ou triple authentification, y compris pour les solutions de télétravail.





SENSIBILISATION CONTINUE DES COLLABORATEURS ET DES CLIENTS

Un **plan structuré de sensibilisation** a été déployé auprès des collaborateurs, intégrant :

- Une formation dès l'intégration des nouveaux entrants,
- Des capsules éducatives avec quiz interactifs,
- Des sessions en présentiel et des simulations de phishing en conditions réelles.

Les clients bénéficient également de **campagnes de prévention multicanal** :

- Réseaux sociaux : publications et vidéos pédagogiques,
- SMS : messages mensuels en arabe et en français,
- Canaux digitaux (web, app) : notifications intégrées,
- Télévision : participation à des reportages de sensibilisation.

AUDIT ET VEILLE PRÉVENTIVE

La Banque mène régulièrement des **audits de sécurité et tests d'intrusion**, réalisés par des experts et des « ethical hackers ». Ces audits, menés sur des environnements sécurisés et anonymisés, permettent de tester l'efficacité des dispositifs en place. Un comité de sécurité se réunit bimensuellement pour analyser les incidents détectés et les actions correctives mises en œuvre. Plusieurs audits ont été réalisés, permettant de corriger plusieurs vulnérabilités critiques.

Cette approche globale permet à CIH BANK de garantir un haut niveau de sécurité et de conformité tout en cultivant la confiance de ses clients et partenaires, en ligne avec les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces) et l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure).

Ambition 2025	
Objectif	Continuer la modernisation de l'arsenal de cybersécurité et de la cyber résilience basée sur la prévention des attaques et des intrusions malveillantes dans nos systèmes et nos infrastructures technologiques
Action	Améliorer la capacité des systèmes à résister et à se rétablir en cas de perturbation
	Réaliser la roadmap « Security Boostup 23-25 »





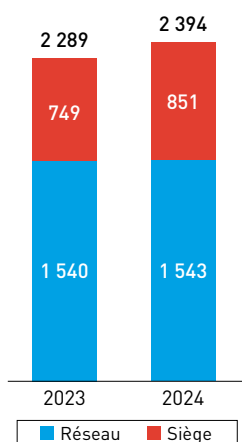
PILIER 4 : ÊTRE UN EMPLOYEUR CITOYEN

LE PROFIL HUMAIN

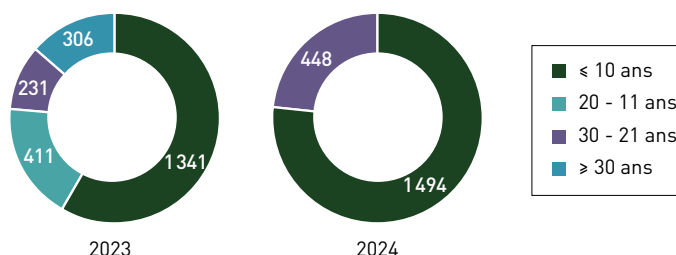
En 2024, CIH BANK a poursuivi le renforcement de ses équipes, portant le nombre total de collaborateurs à 2394. Cette évolution témoigne de la dynamique de développement de la Banque et de son engagement en faveur de l'emploi durable et de la valorisation du capital humain.



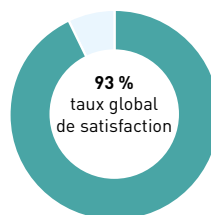
Effectif par branche d'activité



Effectif par ancienneté



Taux global de satisfaction des formations



INDICATEURS	UNITÉ	2023	2024
DIALOGUE SOCIAL			
collectifs	Nombre	0	1
individuels	Nombre	1	1
Le pourcentage du nombre total d'employés couverts par des accords de négociation collective.	%	2289	2394
SANTÉ ET SÉCURITÉ			
Nombre d'accidents de travail	Nombre	42	50
Le pourcentage de travailleurs dont le travail ou le lieu de travail est régi par l'organisation qui sont représentés par des comités de santé et sécurité officiels impliquant à la fois les travailleurs et la direction.	%	0.40%	0.30%
Effectif dédié à la médecine du travail (médecins, infirmières...)	Nombre	3	3
Montant moyen par salarié investi en médecine préventive	MAD	336	372
Part du résultat net de la banque consacré aux œuvres sociales (hors santé, prévoyance et retraite)	%	11 789 620	14 070 000
FORMATION			
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation	Nombre	1970	1 551
Budget de formation par rapport à la masse salariale	%	3.52%	3.40%
Nombre de jours moyen de formation par collaborateur	Nombre	5	5

LA DIVERSITÉ DE NOS EFFECTIFS

En 2024, CIH BANK a poursuivi la mise en œuvre de sa feuille de route en lien avec la **Charte pour l'Égalité des Genres**, réaffirmant son engagement en faveur de l'équité professionnelle, de l'inclusion et de l'autonomisation économique des femmes.

Par ailleurs, le **Code d'Éthique et de Déontologie** de la Banque consacre le principe fondamental d'**égalité des chances**, appliqué à toutes les étapes du parcours professionnel : recrutement, évolution de carrière, affectation, promotion et politique de rémunération.

“ *Aucune distinction ne peut être faite sur la base de l'origine ethnique ou géographique, de l'âge, du genre, de la couleur, de la religion, de l'appartenance politique ou syndicale, du handicap ou de la situation matérielle [...]* ”

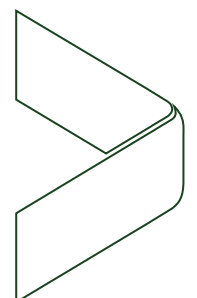
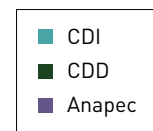
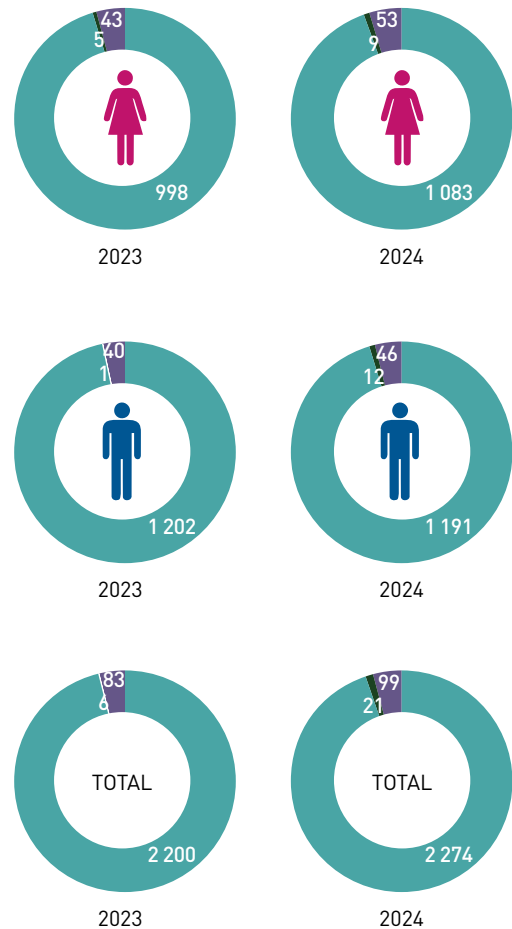
Extrait du Code d'Éthique et de Déontologie de CIH BANK.

Effectif par contrat de travail (permanent et temporaire), par région

(En nombre)

		2023	2024
CASA	CDI	1 209	1414
	CDD	4	8
	Anapec	34	44
CENTRE	CDI	262	223
	CDD	-	6
	Anapec	8	11
NORD	CDI	134	120
	CDD	-	2
	Anapec	7	5
ORIENTAL	CDI	96	100
	CDD	1	1
	Anapec	7	11
SAISS	CDI	156	136
	CDD	1	2
	Anapec	6	11
SUD + CENTRE SUD	CDI	343	281
	CDD	-	2
	Anapec	21	17
TOTAL	CDI	2 200	2 274
	CDD	6	21
	Anapec	83	99

Effectif par contrat de travail (CDI, CDD, Interim, Anapec), par genre



ÂGE

CIH BANK continue de dynamiser son capital humain en intégrant un nombre croissant de jeunes talents, notamment sur les fonctions de chargés de compte et de clientèle, afin d'accompagner l'expansion de son réseau. Plus de la moitié des effectifs de la Banque sont constitués de collaborateurs ayant moins de dix ans d'ancienneté, témoignant du rajeunissement progressif des équipes.

Dans une démarche proactive de recrutement responsable, la Banque participe régulièrement à des forums et salons de l'emploi organisés par les écoles et universités, pour aller à la rencontre des futurs professionnels et renforcer son attractivité auprès des jeunes diplômés.

GENRE

CIH BANK s'engage activement en faveur de la diversité et de l'égalité des chances, convaincue que ces principes sont des leviers essentiels de croissance durable et de cohésion sociale. Fidèle à sa vocation de banque citoyenne, l'établissement poursuit le déploiement des actions inscrites dans sa Charte pour l'Équité professionnelle, l'Inclusion et l'Autonomisation économique des femmes.

CERTIFICATION DE LA DÉMARCHÉ D'ÉQUITÉ PROFESSIONNELLE

En 2024, CIH BANK a lancé le projet de certification EDGE (Economic Dividends for Gender Equality), une référence internationale en matière d'équité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette démarche vise à évaluer et renforcer les politiques, pratiques et indicateurs liés à l'égalité des genres au sein de la banque, notamment en matière de recrutement, développement de carrière, rémunération équitable et culture inclusive. Elle marque un engagement fort en faveur d'un environnement de travail plus équitable, inclusif et durable.

LEADERSHIP FÉMININ

Lancé en 2024, un parcours certifiant sur l'« Empowerment & Leadership féminin » a été conçu pour accompagner, en 2025, les top managers et High Po féminins de CIH BANK. Ce programme vise à soutenir les collaboratrices dans la gestion de leurs défis spécifiques et à les positionner pour saisir de nouvelles opportunités. Il permettra de développer des compétences clés en leadership stratégique, gestion du changement, résolution de problèmes et communication.

Les participantes seront amenées à se projeter dans des rôles à fort impact en renforçant leur charisme, leur singularité et leur influence. Un travail d'introspection approfondi leur offrira également les moyens de dépasser leurs freins personnels pour incarner un leadership plus affirmé, aligné et épanoui.

SENSIBILISATION, PROMOTION ET ÉQUITÉ GENRE

Des actions de formation et de sensibilisation, amorcées en 2024 et poursuivies en 2025, seront déployées au profit de l'ensemble des collaborateurs, afin de diffuser la culture de la diversité et promouvoir la politique genre de CIH BANK. Ces initiatives visent à déconstruire les stéréotypes, lutter contre les préjugés et encourager une inclusion équitable et durable.

Parallèlement, des actions ciblées continueront à être mises en œuvre en 2025 pour accompagner les collaboratrices dans la prise de conscience de leurs forces, de leur identité professionnelle et de leur rôle au sein de la banque, afin de lever les freins à leur développement et renforcer leur confiance en elles.

RETOUR SUR « LA CHARTE DU GENRE CIH BANK »

Les principes directeurs de la Charte Genre de CIH BANK ont été validés par le Comité RSE, présidé par le Président de la Banque. Le déploiement des actions associées à cette charte est assuré par un pilotage collectif impliquant les ambassadeurs RSE ainsi que plusieurs fonctions clés, notamment le Capital Humain, la Communication, la Banque de l'Entreprise et la Banque des Particuliers et des Professionnels. Cette gouvernance partagée garantit une mise en œuvre cohérente et transversale des engagements en faveur de l'égalité.

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA CHARTE GENRE DE CIH BANK

CIH BANK a défini une série de principes structurants dans le cadre de sa Charte Genre, en cohérence avec son engagement en faveur de l'équité professionnelle, de l'inclusion et de l'autonomisation économique des femmes. Ces principes s'articulent autour des axes suivants :

Renforcer la représentativité des femmes dans la gouvernance

Poursuivre les efforts pour améliorer la présence des femmes au sein du Conseil d'Administration et des autres instances dirigeantes de la Banque.

Sensibiliser aux enjeux liés au genre

Favoriser la prise de conscience des dirigeants et collaborateurs sur les questions d'équité entre les femmes et les hommes, à toutes les étapes de la vie professionnelle : recrutement, rémunération, évolution de carrière, prise en compte des événements de vie (maternité, parentalité...).

Intégrer l'approche genre dans la stratégie de la Banque

Fixer des objectifs qualitatifs et quantitatifs pour renforcer l'équité dans :

- le recrutement,
- la politique salariale,
- l'évolution de carrière,
- l'accès à la formation,
- la santé et la sécurité au travail,
- l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Inclure également les critères de genre dans les outils de gestion RH et les processus décisionnels, tout en élargissant l'offre de financement et d'accompagnement dédiée aux clientes.

Adopter une communication inclusive

Faire de l'équité des genres un axe visible de la communication interne et externe, valoriser l'image de la femme, et promouvoir une posture institutionnelle engagée pour l'autonomisation économique des femmes.

Mesurer les progrès réalisés

Mettre en place des indicateurs de performance adaptés pour suivre l'avancement des engagements, assurer une transparence sur les résultats, et ajuster les actions en fonction des priorités identifiées.



ASSURER LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DES COLLABORATEURS

MOBILISATION ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS : UN LEVIER DE PERFORMANCE DURABLE

Chez CIH BANK, l'engagement de nos collaborateurs constitue un pilier fondamental du déploiement de notre modèle économique et de notre trajectoire de croissance. Leur rôle d'ambassadeur auprès de nos clients et partenaires est déterminant pour renforcer la confiance et incarner nos valeurs.

C'est pourquoi nous accordons une attention particulière à leur bien-être, leur épanouissement professionnel et à la préservation de leur équilibre personnel, convaincus que la performance durable de la Banque repose sur des équipes engagées, écoutées et en bonne santé.

Entité 'Action sociale'

- Mettre en place des actions visant à favoriser l'épanouissement des collaborateurs
- Veiller au respect des exigences réglementaires en matière de conditions de travail (médecine de travail, d'hygiène et sécurité,...).

Comité Hygiène & Sécurité

- Comité réglementaire instauré par le Code du Travail
- Traite de toutes les questions en rapport avec la sécurité, l'hygiène ou la médecine de travail
- Lieu d'échange et de concertation, il passe en revue les actions réalisées et
- Traite et analyse les accidents du travail
- Statue sur les améliorations à apporter en matière de conditions de travail

372 MAD
montant moyen par salarié investi
en médecine préventive en 2024

Service médico-social

- Assister les collaborateurs en cas d'urgence et assurer les visites médicales réglementaires
- Le service se compose du médecin du travail, en charge des examens médicaux d'aptitude et des visites médicales annuelles, d'une assistante sociale chargée d'assister le personnel dans les hospitalisations et d'une infirmière en charge des soins.



Protéger la santé et la sécurité de nos collaborateurs

CIH BANK place la santé de ses collaborateurs au cœur de ses priorités. À cet effet, la Banque met à leur disposition une couverture santé complète, incluant des régimes de retraite de base et complémentaires, ainsi que des dispositifs de prévoyance couvrant les risques liés à la maladie, la maternité, les accidents du travail, l'invalidité, le décès et la responsabilité civile.

Par ailleurs, CIH BANK mène régulièrement des actions de prévention, telles que des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et des opérations de dépistage ciblées (affections pulmonaires, diabète), dans le but de promouvoir une culture de la santé au travail et de prévenir les risques.

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET LE DIALOGUE SOCIAL

Un cadre de travail propice à l'épanouissement

Au-delà de sa mission de garantir la santé et la sécurité de ses collaborateurs, CIH BANK s'engage à offrir un environnement de travail favorisant le bien-être, l'équilibre personnel et l'épanouissement professionnel. La Banque veille ainsi à créer les conditions favorables à une qualité de vie au travail durable.

Ouverture de la crèche CIH BANK

Inaugurée en septembre 2022, la crèche CIH BANK constitue une avancée concrète en faveur de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Destinée en priorité aux jeunes parents collaborateurs, cette structure d'accueil respecte des standards pédagogiques élevés, tout en étant accessible financièrement grâce aux subventions de la Banque. Elle illustre l'engagement de CIH BANK en matière de parentalité responsable et de soutien à l'égalité professionnelle.

Un dialogue social constructif et constant

CIH BANK a poursuivi un dialogue social régulier avec ses partenaires sociaux, fondé sur la transparence, la confiance et le sens des responsabilités. Outre les réunions mensuelles de suivi, les comités d'hygiène et de sécurité ainsi que le comité d'entreprise se sont réunis conformément aux dispositions réglementaires.

Ce dialogue permanent permet d'accompagner les projets de transformation de la Banque tout en répondant aux attentes des collaborateurs.

2024 EN CHIFFRES

48 % part des femmes dans l'effectif de la Banque

10.4 % part des primes dans la masse salariale

2.2 % du résultat net consacré net de la Banque consacrée aux œuvres sociales

Ambition 2025

Objectif	90 % de taux de satisfaction relatif à l'équilibre vie privée/vie professionnelle
Action	Elargissement du cadre d'action des œuvres sociales (médecine préventive, actions de sensibilisation, partenariats)
	Ouverture de la crèche d'entreprise
	Lancement d'un baromètre interne de mesure de la satisfaction des collaborateurs

PERFORMANCES

DIALOGUE SOCIAL	2022	2023	2024
Litiges collectifs	0%	0	0
Litiges individuels	200%	1	1
Le pourcentage d'employés couverts par des accords de négociation collective	100%	1	100%

INDICATEURS	UNITÉ	2022	2023	2024	
Nombre d'accidents de travail	Nombre	57	42	50	
Le pourcentage de travailleurs dont le travail ou le lieu de travail est régi par l'organisation qui sont représentés par des comités de santé et sécurité officiels impliquant à la fois les travailleurs et la direction.	%	0,5%	0,4%	0,3	Inclut le personnel de sécurité et de ménage dont le lieu de travail est régi par la banque : Personnel Action sociale et Hygiène & Sécurité
Effectif dédié à la médecine du travail (médecins, infirmières...)	Nombre	4	3	3	
Montant moyen par salarié investi en médecine préventive	MAD	802	336	372	Charges Médecine Préventive rapportée à l'effectif fin
Part du résultat net de la banque consacré aux œuvres sociales (hors santé, prévoyance et retraite)	%	11.379.000	11 789 620	14 070 000	Montant des charges des œuvres et prestations sociales hors santé

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET ACCOMPAGNER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Dans un contexte marqué par l'accélération technologique, l'évolution des exigences réglementaires et les mutations socio-économiques, CIH BANK place le développement des compétences au cœur de sa stratégie. Pour répondre aux ambitions de performance et de croissance, la Banque mise sur une gestion proactive des carrières, appuyée par des parcours de formation individualisés et évolutifs. Cette approche contribue à soutenir l'expansion du réseau, à accompagner la transformation digitale et à renforcer l'agilité des équipes.

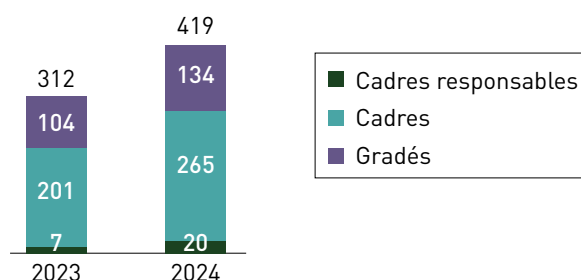
UNE DÉTECTION RIGoureuse DES TALENTS

La politique de recrutement de CIH BANK repose sur un processus structuré, transparent et aligné avec les besoins stratégiques de l'organisation :

- **Identification des besoins** : Les postes à pourvoir sont validés lors de l'exercice budgétaire. Les besoins exprimés par les différentes directions sont centralisés et consolidés.
- **Sourcing et présélection** : L'équipe recrutement, rattachée à la Direction du Capital Humain, assure la recherche et la sélection des profils adéquats, en lien avec les objectifs métiers. Le recours à des cabinets spécialisés peut être envisagé pour certains profils.
- **Évaluation et validation** : Les candidats sélectionnés passent des entretiens successifs avec l'équipe RH, puis avec les managers opérationnels pour validation finale.
- **Décision et proposition salariale** : Tous les recrutements sont soumis à l'approbation du Comité Administratif. Les propositions de rémunération sont établies selon une grille d'embauche actualisée, garantissant équité et attractivité.

Cette démarche permet à CIH BANK de mobiliser les meilleurs talents au service de son développement, tout en assurant une expérience collaborateur cohérente et inclusive.

Recrutements par catégorie



INDICATEURS

	2023	2024
Démissions par catégorie		
Cadres responsables	5	16
Cadres	105	145
Gradés	41	43
Licenciements par catégorie		
Cadres responsables	xx	0
Cadres	1	3
Gradés	xx	4

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS ET VALORISER LES CARRIÈRES

DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Plus de 90 % des collaborateurs de CIH BANK bénéficient annuellement d'une revue annuelle de la performance. Ce rendez-vous essentiel permet non seulement d'évaluer les réalisations par rapport aux objectifs fixés, mais aussi d'échanger sur les perspectives d'évolution professionnelle et les besoins en formation.

RENFORCER LA GESTION DES TALENTS AVEC LES "PEOPLE REVIEWS"

Des « People Reviews » ont été mises en place dans plusieurs entités en collaboration étroite avec les managers. Elles visent à réaliser une analyse individualisée des collaborateurs afin d'identifier les axes de développement, les aspirations professionnelles et les besoins en mobilité. Cette démarche permet également de recenser les postes critiques et de structurer les plans de succession pour garantir la continuité des activités.

En complément, des entretiens de carrière ont été généralisés pour explorer les motivations et ambitions de chaque collaborateur. Ces échanges ont favorisé la mobilité interne entre les différentes fonctions de la Banque, enrichissant les parcours professionnels et diversifiant les expertises. En 2024, 214 collaborateurs ont été promus.

DÉPLOIEMENT DE PARCOURS DE FORMATION MÉTIER

Des parcours de formation ciblés par type d'emploi ont été conçus afin d'accompagner la montée en compétences, renforcer l'expertise métier et soutenir l'évolution de carrière. Ces programmes couvrent une diversité de thématiques, et sont adaptés aux exigences de transformation digitale, d'expansion du réseau et de conformité réglementaire.

2024 EN CHIFFRES

214 collaborateurs ont reçu une promotion,

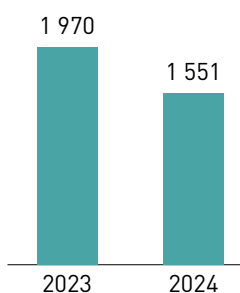
65 % des collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation

82 % des collaborateurs ont bénéficié d'une revue de performance

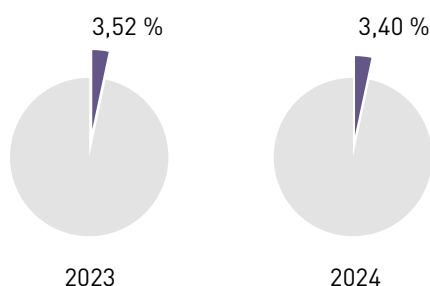
5

Nombre de jours* moyen de formation par collaborateur en 2024

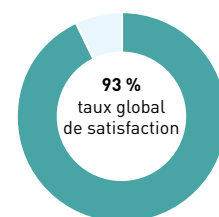
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation



Budget de formation par rapport à la masse salariale



Taux global de satisfaction des formations en 2024



*Chiffre identique à l'année 2023

CIH KNOWLEDGE : UNE TRANSFORMATION STRATÉGIQUE DE L'ACADÉMIE

Lancée en 2023, la refonte de la CIH BANK Academy, baptisée « CIH Knowledge », constitue une initiative majeure pour le développement des compétences internes. Ce projet stratégique repose sur quatre objectifs clés :

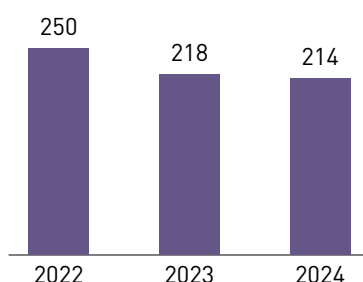
- Répondre aux enjeux d'up-skilling et re-skilling des collaborateurs.
- Proposer une offre de formation moderne et attractive, avec plus de 300 thématiques disponibles dans un catalogue enrichi.
- Structurer l'action de l'académie autour d'une gouvernance claire et d'un modèle opérationnel performant.
- Suivre le déploiement via des outils adaptés pour assurer une gestion agile de la formation.

CIH Knowledge s'aligne également sur les enjeux de leadership, de mobilisation autour des changements, et de promotion de la culture d'entreprise, contribuant à faire de la formation un véritable levier de transformation et de performance.

MODERNISATION DE LA CLASSIFICATION DES EMPLOIS

Le projet de révision du système de classification des emplois a permis de renforcer l'équité et la transparence dans la gestion des ressources humaines. Cette nouvelle grille valorise la contribution de chaque poste, tient compte des évolutions métiers et facilite la construction de trajectoires professionnelles claires et motivantes. Elle constitue désormais un socle structurant pour la gestion des carrières, la rémunération et l'évolution des compétences au sein de la Banque.

Nombre de collaborateurs ayant reçu une promotion

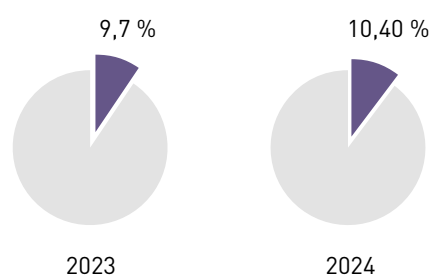


Ambition 2025	
Objectif	100 % de collaborateurs bénéficiant d'au moins une formation par an
	95 % des collaborateurs bénéficiant d'une revue de performance et d'évaluation annuelle
Action	Mise en place d'un nouveau programme d'onboarding des nouvelles recrues
	Création d'une bourse de mobilité interne
	Mise à jour du référentiel des emplois et compétences

VALORISATION DES TALENTS ET RECONNAISSANCE DE LA PERFORMANCE

En 2024, CIH BANK a poursuivi sa politique de gestion dynamique des carrières, avec 214 collaborateurs promus. Cette reconnaissance de la performance s'accompagne d'une politique de rémunération variable adaptée, la part des primes représentant 10,4 % de la masse salariale. Ces indicateurs témoignent de l'engagement de la Banque à encourager l'excellence, renforcer la motivation interne et fidéliser ses talents.

Part des primes dans la masse salariale



GARANTIR UNE RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE CORRÉLÉE À LA PERFORMANCE RÉELLE

DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Un système de rémunération équitable, étroitement lié à la performance, est essentiel pour garantir l'équité, motiver les équipes et fidéliser les talents au sein de CIH BANK. Cette approche se reflète à la fois dans la rémunération individuelle et dans la participation collective aux résultats de la Banque.

Voici comment ces éléments s'articulent :

- Chaque collaborateur est rétribué en fonction de sa contribution, de ses compétences et de ses responsabilités.
- Les performances individuelles sont évaluées de manière objective et transparente.

En somme, ce système de rémunération vise à maintenir un équilibre entre la reconnaissance individuelle et la cohésion d'équipe, tout en stimulant la performance et la croissance de la Banque.

2024 EN CHIFFRES

10,40 % part des primes dans la masse salariale

4,48 % part du capital de CIH BANK détenue par les collaborateurs



Ambition 2025

Objectif	100 % des collaborateurs bénéficiant d'une revue de performance et d'évaluation annuelle
Action	Mise à jour du référentiel des emplois et compétences (rémunération cible, minimale, médiane, variable)

INTÉRESSEMENT & PARTICIPATION

En 2022, dans le cadre de notre dynamique de développement et de croissance soutenue, CIH BANK a décidé d'effectuer une augmentation de capital spécifiquement destinée à nos collaborateurs. Cette initiative leur offre l'opportunité de s'associer à la réussite financière de notre groupe.

Cette augmentation de capital, qui constitue un levier essentiel pour notre responsabilité sociale et environnementale (RSE), renforce l'engagement de notre capital humain dans la stratégie de croissance de la banque. Elle favorise également un fort esprit d'appartenance au sein de notre institution.

Pour concrétiser cette démarche, nous avons mis en place un ensemble de dispositions exceptionnelles, incluant une décote significative et des conditions de financement avantageuses. Ainsi, nos employés ont pu bénéficier des dividendes issus de cette initiative dès 2023





À PROPOS DE CE RAPPORT

À PROPOS DE CE RAPPORT



Référentiels et cadre de reporting

Le présent rapport s'inscrit dans une double exigence de conformité réglementaire et d'alignement sur les meilleures pratiques internationales. Il répond à la norme GRI (Global Reporting Initiative) et à la circulaire n°03/19 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, applicable aux sociétés cotées. CIH BANK y déclare ses informations en conformité essentielle avec les exigences GRI, dans la limite des données disponibles. Par ailleurs, sa contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD) a été mesurée à l'aide du SDG Action Manager, développé par B Lab et le Pacte Mondial des Nations Unies.



Périmètre de consolidation

Le périmètre du reporting couvre exclusivement CIH BANK. Les données qualitatives portent principalement sur l'exercice 2024, tandis que les données quantitatives sont restituées sur la période 2022-2024 lorsque cela est pertinent et la donnée est disponible. Chaque fonction a fourni ses indicateurs selon une méthodologie validée et contrôlée par l'équipe projet. L'ensemble du contenu a été soumis à validation par le Comité de Direction.



Méthodologie de construction

La rédaction du rapport a été pilotée par la fonction RSE, en lien avec les engagements stratégiques adoptés à horizon 2025. Elle s'est appuyée sur la contribution active des relais RSE au sein des différentes fonctions. L'approche managériale, les enjeux et les indicateurs ont été mis à jour par chaque entité concernée, en fonction de la disponibilité et de la fiabilité des données.





Contacts

Mme Hind CHIGUER
Responsable RSE CIH BANK
Hind.chiguer@cihbank.ma

MENTIONS RÉGLEMENTAIRES

Crédit Immobilier et Hôtelier

Société anonyme au Capital Social
de 3.149.728.300 DH.

Agrément N° 2348-94 du

14 Rabii 1^{er} 1415 / 23 Août 1994

Siège Social : 187, Avenue Hassan
II - 20019 - Casablanca Maroc.

R.C. : Casablanca N° 203

C.N.S.S N° 1027805

ID Fiscal N° 01084033

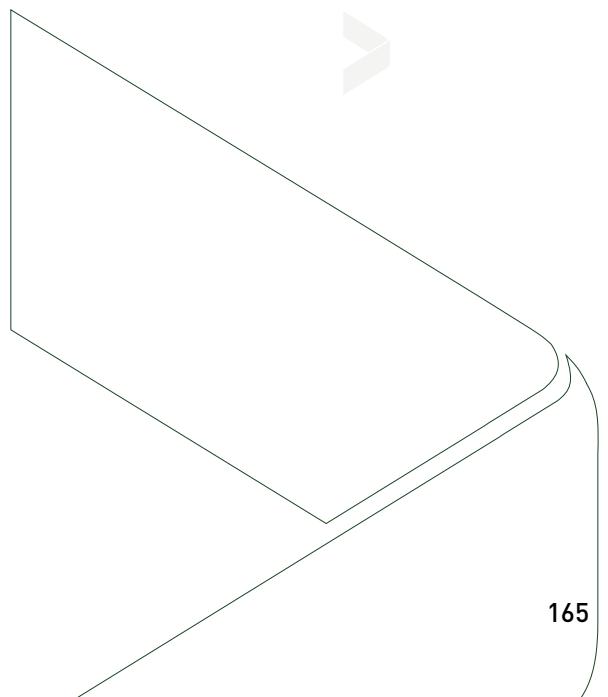
Patente N° 34200588

Tél. : (+212) 522 479 000 /

(+212) 522 479 111

Fax : (+212) 522 479 163

Centre de relation clients : 47 47







**LISTE DES
COMMUNIQUÉS
DE PRESSE
PUBLIÉS AU TITRE
DE L'EXERCICE
2024**

Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des obligataires

Résultat au 30 Juin 2024 du Groupe CIH BANK

Résultat de l'augmentation de capital par apport en numéraire

Avis d'émission d'actions

L'AMMC vise le prospectus relatif à l'augmentation de capital de CIH BANK réservé aux actionnaires et détenteurs de DPS par émission de 977 499 nouvelles actions

Mise à jour annuelle du Dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt de CIH BANK

Communiqué Post Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2024

Émission d'un emprunt obligataire subordonné de CIH BANK

Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Formulaire de vote par correspondance

Communiqué Post Assemblée Générale Extraordinaire

Formulaire de vote par procuration

Avis de convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Formulaire de vote par correspondance

Fitch confirme la notation « BB » avec perspective stable pour CIH BANK



La banque de demain dès aujourd'hui



La banque de demain dès aujourd'hui

187, Avenue Hassan II - 20019 Casablanca - Maroc

Tél. : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111

Fax : (+212) 522 479 163

www.cihbank.ma